

Université de Montréal

2m 11.3148.1

V.013
11488664

Histoire comparée de l'action politique au sein des communautés italiennes
au Québec et en Suisse de 1945 à 1985

par

Marco Guerrera
Département d'histoire
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade
de Maître ès arts (M.A.)

août 2003



© Marco Guerrera, 2003

D

7

U54

2004

V.013

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

M.A. en histoire

Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Histoire comparée de l'action politique au sein des communautés italiennes
au Québec et en Suisse de 1945 à 1985

présenté par :

Marco Guerrera

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Michèle Dagenais, président-rapporteur
Bruno Ramirez, directeur de recherche
Samir Saul, membre du jury

Mémoire accepté le : 30 novembre 2003

Sommaire

L'étude de l'action politique chez les Italiens au Québec et en Suisse après 1945 repose sur une méthode microcomparatiste élaborée à partir des travaux de Reinhard Bendix, Marc Bloch, Marcel Détiéne et Barrington Moore Jr. La microcomparaison part de l'analyse directe des deux cas et tente de susciter de nouveaux questionnements occultés par une analyse purement nationale. Elle rejette les conclusions généralisantes, les modèles et les typologies pour se concentrer sur la compréhension approfondie de chaque cas. Par conséquent, elle s'adapte aux présupposés méthodologiques de la discipline historique : respect des sources, historicisme et induction. L'analyse approfondie de chaque cas fournit les éléments qui seront mis en relation lors de la comparaison. Celle-ci vise à assurer une meilleure compréhension des deux cas dans toutes leurs nuances.

Issus du même mouvement migratoire, les Italiens au Québec et en Suisse connaissent une évolution politique sensiblement différente après 1945. L'analyse comparée démontre que les développements politiques reposent sur l'interaction entre des facteurs liés à la société de départ (bagage politique, p.e.), à la société-hôte (système politique, p.e.) et à la communauté migrante (évolution démographique, p.e.). Toutefois, l'évolution différenciée des deux communautés dépend surtout des possibilités offertes par la société d'accueil. Par exemple, les mesures discriminatoires donnent lieu à des réactions politiques assez divergentes. Au Québec, les lois 22 et 101 suscitent une réaction très forte de la base. Différents groupes au sein de l'élite communautaire tentent d'encadrer le mouvement par le biais de la *Federazione delle associazioni italiane del Québec* (FAIQ) et du *Consiglio Educativo Italo-Canadese*. En Suisse par contre, les règlements interdisant l'action politique et la fermeture du système politique encouragent les retours massifs au détriment du militantisme. Malgré tout, les associations politiques comme la *Federazione delle Colonie libere italiane* (FCLI), les *Associazioni cristiane lavoratori italiani* (ACLI) et le *Comitato*

nazionale d'intesa (CNI) revendiquent énormément auprès des gouvernements italien et suisse. Cependant, malgré des efforts considérables, les échecs répétés provoquent l'essoufflement de ces mouvements au début des années 1980.

Mots clés : Immigration-Québec; Immigration-Suisse; Émigration-Italie; Action politique-Immigration italienne; Études comparées, Associations italiennes.

Summary

The parallel study of the political behaviours of Italians in Quebec and Switzerland after 1945 rests on a micro-comparatist approach inspired by the works of Reinhard Bendix, Marc Bloch, Marcel Détienné and Barrington Moore Jr. Micro-comparison is based on the direct analysis of both cases in order to highlight new elements that have been overlooked in previous research based on a Nation-state framework. Instead of elaborating general conclusions, theoretical models or typologies, it seeks to better understand each individual case. Therefore, micro-comparison satisfies the methodological conditions on which history is based: respect for sources, historicism and inductive investigation. This research unfolds in two parts. The in-depth analysis of each case will highlight units of comparison that will be compared in a second part.

Although the Italian communities of Quebec and Switzerland sprung from the same migratory movement, their political evolution after 1945 has been somewhat different. Micro-comparison shows that their political actions depend on the interactions of three groups of factors: those linked to Italy (pre-migration political baggage, i.e.), those linked to the host society (political system, i.e.) and those linked to the migrant community itself (demographic transformations, i.e.). Although all these elements play an essential role in explaining the political attitudes and behaviours of Italian migrants and their descendants, factors linked to the host society are pivotal. For example, the limits and possibilities offered by each political system have forced Italians to adapt in different ways in Quebec and Switzerland to discrimination. In Montreal, the language laws of the 1970s have provoked a very strong reaction from ordinary men and women. Ethnic leaders have tried to organise and control this movement through associations such as the *Federazione delle associazioni italiane del Québec* (FAIQ) and the *Consiglio Educativo Italo-Canadese*. In Switzerland, on the other hand, rigid legislation against political involvement by foreigners and the

unresponsiveness of Swiss authorities to migrant demands have led to massive returns instead of political militancy. Nonetheless, extremely dynamic political associations such as the *Federazione delle Colonie libere italiane* (FCLI), the *Associazioni cristiane lavoratori italiani* (ACLI) and the *Comitato nazionale d'intesa* (CNI) have led long battles in order to gain some recognition from the Italian and Swiss governments. Although they had been able to mobilise many thousands in the 1960s and 1970s, constant setbacks had broken much of their initial militancy by the early 1980s.

Key words: Immigration-Quebec; Immigration-Switzerland; Emigration-Italy; Political action-Italian immigration; Comparative studies; Italian associations.

Table des matières

Sommaire.....	i
Table des matières.....	v
Liste des sigles et abréviations.....	viii
Remerciements.....	x
 Introduction	
A) Introduction.....	1
B) L'historiographie des études comparées.....	2
1) La comparaison et l'étude du social.....	2
2) La comparaison dans l'étude des migrations.....	5
C) L'historiographie des études migratoires.....	7
1) Historiographie québécoise.....	7
2) Historiographies américaine et canadienne-anglaise.....	8
3) Historiographie suisse.....	10
D) La méthodologie.....	11
1) Pour une comparaison historique : méthode et limites.....	11
2) Le microcomparatisme et l'action politique chez les migrants italiens.....	13
3) Commentaire sur l'utilisation des sources primaires.....	15
4) Commentaire sur les termes de recherche.....	15
Conclusion.....	16
 Chapitre I. L'action politique au sein de la communauté italienne au Québec (1945-1985)	
A) Introduction.....	18
B) Des années 1930 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.....	18

C) L'action politique limitée : l'élite communautaire et la politique...	20
1) Les conditions nécessaires à l'action politique.....	20
2) La petite bourgeoisie italo-montréalaise et l'action politique.....	22
3) La base italo-montréalaise et la participation politique.....	26
D) De la crise de St-Léonard à l'élection du PQ (1967-1976).....	27
1) La Révolution tranquille et le débat sur la langue d'enseignement.....	28
2) La crise de St-Léonard (1967-1969).....	30
3) La période d'insécurité (1970-1974).....	33
4) De la lutte à la loi 22 à la victoire du PQ (1974-1976).....	35
E) De l'élection du PQ à la fin de la crise linguistique (1976-1985).	39
1) La réorganisation du pouvoir politique au sein de la communauté.....	40
2) Le pouvoir politique et la communauté italienne.....	43
3) La base italo-montréalaise et l'action politique entre 1974-1985.....	45
Conclusion.....	46
Chapitre II. L'action politique au sein de la communauté italienne en Suisse (1945-1985)	
A) Introduction.....	49
B) Fascisme et antifascisme en Suisse avant 1945.....	50
C) Immigration de masse, instabilité et action politique jusqu'en 1963.....	51
1) Les Italiens et le modèle migratoire suisse.....	52
2) L'action politique « italienne » (1945-1963).....	54
3) La base et l'action politique.....	57
D) Stabilisation, xénophobie et action politique (1963-1981).....	58
1) Le traité de 1964, les mesures restrictives et la xénophobie.....	59
2) Expansion et politisation (1963-1969).....	61
3) Xénophobie, discrimination et action politique (1969-1974).....	64
4) Crise économique, insécurité et intégration (1974-1981).....	68

E) Stabilisation, deuxième génération et intégration locale.....	73
1) L'associationnisme italien dans les années 1980.....	73
2) La participation politique de la base (1963-1985).....	77
Conclusion.....	81
Chapitre III. Étude comparée de l'action politique au sein des communautés italiennes au Québec et en Suisse	
A) Introduction.....	84
B) L'action politique et l'Italie.....	85
1) L'émigration : un geste politique paradoxal.....	85
2) La vie politique et la société italienne.....	87
3) La vie politique et l'État italien.....	89
C) L'action politique et la société d'accueil.....	90
1) La vie politique et les politiques migratoires.....	91
2) La vie politique et la gestion des relations ethniques.....	93
3) La vie politique et les systèmes politiques locaux.....	95
D) L'action politique et l'évolution communautaire.....	98
1) La vie politique et l'évolution interne de la communauté.....	99
2) La vie politique et l'évolution interne du monde associatif.....	102
Conclusion.....	103
Conclusion.....	105
Bibliographie.....	112

Liste des sigles et abréviations

ACLI	<i>Associazione cristiana lavoratori italiani</i>
AdI	<i>Alliance des indépendants</i>
AN	<i>Action nationale</i>
APSL	<i>Association of Parents of St. Leonard</i>
ATEES	<i>Asociacion de trabajadores emigrantes espanoles en Suiza</i>
CECM	<i>Commission des écoles catholiques de Montréal</i>
CEQ	<i>Centrale de l'enseignement du Québec</i>
CFE	<i>Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers/Commission fédérale des étrangers</i>
CGIL	<i>Confederazione Generale Italiana del Lavoro</i>
CIBPA	<i>Canadian Italian Businessmen and Professionals Association</i>
CLI	<i>Colonia libera italiana</i>
CNE	<i>Conferenza nazionale dell'emigrazione</i>
CNI	<i>Comitato nazionale d'intesa</i>
CNIC-Qc	<i>Congresso nazionale degli Italo-Canadesi-regione Québec</i>
Co.co.co.	<i>Comitato consolare di coordinamento</i>
Com.it.es.	<i>Comitato degli Italiani all'estero</i>
<i>Consiglio</i>	<i>Consiglio Educativo Italo-Canadese</i>
CSC	<i>Confédération des syndicats chrétiens</i>
CISL	<i>Confederazione italiana sindacati lavoratori</i>
CSN	<i>Confédération des syndicats nationaux</i>
DC	<i>Democrazia cristiana</i>
FAIQ	<i>Federazione delle associazioni italiane del Québec</i>
FCLI	<i>Federazione delle Colonie libere italiane</i>
FILEF	<i>Federazione italiana lavoratori emigrati e famiglie</i>

FOBB	Fédération des ouvriers sur bois et bâtiment
FTMH	Fédération des travailleurs sur métaux et horlogers
FTQ	Fédération des travailleurs du Québec
INCA	<i>Istituto nazionale confederale di assistenza</i>
KAB	<i>Katholischen Arbeitnehmer Bewegung</i>
MIS	Mouvement pour l'intégration scolaire
MPIQ	Mouvement populaire italo-québécois
OFI	Ordre des Fils d'Italie
OIC	Ordre des Italo-Canadiens
OIFI	Ordre indépendant des Fils d'Italie
PCI	<i>Partito comunista italiano</i>
PDC	Parti démocrate chrétien (Suisse)
PLC	Parti libéral du Canada
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti québécois
PSBGM	<i>Protestant School Board of Greater Montreal</i>
PSS	Parti socialiste suisse
UN	Union nationale
USS	Union syndicale suisse

Remerciements

Ce mémoire n'aurait pas pu être ce qu'il est sans l'aide de plusieurs personnes. Je tiens à remercier particulièrement mon directeur, M. Bruno Ramirez pour l'appui constant qu'il m'a fourni, surtout lorsque j'ai commencé mes recherches.

Je tiens également à remercier le ministère des Affaires étrangères de l'Italie qui m'a accordé une bourse d'études d'un an pour poursuivre mes recherches à l'Université de Bologne. M. Raffaele Cocchi, professeur dans cette institution, m'a grandement aidé dans mes recherches et a facilité mon adaptation à la bureaucratie universitaire italienne.

Je tiens à remercier M. Giovanni Casagrande et tout le personnel du Forum Suisse pour l'étude des migrations de Neuchâtel que j'ai eu la chance de rencontrer. L'aide de MM. Claudio Micheloni et Mauro Bistolfi de la FCLI m'a également été incalculable. Je remercie également les membres des ACLI de Zurich avec qui j'ai eu la chance de parler.

Je tiens à remercier Mlle Sabrina Eleonori du *Centro Studi Emigrazione* de Rome qui m'a aidé dans mes recherches.

J'aimerais également souligner l'hospitalité de la famille Peroni de Bologne ainsi que de Doris et de Christian de Berne. M. Ermete et Mme Eugenia Pompei m'ont également accueilli dans leur demeure pendant une période prolongée et je leur en suis très reconnaissant.

Finalement, je remercie Francesca pour son appui constant, sa patience et sa bonne humeur. Sans elle, ce mémoire n'aurait pas été.

À mes parents,




Introduction

A) Introduction

L'analyse de l'action politique au sein des communautés italiennes de Montréal et de la Suisse se situe au croisement de la méthode comparée et des études migratoires. Discipline nationale par excellence, l'histoire néglige pendant longtemps ces deux branches qui adoptent une perspective transnationale. Ainsi, les communautés migrantes suscitent rarement l'intérêt des historiens avant les années 1960. Présentant peu de faits nouveaux, le présent mémoire fournit toutefois, par le biais de la comparaison, un regard nouveau sur l'action politique des Italiens dans leur société d'accueil. L'impact de l'immigration autant au Québec qu'en Suisse et l'évolution rapide des deux communautés entre 1945-1985 justifient pleinement ce mémoire. Par ailleurs, il réconcilie pratique historique et comparaison par l'utilisation d'une approche microscopique.

Ce mémoire offre une contribution originale à la méthode comparée en histoire et à l'étude des communautés italiennes. En première partie, la description de l'évolution de la comparaison, en général et dans les études migratoires, permet de situer le cadre méthodologique du mémoire. Par la suite, l'analyse des historiographies américaine, canadienne-anglaise, québécoise et suisse illustre les différentes avenues empruntées en histoire migratoire. Au plan méthodologique, ce mémoire doit beaucoup aux travaux de Reinhard Bendix, Marc Bloch, Marcel D tienne et Barrington Moore Jr. Leurs approches non scientifiques s'adaptent bien au caract re inductif de la discipline historique. Cette section aborde  galement la place des sources et la d finition des principaux termes de recherche : l'action politique et la communaut  italienne. Par ailleurs, les choix m thodologiques impliquent un plan d'exposition particulier o  la description d taill e de l' volution de chaque cas (Qu bec, Suisse) pr c de l'analyse compar e.



B) L'historiographie des études comparées

Malgré des progrès importants depuis 1920, la comparaison occupe encore une position marginale en histoire en plus de souffrir d'éclatement méthodologique. D'abord utilisée par les sociologues comme substitut à la méthode scientifique, la comparaison, par son caractère déductif, généralisateur et transnational, suscite la méfiance des historiens méthodiques. Toutefois, les conflits mondiaux ébranlent les fondements du nationalisme et favorisent le développement timide de la comparaison en histoire après Marc Bloch. Elle se divise en plusieurs branches qui reposent sur des principes méthodologiques distincts. Les historiens adoptent encore aujourd'hui une position plus prudente que les sociologues par rapport à la comparaison. Par exemple, ils préfèrent étudier des cas qui partagent le même cadre culturel et temporel.¹ Cependant, en histoire migratoire, la faible présence des historiens jusqu'aux années 1970 et le caractère transnational du sujet d'étude se conjuguent pour favoriser une utilisation plus soutenue de la méthode comparée.

1) La comparaison et l'étude du social

La méthode comparative moderne se développe dans les sciences sociales à la fin du 19^e siècle, en opposition à l'histoire nationaliste et particulariste des historiens de l'école méthodique. Profitant de l'engouement pour les sciences naturelles, les sociologues prétendent identifier des lois sociales avec la méthode scientifique. Toutefois, contrairement aux chimistes et aux physiciens, ils ne mènent pas des expériences de façon contrôlée sur leurs objets d'études. Cette limite confère une grande importance à la comparaison qui devient le moyen idéal pour isoler des variables, vérifier la présence de constantes et étudier objectivement les développements sociaux.² Les historiens méthodiques français refusent

¹ Victoria E. Bonnel, « The Uses of Theory, Concepts and Comparison in Historical Sociology », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 22, no 2 (avril 1980), p. 159.

² Pour cette approche voir, François Simiand, « Méthode historique et science sociale » [1903] dans Marina Cedronio (dir.), *Méthode historique et sciences sociales*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1987, pp. 113-169.

cette approche puisqu'elle ne tient pas assez compte des différences entre les cas. Leur méfiance n'est pas complètement injustifiée compte tenu des généralisations boiteuses de certains travaux comparatifs de l'époque (Spengler, Toynbee).³ Par ailleurs, la formation de l'histoire en tant que discipline nationale nuit au comparatisme. Comme le remarquent Marcel Détiéne pour la France et Comer Vann Woodward pour les États-Unis, pendant longtemps les historiens se sont concentrés sur le caractère unique, et donc incomparable, de leur pays.⁴

Le recul du nationalisme en réaction aux conflits mondiaux et l'interdisciplinarité grandissante favorisent l'expansion des études comparées en histoire. Après 1918 et de nouveau après 1945, certains historiens dont Bloch et Henri Pirenne conçoivent la comparaison comme un outil pour briser le nationalisme étroit.⁵ Par ailleurs, le rapprochement progressif de l'histoire et des sciences sociales après la mort d'Émile Durkheim (1917) et après 1945 avec l'émergence de l'École des Annales en France et de la nouvelle histoire sociale aux États-Unis favorise l'emprunt de nouvelles méthodes dont la comparaison.⁶ Toutefois, malgré l'interdisciplinarité croissante, l'histoire, contrairement à la sociologie, intègre superficiellement la comparaison. En effet, jusqu'à ce jour, les chercheurs des sciences sociales produisent la plupart des travaux d'histoire comparée.⁷ Ainsi, 45 ans

³ Raymond Grew, « The Case for Comparing Histories », *American Historical Review*, Vol. 85, no 4 (octobre 1980), p. 764 et Sylvia Thrupp, « Editorial », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 1, no 1 (octobre 1958), p. 1.

⁴ Marcel Détiéne, *Comparer l'incomparable*, Paris, Seuil, 2000, pp. 27-29 et Comer Vann Woodward, « The Comparability of American History » dans Comer Vann Woodward (dir.), *The Comparative Approach to American History*, N.Y.; Oxford University Press, 1997 [1968], p. 10.

⁵ Marc Bloch, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », [1928], *Mélanges historiques*, vol. 1 (1983) pp. 16-40; Henri Pirenne, « De la méthode comparative en histoire » dans G. Des Marex, et F.-L. Ganshof (dir.), *Ve congrès international des sciences historiques*, Bruxelles, Weissenbruch, 1923, pp. 19-23; Lucette Valensi, « Retour d'Orient. De quelques usages du comparatisme en histoire » dans Harmut Atsma et André Burguière (dir.), *Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales*, Paris, éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990, pp. 308-309 et Thrupp, *loc. cit.*, p. 1.

⁶ Maurice Aymard, « Histoire et comparaison » dans Harmut Atsma et André Burguière (dir.), *Marc Bloch aujourd'hui... op. cit.*, p. 271 et Raymond Grew, « On the Current State of Comparative Studies » dans Harmut Atsma et André Burguière (dir.), *Marc Bloch aujourd'hui... op. cit.*, p. 324.

⁷ Valensi, *loc. cit.*, p. 310.

après la mort de Bloch, la revue des *Annales* qu'il contribue à fonder aborde encore très rarement la comparaison.⁸

Utilisée autant par les historiens que par les chercheurs des sciences sociales, la comparaison historique souffre d'éclatement méthodologique. Les trois principaux types de comparaison se distinguent par le niveau de généralisation de leurs conclusions. La comparaison macroscopique se fonde sur l'étude de plusieurs cas afin de tester la validité d'un modèle théorique globalisant.⁹ Immanuel Wallerstein, dans ses travaux sur le système monde, utilise cette approche.¹⁰ À l'autre extrême, la comparaison microscopique repose sur l'analyse minutieuse de quelques cas pour faire ressortir leur évolution différenciée. La compréhension détaillée de chaque contexte prime la généralisation.¹¹ Par conséquent, les conclusions s'appliquent uniquement aux cas étudiés.¹² Un troisième modèle, la comparaison mésoscopique, se situe à mi-chemin entre particularismes et généralisations. Elle utilise des concepts théoriques pour encadrer ses conclusions, mais ne prétend pas à l'universalité.¹³ Pour Nancy L. Green, elle permet de faire la part du général et du particulier en distinguant les contraintes structurelles de l'expérience individuelle.¹⁴

Si les historiens ont adopté certains outils des sciences sociales, ils utilisent encore peu la comparaison. Méthodologiquement, plusieurs affirment qu'elle ne respecte pas la nature inductive de l'histoire et l'intégrité des sources puisqu'elle présuppose souvent un cadre conceptuel établi *a priori*.¹⁵ De plus, ils croient qu'elle implique nécessairement l'existence

⁸ Valensi, *loc. cit.*, p. 307.

⁹ Theda Skocpol et Margaret Somers, « The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 22, no 2 (avril 1980), p. 177 et Bonnel, *loc. cit.*, p. 160.

¹⁰ Bonnel, *loc. cit.*, p. 164.

¹¹ Skocpol, *loc. cit.*, pp. 175-181.

¹² Bonnel, *loc. cit.*, pp. 167-169 et Skocpol, *loc. cit.*, p. 181.

¹³ Grew, « The Case for... », *loc. cit.*, p. 774.

¹⁴ Nancy L. Green, « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales ESC*, vol. 45, no 6 (1990), p. 1339 et Nancy L. Green, « The Comparative Method and Poststructural Structuralism. New Perspectives for Migration Studies », *Journal of American Ethnic History*, vol. 13 (été 1994), p. 5 et suivantes.

¹⁵ Valensi, *loc. cit.*, p. 312 et Grew, « The Case for... », *loc. cit.*, p. 766.

de lois sociales, ce qui cadre mal avec l'historicisme.¹⁶ Par ailleurs, des problèmes concrets ralentissent la diffusion de la comparaison en histoire. Pour les historiens, la comparaison implique une connaissance approfondie des sources primaires et secondaires se rapportant à plusieurs contextes. Compte tenu du temps requis pour acquérir une seconde spécialisation et de l'explosion du savoir, les études comparées apparaissent difficiles pour un seul historien.¹⁷ Samuel L. Baily rapporte d'ailleurs à ce sujet : « Comparative history is not easy to do. For me it involved learning a new language, developing my computer skills, working in archives in five countries, and reading extensively in several distinct bodies of scholarly literature... ». ¹⁸ De plus, l'absence de débouchés, provoquée par la rareté des chaires d'histoire comparée, et la structure des études universitaires encouragent la spécialisation par époques et par pays.¹⁹

2) La comparaison dans l'étude des migrations

L'histoire migratoire, par le caractère transnational de son objet d'études et ses liens avec les sciences sociales, semble mieux adaptée à la comparaison que d'autres branches de l'histoire. Comme le remarque Green, elle s'y prête bien puisqu'elle regroupe plusieurs types de comparaisons possibles : les migrants par rapport à la société d'accueil et les groupes migrants entre eux, par exemple.²⁰ Par ailleurs, jusqu'aux années 1960, sauf aux États-Unis, les historiens n'étudient pratiquement pas les migrations puisqu'elles se conforment mal à un découpage national de l'histoire. Ils laissent la place à des chercheurs des sciences sociales qui ont moins de réticences par rapport à la comparaison. Plus récemment, plusieurs

¹⁶ Grew, « The Case for... », *loc. cit.*, p. 765.

¹⁷ *Ibid.*, p. 767; Thrupp, *loc. cit.*, p. 2 et Sylvia Thrupp et Simeon Sjoberg, « Correspondence », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 5, no 1 (octobre 1962), p. 120.

¹⁸ Samuel L. Baily, *Immigrants in the Lands of Promise. Italians in Buenos Aires and New York City. 1870-1914*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1999, p. xv.

¹⁹ George M. Fredrickson, « Comparative History » dans Michael Kammen (dir.), *The Past Before Us. Contemporary Historical Writing in the United States*, Ithaca, Cornell University Press, 1980, pp. 472-474.

²⁰ Green, « L'histoire comparative.... », *loc. cit.*, p. 1335.

chercheurs américains ont publié des études comparées de grande valeur.²¹ Au Québec, les recherches demeurent toutefois peu nombreuses à l'exception des travaux de Bruno Ramirez.²²

Le présent mémoire s'inscrit dans un cadre méthodologique fragmenté. Green identifie trois modèles comparatifs principaux en histoire migratoire.²³ Le type linéaire, fréquent, mais rarement explicite, étudie parallèlement un sujet (cohorte, groupe, individu) avant et après son départ. Le type convergent, privilégié aux États-Unis, compare plusieurs groupes dans un contexte d'arrivée. Puisque les migrants partagent le même cadre de vie, ce modèle accorde énormément d'importance aux facteurs culturels. Finalement, le modèle divergent, beaucoup plus rare, suit un groupe dans plusieurs contextes. Par conséquent, il se concentre sur les facteurs propres à la société d'accueil. Ce mémoire se rattache à ce modèle, tout comme les études de John W. Briggs et Baily.²⁴ Toutefois, il s'éloigne sensiblement de leurs approches. En effet, Briggs, confronté aux similarités qui unissent les Italiens de Kansas City, Rochester et Utica, abandonne la comparaison.²⁵ Quant à Baily, ses recherches approfondies sur le terrain débouchent sur une typologie généralisante de l'ajustement des migrants que ce mémoire n'adopte pas.²⁶

²¹ Voir par exemple les volumes suivant: Baily, *op. cit.*; Joseph Barton, *Peasants and Strangers. Italians, Rumanians and Slovaks in an American City. 1890-1950*, Cambridge, Harvard University Press, 1975; John W. Briggs, *An Italian Passage. Immigrants to Three American Cities. 1890-1930*, New Haven, Yale University Press, 1978, 348 pages et Nancy L. Green, *Ready-to-Wear and Ready-to-Work. A Century of Industry and Immigrants in Paris and New York*, Durham, Duke University Press, 1997.

²² Bruno Ramirez, *On the Move: French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy. 1860-1914*, Toronto, McClelland et Stewart, 1991 et Bruno Ramirez, *Crossing the 49th parallel. Migration from Canada to the United States. 1900-1930*, Ithaca, Londres, Cornell University Press, 2001, 212 pages.

²³ Green, « L'histoire comparative... », *loc. cit.*, pp. 1341-1344.

²⁴ Briggs, *op. cit.* et Baily, *op. cit.*

²⁵ Briggs, *op. cit.*, pp. xvi. et 274-278.

²⁶ Baily, *op. cit.*, pp. 223 et 237.

C) L'historiographie des études migratoires

Presque complètement ignorées par l'histoire jusqu'au début des années 1960, les études migratoires gagnent en importance par la suite, mais elles demeurent marginales au sein de la discipline. Au Québec et en Suisse, il faut même attendre jusqu'aux années 1970-1980, pour que l'immigration attire l'attention des historiens. Les limites nationales rigides de l'histoire excluent presque entièrement les migrants malgré leur rôle important. Par conséquent, les chercheurs des sciences sociales, notamment les économistes et les sociologues, publient les rares travaux parus avant 1970. Après 1970, les crises sociales et l'intérêt grandissant des gouvernements favorisent une expansion des études migratoires dont l'histoire profite relativement peu par rapport aux sciences humaines. À ce jour, l'immigration occupe un espace marginal dans les historiographies québécoise et suisse. Compte tenu de leur influence au Québec, les travaux américains et canadiens-anglais seront brièvement abordés.

1) Historiographie québécoise

Avant 1970, les communautés migrantes ne constituent pas un sujet d'étude pour les historiens québécois. La place démesurée qu'occupent le conflit anglais/français et le nationalisme ambiant détournent l'histoire de l'étude des migrants.²⁷ La plupart des travaux publiés à l'époque proviennent de chercheurs amateurs, souvent issus de la communauté qu'ils étudient. Pour les Italiens, les ouvrages de Guglielmo Vangelisti et d'Antonino V. Spada demeurent les exemples les plus importants.²⁸ Comme le souligne Sylvie Taschereau, ce dernier constitue un cas flagrant de *filiopietism*, c'est-à-dire la glorification excessive d'un groupe et de ses personnages influents.²⁹ Les sociologues publient les rares travaux

²⁷ Sylvie Taschereau, *Pays et patries. Mariages et lieux d'origine des Italiens de Montréal. 1906-1930*, Montréal, Université de Montréal, 1987, p. 34.

²⁸ Guglielmo Vangelisti, *Gli Italiani in Canada* [1955], Montréal, Chiesa italiana de N.S. della Difesa, 1958, 330 pages et Antonino V. Spada, *The Italians in Canada*, Montréal, Riviera Printers, 1969, 387 pages.

²⁹ Taschereau, *op. cit.*, p. 36

universitaires. Pour les Italiens, à part deux mémoires de maîtrise des années 1930 et les recherches de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, le champ d'études demeure pratiquement vierge.³⁰

Dans les années 1970, stimulées par l'histoire sociale américaine et les nouvelles politiques gouvernementales, les études migratoires croissent rapidement, mais les historiens occupent encore une place marginale. L'intérêt des *New Social Historians* américains pour les groupes migrants à partir de 1960 se répercute progressivement au Canada anglais et au Québec. Ainsi, les premiers travaux sur l'évolution sociale des Italiens à Montréal viennent de Robert F. Harney, historien américain, résidant à Toronto.³¹ Par ailleurs, l'implication gouvernementale dans les relations ethniques et la mise sur pied de programmes de subventions donnent une forte impulsion aux recherches universitaires.³² Cependant, les historiens occupent un espace marginal en histoire migratoire contrairement aux anthropologues, aux politicologues et aux sociologues dont les recherches répondent mieux aux besoins concrets des gouvernements.³³ Par ailleurs, les chercheurs négligent plusieurs thèmes, dont le rôle politique des migrants qui a fait l'objet d'une étude enrichissante, mais non exhaustive de Donat J. Taddeo et Raymond C. Taras.³⁴

2) Historiographies américaine et canadienne-anglaise

Par son influence sur les études migratoires québécoises, l'historiographie américaine mérite un résumé. Si les économistes, les sociologues et les travailleurs sociaux étudient l'immigration dès le début du siècle, il faut attendre les années 1950 pour voir les historiens

³⁰ Charles A. Bayley, *The Social Structure of the Italian and Ukrainian Immigrant Communities in Montreal. 1935-1937*, mémoire de maîtrise (Sociologie), McGill University, 1939; Harold A. Gibbard, *The Means and Modes of Living of European Immigrants in Montreal*, mémoire de maîtrise (Sociologie), McGill University, 1934 et Jeremy Boissevain, *The Italians of Montreal. Social Adjustment in a Plural Society*, Ottawa, Queen's Printer, 1970.

³¹ Taschereau, *op. cit.*, p. 37.

³² Sylvie Taschereau, « L'histoire de l'immigration au Québec. Une invitation à fuir les ghettos », *RHAF*, vol. 41, no 4 (printemps 1988), pp. 576-580.

³³ Taschereau, *loc. cit.*, p. 578.

³⁴ *Ibid.*, p. 586 et Donat J. Taddeo et Raymond C. Taras, *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*, Montréal, PUM, 1987.

se pencher sur la question.³⁵ Toutefois, le regain d'intérêt pour l'ethnicité qui suit la lutte pour les droits civiques et l'affirmation de plusieurs chercheurs issus de la deuxième génération entraînent une véritable explosion de l'histoire migratoire à partir de 1960.³⁶ L'arrivée tardive des historiens et l'influence de la *New Social History* provoquent l'ouverture de l'histoire migratoire à l'interdisciplinarité.³⁷ Plusieurs recherches transforment l'optique de l'histoire migratoire. Rudolf J. Vecoli dépeint l'immigrant non plus comme un être passif, mais comme un sujet de l'histoire.³⁸ Quant à Frank Thistlethwaite, il situe les migrations dans un cadre international qui minimise l'importance de la société d'accueil.³⁹ Jusqu'aux années 1990, les historiens se concentrent sur des études microscopiques (village par exemple).⁴⁰ Toutefois, ils négligent certains thèmes abordés par ce mémoire, notamment la comparaison, les conflits intracommunautaires et l'évolution des communautés après les années 1920.⁴¹

Tributaires des recherches américaines, les études migratoires canadiennes-anglaises influencent les chercheurs québécois. Les historiens canadiens étudient les communautés migrantes à partir de la fin des années 1960.⁴² L'engouement pour la *New Social History*, l'intérêt pour l'ethnicité qui se diffuse à partir des États-Unis, la constitution d'associations de recherches et les subventions gouvernementales disponibles après l'adoption du multiculturalisme (1971) favorisent le développement des études ethniques.⁴³ Parmi les chercheurs qui émergent dans les années 1970, Harney se distingue autant par la qualité de

³⁵ Taschereau, *op. cit.*, pp. 10-24.

³⁶ *Ibid.*, p. 22 et Rudolf J. Vecoli, « From *The Uprooted* to *The Transplanted*. The Writing of American Immigration History » dans Valeria Gennaro Lerda (dir.), *From « Melting Pot » to Multiculturalism. The Evolution of Ethnic Relations in the United States and Canada*, Rome, Bulzoni, 1990, pp. 29-30.

³⁷ Taschereau, *op. cit.*, pp. 23-24.

³⁸ *Ibid.*, pp. 27-28 et Vecoli, *loc. cit.*, p. 29.

³⁹ Vecoli, *loc. cit.*, pp. 31-32.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 36.

⁴¹ *Ibid.*, pp. 35, 49-50 et 52-53.

⁴² Howard Palmer, « Recent Studies in Canadian Immigration and Ethnic History. The 1970s and 1980s » dans Valeria Gennaro Lerda (dir.), *From « Melting Pot » to Multiculturalism...*, *op. cit.*, pp. 56-57.

⁴³ *Ibid.*, pp. 58-59.

ses travaux que par ses talents de formateur. Auteur d'articles et d'ouvrages sur les communautés italiennes de Montréal et de Toronto, il forme et influence plusieurs jeunes historiens, dont John Zucchi.⁴⁴ Toutefois, malgré la croissance rapide de l'histoire migratoire, les historiens (une vingtaine au Canada) demeurent peu nombreux par rapport aux sociologues.⁴⁵

3) Historiographie suisse

Presque complètement ignorée par les universitaires suisses jusqu'en 1965, l'immigration ne suscite l'intérêt des historiens que 20 ans plus tard. L'immigration pré-1914 donne naissance à quelques études insistant sur les dangers de la présence étrangère.⁴⁶ Entre 1945-1965, les chercheurs suisses publient à peine cinq livres qui portent surtout sur les problèmes médicaux et psychologiques des migrants.⁴⁷ Après cette date, l'inflation et la crise xénophobe favorisent l'analyse économique et sociale de l'immigration.⁴⁸ En 1973, Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny publie l'une des premières recherches complètes sur le « problème » des étrangers.⁴⁹ Au cours des deux décennies suivantes, les chercheurs des sciences sociales s'intéressent surtout aux problèmes linguistiques, aux difficultés scolaires, à la situation des femmes et à l'intégration de la seconde génération.⁵⁰ À partir de 1985, les historiens font discrètement leur entrée dans les études migratoires. Toutefois, comme le souligne Rosita Fibbi, ce champ souffre d'émiettement puisque « dominant des recherches éparses, menées avec relativement peu de moyens, limitées géographiquement, ponctuelles,

⁴⁴ Taschereau, *op. cit.*, p. 38.

⁴⁵ Palmer, *loc. cit.*, p. 78.

⁴⁶ Gérard Arlettaz et Sylvia Arlettaz, « L'immigration en Suisse depuis 1848. Une mémoire en construction », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol. 41, no 3 (1991), pp. 287-288 et Rosita Fibbi, « Bilan des recherches sur les migrations en Suisse et au Royaume-Uni », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 5, no 3 (1989), p. 148.

⁴⁷ Arlettaz, *loc. cit.*, p. 288.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 289.

⁴⁹ Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny, *Soziologie des Fremdarbeiterproblems: eine theoretische und empirische Analyse am Beispiel des Schweiz: mit 254 Tabellen*, Stuttgart, Enke, 1973.

⁵⁰ Fibbi, *loc. cit.*, p. 149.

avec une faible accumulation des connaissances ». ⁵¹ La création du Forum suisse pour l'étude des migrations de Neuchâtel en 1995 devrait compenser cette lacune.

D) La méthodologie

Confronté aux réticences méthodologiques des historiens, ce mémoire se veut une contribution modeste à la construction d'une comparaison proprement historique. Malgré les plaidoyers de Bloch, Sylvia Thrupp et d'autres, la comparaison occupe encore une position marginale en histoire. Les méthodes comparées élaborées par les sociologues ne se conforment pas toujours à la pratique historique fondée sur le respect des sources, l'induction et l'historicisme. Toutefois, plusieurs auteurs, dont Bendix, Moore et Dédienne utilisent un microcomparatisme qui respecte les exigences de l'histoire et fournit un regard neuf sur un sujet. À partir de leurs travaux, il s'agira de construire l'étude comparée de l'action politique des Italiens au Québec et en Suisse en identifiant le niveau d'analyse, la nature des cas et les unités de comparaison. Une brève discussion sur la place des sources primaires et sur la signification des termes de recherche (action politique et communauté italienne) conclut la description du cadre méthodologique.

1) Pour une comparaison historique : méthode et limites

L'histoire fixe des conditions méthodologiques générales que la comparaison doit remplir. L'induction et le respect pour les sources impliquent le rejet partiel de modèles comparatifs *a priori*. Par ailleurs, l'historicisme se conjugue difficilement avec l'élaboration d'un modèle explicatif ou d'une typologie puisque chaque cas a sa propre logique. La contribution de l'histoire aux études comparées ne peut donc venir de l'imitation de la macroscomparaison, profitable en sociologie, mais qui respecte difficilement l'intégrité des sources, l'historicisme et l'induction. La comparaison historique doit se défaire de considérations scientifiques qu'elle ne peut satisfaire. Comme le souligne Maurice Aymard,

⁵¹ Fibbi, *loc. cit.*, p. 148.

la valeur de l'histoire repose plus sur la remise en question de ses conclusions que sur des découvertes objectives.⁵² Par conséquent, la comparaison historique indique des pistes de recherche, soulève des questions, met en valeur les particularités et les similarités des cas, sans jamais créer un modèle ou une typologie. Toutefois, selon William H. Sewell Jr, malgré ses mérites, elle ne peut suppléer une analyse déficiente.⁵³

Une approche microcomparatiste, dérivée des travaux de Bendix, Bloch, Détéienne et Moore, se conforme à l'induction, à l'historicisme et au respect des sources propres à l'histoire. L'importance que ces auteurs accordent à l'intégrité des cas se manifeste dans leur rejet des conclusions généralisantes. Pour Détéienne, une comparaison qui débouche sur un modèle ou une typologie simplifie et déforme ses objets.⁵⁴ De plus, pour les sociologues Bendix et Moore, le nombre considérable de possibilités qui s'offrent aux groupes humains malgré les limites structurelles rend l'élaboration de typologies globalisantes illusoire.⁵⁵ Par conséquent, le microcomparatisme implique une connaissance approfondie des cas qui produit des conclusions particularistes. Comme l'affirme Détéienne, la comparaison de deux objets à partir d'un thème doit conduire à une meilleure compréhension des cas et non à des généralisations a-historiques.⁵⁶ Pour Bloch et Détéienne, l'attention aux particularités de chaque cas donne naissance à une comparaison qui brise le localisme de l'histoire nationale et la naturalité apparente de certains développements.⁵⁷ La mise en relation de deux contextes distincts stimule de nouvelles questions et accroît ainsi la compréhension des cas individuels.

⁵² Aymard, *loc. cit.*, p. 277.

⁵³ William H. Sewell Jr., « Marc Bloch and the Logic of Comparative History », *History and Theory*, vol. 6, no 2 (1967), p. 217.

⁵⁴ Détéienne, *op. cit.*, pp. 47 et 103; Reinhard Bendix, « Concept and Generalizations in Comparative Sociological Studies », *American Sociological Review*, vol. 28, no 4 (août 1963), p. 532.

⁵⁵ Reinhard Bendix et Bennet Berger, « Images of Society and Problems of Concept Formation in Sociology » dans Reinhard Bendix (dir.), *Embattled Reason. Essays on Social Knowledge*, New York, Oxford University Press, 1970, p. 125 et Barrington Moore Jr, « Strategy in Social Science » dans Barrington Moore Jr. (dir.), *Power and Social Theory. Six Studies*, Cambridge, Harvard University Press, 1958, pp. 131 et 150.

⁵⁶ Détéienne, *op. cit.*, pp. 46, 50, 64 et 108-113.

⁵⁷ Bloch, *loc. cit.*, pp. 16-40.

2) Le microcomparatisme et l'action politique chez les migrants italiens

Le niveau d'analyse microscopique influence l'étude de l'action politique au sein des communautés italiennes du Québec et de la Suisse. Par l'importance qu'il accorde à l'historicisme, à l'induction et aux sources, il détermine partiellement l'organisation de l'exposé et la nature des conclusions. Puisque le microcomparatisme repose sur les cas en tant que tels, les Italiens au Québec et en Suisse font d'abord l'objet d'analyses distinctes. La comparaison survient, seulement dans un deuxième temps, à partir des éléments dégagés inductivement. Quant aux conclusions, elles ne portent que sur les cas étudiés sans implications théoriques pour d'autres communautés italiennes. Limité théoriquement, le microcomparatisme jette un regard nouveau sur l'action politique des Italiens à Montréal et en Suisse en brisant le cadre national. La mise en rapport de deux communautés différentes suscite de nouvelles questions, remet en cause la naturalité de certains développements et indique de nouvelles pistes de recherche.

La sélection et le traitement des deux cas, l'action politique des Italiens au Québec et en Suisse, doit se conformer aux exigences méthodologiques de l'histoire. Délaissant les études basées sur des concepts théoriques, la microcomparaison historique s'articule à partir de deux cas partageant un lien concret. En effet, les migrants italiens connaissent une évolution différenciée, mais ils se rattachent au même espace spatio-temporel de départ. Cette approche emprunte beaucoup à la méthode de concordance élaborée par John Stewart Mill.⁵⁸ Par ailleurs, pour respecter l'intégrité des contextes et éviter les anachronismes, chaque cas doit être analysé en fonction de sa propre logique. Ainsi, comme le souligne Bloch, la problématique, dans ce cas l'action politique, fixe les limites géographiques des

⁵⁸ John Stuart Mill, « Two Methods of Comparison » [1888] dans Amitai Etzioni et Frederick L. DuBow (dir.), *Comparative perspectives. Theories and methods*, Boston, Little, Brown, 1970, pp. 208-213.

cas.⁵⁹ Alors que le projet de départ prévoyait une comparaison Québec/Suisse romande, l'étude démontre qu'en Suisse, l'activité des Italiens se dirige vers le gouvernement fédéral, rendant l'analyse politique dans les régions linguistiques moins pertinente. La politisation des divisions linguistiques et le nationalisme, qui jouent un rôle primordial au Québec, n'existent pratiquement pas en Suisse romande.⁶⁰ De plus, le principe de territorialité élimine presque entièrement la possibilité d'un débat sur la langue d'enseignement.⁶¹

L'élaboration et l'utilisation des unités d'analyse, les points de comparaison concrets entre les deux cas, doivent répondre aux exigences du microcomparatisme historique. En rejetant les modèles théoriques *a priori*, la microcomparaison doit extraire ses unités par l'analyse inductive de chaque contexte. Par exemple, si les entrepreneurs italo-montréalais jouent un rôle politique important dans leur communauté, l'historien peut mettre cet élément en relation avec la situation en Suisse. Cependant, pour éviter les conclusions superficielles, les unités d'analyse devraient avoir sensiblement le même sens d'un contexte à l'autre. Toutefois, la complexité des cas rend cet objectif irréalisable. La contextualisation représente une solution partielle. Bien qu'elle ne puisse uniformiser les unités de comparaison, elle assure au moins une meilleure compréhension de chaque unité dans son contexte et demeure donc la meilleure option.⁶² Ainsi, le rôle politique des entrepreneurs, dominant à Montréal, effacé en Suisse, s'inscrit dans des contextes différents qui donnent leur sens à ces développements. Sans une description des cas dans toute leur complexité, les unités d'analyse apparaissent comme des éléments désarticulés et inintelligibles.

⁵⁹ Bloch, *loc. cit.*, p. 37.

⁶⁰ voir particulièrement André Donneur, « Un nationalisme suisse romand est-il possible? » dans René Kunsel et Daniel-Louis Seiler (dir.), *Vous avez dit « Suisse romande »?*, Lausanne, Institut de Science politique, 1983, pp. 25-52 et Carol L. Schmid, *Conflict and Consensus in Switzerland*, Berkeley, Los Angeles, Londres, University of California Press, 1981, pp. 150-153.

⁶¹ Schmid, *op. cit.*, pp. 20-24 et Iso Camartin, « Les relations entre les quatre régions linguistiques » dans Robert Schläpfer (dir.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, éd. Zoé, 1985, pp. 263-267.

⁶² Sophie Body-Gendrot, « Essai de définitions en matière de comparaisons internationales », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, no 1 (1992), p. 14 sur le sens fluide des termes immigré/immigrant, race, groupe ethnique/minorité dans plusieurs pays.

3) Commentaire sur l'utilisation des sources primaires

L'utilisation limitée des sources primaires dans ce mémoire ne nuit pas à la compréhension approfondie des deux contextes, condition essentielle au microcomparatisme. En effet, comme le souligne Thrupp, l'analyse comparée doit satisfaire les exigences des historiens spécialistes.⁶³ Ce mémoire répond à cette condition puisque le foisonnement de recherches sur les Italiens à Montréal et en Suisse permet d'analyser précisément l'évolution politique au sein des deux communautés. L'étude comparée d'un groupe migrant moins bien documenté aurait été impossible dans le cadre du mémoire de maîtrise et difficile même pour un historien professionnel. Le temps requis pour analyser les sources provenant de plusieurs contextes favorise d'ailleurs la rédaction d'ouvrages collectifs en histoire comparée. Cependant, le caractère fragmentaire des recherches sur les organisations politiques en Suisse pour la période 1960-1985 a rendu nécessaire la consultation de l'hebdomadaire *Emigrazione Italiana*, publié par la plus importante association italienne, la *Federazione delle Colonie libere italiane* (FCLI). Malgré son apport inestimable, ce journal présente des limites, notamment son parti pris pour la FCLI qui a toutefois été mitigé par l'utilisation de sources secondaires.

4) Commentaire sur les termes de recherche

L'étude des communautés italiennes au Québec et en Suisse s'articule à partir d'une définition large de l'action politique que la comparaison enrichira progressivement. Détienne souligne l'importance de comparer à partir d'une catégorie générale de manière à ne pas exclure certains développements *a priori*.⁶⁴ En effet, une conception large de l'action politique qui comprend toutes les actions à caractère public permet d'explorer l'évolution particulière des Italiens au Québec et en Suisse sous toutes ses facettes. De plus, la comparaison, en analysant chaque contexte minutieusement, met en valeur les nuances que

⁶³ Thrupp, « Correspondence », *loc. cit.*, p. 120.

⁶⁴ Détienne, *op. cit.*, pp. 44-47.

peut renfermer l'action politique. L'exploration du champ des possibles, pour reprendre l'expression de Détiene, permet de tirer le maximum de l'analyse comparée d'un sujet. Au contraire, l'élaboration d'une définition générale ou la création d'une typologie de l'action politique simplifierait nécessairement les cas étudiés.⁶⁵

Souvent perçus comme des groupes monolithiques, plusieurs éléments divisent toutefois les Italiens au plan politique. Sans s'attarder au débat sociologique sur la nature de la communauté ethnique, ce mémoire se contente de relativiser l'unité politique des populations italiennes. Premièrement, les migrants et leurs descendants ne forment pas des communautés monolithiques. Les Italiens au Québec et en Suisse subissent l'influence de la société d'accueil comme en témoigne leur évolution politique différenciée. De plus, les associations ou les individus luttent continuellement entre eux pour s'approprier le droit de représenter la communauté. Cependant, aucun groupe ne réussit jamais, ni au Québec, ni en Suisse à faire l'unanimité. Deuxièmement, l'étude des deux cas met rapidement en évidence la division entre l'élite politique qui domine les organisations ethniques et les membres de la base communautaire. Ces derniers s'inscrivent rarement aux associations et ils adoptent une multitude de comportements politiques dont cette étude ne peut pas toujours rendre compte. Le militantisme et l'idéalisme des dirigeants associatifs ne trouvent pas nécessairement un écho favorable chez la majorité des Italiens.

Conclusion

L'analyse comparée de l'action politique des Italiens au Québec et en Suisse tire profit des apports de deux sous-disciplines : l'histoire comparée et l'histoire migratoire. Longtemps limitée par les frontières nationales, il faut attendre les conflits mondiaux et l'éclosion de l'interdisciplinarité pour voir l'histoire adopter timidement la comparaison. L'histoire des migrants connaît sensiblement le même cheminement et malgré la rédaction de

⁶⁵ Détiene, *op. cit.*, pp. 46-50.

quelques travaux intéressants au Québec et en Suisse à partir de la fin des années 1970, elle demeure marginale. Méthodologiquement, ce mémoire tente de réconcilier histoire et comparaison par le biais d'une approche microcomparatiste originale. Elle respecte l'historicisme, l'induction et l'intégrité des sources propres à l'histoire. La sélection et l'utilisation du niveau d'analyse, des cas et des unités d'analyse témoignent d'un attachement profond à l'intégrité des contextes. Privé de considérations théoriques, le microcomparatisme tente de jeter une lumière nouvelle sur l'étude des Italiens à Montréal et en Suisse.

L'induction et le respect de l'intégrité des cas, intrinsèques au microcomparatisme, déterminent la structure du mémoire. La nécessité de comprendre chaque cas dans ses détails et de situer les unités d'analyse dans leur contexte suppose une division en trois chapitres. Dans une première partie, l'étude porte sur le développement de l'action politique chez les Italo-Montréalais à partir de 1945. Au départ, les notables communautaires profitent de l'arrivée des migrants pour renforcer leur pouvoir économique et politique. Le nationalisme et l'éclosion du conflit linguistique à la fin des années 1960 provoquent la politisation de la base et une réorganisation du monde associatif. La deuxième partie décrit l'évolution de l'action politique chez les Italiens en Suisse. Considérés comme des travailleurs temporaires, le gouvernement suisse ne reconnaît pas leurs droits politiques. Cette situation encourage les retours et l'expression de revendications auprès du gouvernement de Rome. L'inefficacité partielle de cette stratégie, la stabilisation de la population italienne et l'éclosion de la xénophobie favorisent l'helvétisation et la politisation des associations migrantes au cours des années 1960. Après les deux chapitres descriptifs, la troisième partie, comparative, met en rapport les deux contextes en fonction des unités d'analyse issues de chaque cas.

Chapitre I. L'action politique au sein de la communauté italienne au Québec (1945-1985)

A) Introduction

Les activités politiques au sein de la communauté italienne de Montréal se transforment considérablement au cours de la période 1945-1985. L'internement des dirigeants communautaires par le gouvernement canadien en 1940 ébranle les associations italiennes. Entre 1945-1967, les membres de l'élite communautaire profitent économiquement et politiquement de l'arrivée de milliers de nouveaux migrants. Certains hommes d'affaires ou professionnels servent d'intermédiaires entre les migrants italiens et les partis politiques. La crise linguistique, qui débute à St-Léonard en 1967, marque l'entrée dans la vie publique de la base communautaire. Les Montréalais d'origine italienne s'impliquent de plus en plus, comme en témoignent un taux de naturalisation accru et la formation d'associations militantes. La victoire du PQ en 1976 provoque paradoxalement une plus grande participation aux affaires publiques et un repli sur la communauté. Cette évolution reflète les transformations de la communauté italienne et du modèle de gestion des relations ethniques au Québec.

B) Des années 1930 à la fin de la Deuxième Guerre mondiale

Dans les années 1920-1930, la communauté acquiert une grande stabilité interne, caractérisée notamment par la mise sur pied d'institutions ethniques : associations, commerces, écoles, églises, quartiers, etc.¹ Dans le domaine politique, le conflit entre fascisme et antifascisme déchire les associations italiennes à partir du début des années 1920. À l'étranger, le régime fasciste diffuse une image positive de l'Italie qui permet aux

¹ Bruno Ramirez, « Ethnicity on Trial: The Italians of Montreal and the Second World War » dans Lubomyr Y. Luciuk *et al.* (dir.). *On Guard for Thee. War, Ethnicity, and the Canadian State. 1939-1945*, Ottawa, Canadian Committee for the History of the Second World War, 1988, p. 76.

communautés italiennes de s'affirmer dans un contexte hostile.² L'adoption du fascisme par l'Ordre des Fils d'Italie (OFI) provoque la scission, en 1927, de l'Ordre indépendant des Fils d'Italie (OIFI) qui devient l'Ordre des Italo-Canadiens (OIC) en 1936. Les membres de l'élite italo-montréalaise se retrouvent surtout au sein de l'OFI.³ Les deux associations n'ont pas une forte base idéologique. Ils reflètent surtout des luttes entre dirigeants communautaires.⁴ Comme le souligne Mario Duliani à propos des internés Italo-Canadiens durant la Deuxième Guerre mondiale :

En ce qui concerne les Italiens, j'eus souvent l'occasion de parcourir des documents officiels à leur sujet et que les intéressés eux-mêmes me faisaient lire. À quelques exceptions près, l'on peut dire qu'ils s'étaient rendus, à juste raison, suspects non pas à cause de considérations doctrinales qu'ils n'auraient été en mesure ni de comprendre ni de saisir, mais surtout parce qu'ils avaient obéi à l'ambitieuse démanigaison de s'afficher aux banquets et aux parades organisés par les consuls, ou par celle de lire leur nom imprimé en toutes lettres dans un petit hebdomadaire local.⁵

L'internement, en 1940, des dirigeants communautaires par le gouvernement canadien détruit pratiquement les mouvements politiques dans la communauté. Le 10 mai 1940, au moment de l'entrée en guerre de l'Italie, la Gendarmerie royale du Canada emprisonne 450 Italo-Canadiens dont la moitié proviennent de Montréal. De plus, le gouvernement désigne tous les Italiens non naturalisés ou naturalisés après le 1er septembre 1929 comme *enemy aliens*. La répression bouleverse les organisations communautaires, discrédite les porte-parole ethniques et limite l'expression publique de l'ethnicité.⁶ Comme le remarque Leonard Frenza, membre actif de l'OFI montréalais, en 1945, la plupart des membres de la communauté ne veulent plus s'impliquer dans cette association.⁷

² Ramirez, *loc. cit.*, p. 77.

³ Claude Painchaud et Richard Poulin, *Les Italiens au Québec*, Hull, Asticou, 1988, p. 118.

⁴ Ramirez, *loc. cit.*, pp. 78-79.

⁵ Mario Duliani, *La ville sans femmes*, Montréal, Société des éditions Pascal, 1945, p. 248.

⁶ Ramirez, *loc. cit.*, pp. 72-74.

⁷ Kenneth Bagnell, *Canadese. A Portrait of the Italian Canadians*, Toronto, Macmillan, 1989, p. 101.

C) L'action politique limitée : l'élite communautaire et la politique

Après 1945, une classe de petits entrepreneurs et de professionnels, issus de la première vague migratoire, domine la communauté, alors que peu d'organisations politiques provenant d'Italie s'installent à Montréal.⁸ La croissance rapide de la population d'origine italienne entre 1945 et 1971 (28 000 en 1941, 34 000 en 1951, 108 000 en 1961 et 170 000 en 1971) joue un rôle fondamental dans l'évolution politique de la communauté. L'évolution sociodémographique de la population d'origine italienne, les politiques migratoires canadiennes et le modèle de gestion de la diversité ethnique montréalais favorisent la mise en place des éléments qui permettent à l'élite italo-montréalaise de s'affirmer politiquement.

1) Les conditions nécessaires à l'action politique

La politique migratoire canadienne et les liens familiaux favorisent la formation d'une communauté italienne concentrée résidentiellement, professionnellement et socialement. Entre 1945-1967, sur 410 000 migrants italiens, 90 % entrent au Canada par l'entremise d'un parent dans le cadre du programme de parrainage.⁹ La famille est essentielle à l'insertion socioéconomique puisqu'elle aide le migrant à se trouver un emploi et un logement.¹⁰ Selon Claude Painchaud, les migrations en chaîne permettent la reproduction de villages qui deviennent des ghettos.¹¹ Cependant, les Italo-Montréalais entretiennent des liens familiaux et professionnels avec les Canadiens français.¹² Selon Gérard Laplace, la concentration résidentielle des Italo-Montréalais dénote une double discrimination fondée sur l'origine

⁸ Painchaud, *op. cit.*, p. 196.

⁹ Nicole Malpas, *Étude d'un mouvement migratoire. L'immigration italienne au Québec. 1931-1971*, Mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal, 1983, p. 17 et Jeremy Boissevain, *The Italians of Montreal. Social Adjustment in a Plural Society*, Ottawa, Queen's Printer, 1970, p. 10.

¹⁰ Mauro Peresinni, *Pratiques et stratégies migratoires. Le cas des Italiens originaires du Frioul*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, 1983, pp. 133-135 et Giuseppe Castelli, *Étude sur le rôle de l'Église dans l'intégration des immigrants d'origine italienne dans la société montréalaise*, Doctorat (théologie), Université de Montréal, 1980, pp. 66-67.

¹¹ Painchaud, *op. cit.*, pp. 87 et 92.

¹² Boissevain, *op. cit.*, pp. 45-50.

ethnique et la classe sociale.¹³ Au plan professionnel, le nouvel arrivant travaille souvent dans la même entreprise que son parrain.¹⁴ Environ 75 % des migrants italiens occupent des emplois manuels,¹⁵ ils parrainent des membres de leur famille qui se retrouvent au bas de l'échelle socioéconomique.

Le modèle de gestion des différences culturelles à Montréal renforce la concentration économique, résidentielle et sociale des Italo-Montréalais. Dès la décennie 1840, pour éviter les conflits ethniques, les élites des deux groupes dominants (Anglais et Français) encouragent l'évolution d'univers institutionnels divisés selon la religion (catholique et protestante) et la langue. Par la suite, l'arrivée de nouveaux groupes favorise l'éclosion, au sein de chaque communauté, d'institutions propres (associations, commerces, écoles privées, églises, hôpitaux, etc.).¹⁶ Au plan scolaire, les groupes dominants refusent la création d'écoles publiques non catholiques ou non protestantes.¹⁷

Le cloisonnement ethnique du Québec est en quelque sorte un anti-melting pot. Sans visées assimilatrices affichées, c'est un système qui vise à minimiser les frictions entre les groupes, à réduire les points de contact et à assurer que chacun puisse, s'il le veut, se développer à l'abri des influences extérieures et selon ses propres normes.¹⁸

Par ailleurs, l'État, l'Église, les partis politiques et les autres institutions de la société canadienne-française n'interviennent pas et s'opposent même ouvertement à l'immigration au moins jusqu'aux années 1950.¹⁹

¹³ Gérard Laplace, *Quartier ethnique et propriété foncière. Le cas de la communauté italienne de Montréal*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, 1984, p. 22.

¹⁴ Claude Painchaud et Richard Poulin, « Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise », *Sociologie et Société*, vol. 15, no 2 (1983), p. 97 et Peressini, *op. cit.*, p. 152.

¹⁵ Painchaud, *op. cit.*, pp. 96-99.

¹⁶ Micheal M. Rosenberg et Jack Jedwab, « Institutional completeness, ethnic organizational style and the role of the state: the Jewish, Italian and Greek communities of Montreal », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 29, no 3 (1992), p. 271.

¹⁷ Michael D. Behiels, *Le Québec et la question de l'immigration. De l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique. 1900-1985*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, p. 5.

¹⁸ Paul-André Linteau, « Les Italo-Québécois. Acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec », *Studi Emigrazione*, vol. 24, no 86 (1987), p. 191.

¹⁹ Martin Pâquet, *Vers un ministère québécois de l'immigration. 1945-1968*, Ottawa, Société historique du Canada, 1997, pp. 6-7 et Behiels, *op. cit.*, pp. 5-7.

La discrimination populaire et le cloisonnement institutionnel isolent les Italo-Montréalais davantage. Ils vivent dans les mêmes quartiers ouvriers que les Canadiens français et ils occupent les mêmes emplois. La compétition sur les marchés du logement et du travail donne naissance à des préjugés.²⁰ Les contacts, loin de favoriser la compréhension, augmentent plutôt l'animosité. Les Italo-Montréalais voient les Canadiens français comme des gaspilleurs et des irresponsables alors qu'ils admirent les Canadiens anglais pour leur succès.²¹ Par ailleurs, l'enquête d'Yvan Bordeleau révèle que les Italiens ainsi que presque tous les groupes migrants s'accordent pour dire que l'accueil de la part des Canadiens français était plus ou moins chaleureux.²² Ce n'est pas un hasard si le rapport de la Commission Gendron insiste sur la modification de l'attitude des Québécois comme la condition *sine qua non* à l'intégration des immigrants à la société francophone.²³

2) La petite bourgeoisie italo-montréalaise et l'action politique

Plusieurs entrepreneurs et professionnels italo-montréalais profitent de l'isolement des migrants italiens pour accroître leur pouvoir économique. L'ethnicité permet aux membres de l'élite italo-montréalaise de se créer des réseaux de clients, d'employés et de locataires. Au début des années 1950, plusieurs petits-bourgeois italo-montréalais, presque assimilés au groupe francophone, reprennent contact avec la culture italienne (coutumes, langue, etc.) afin d'attirer des clients parmi les nouveaux migrants.²⁴ De plus, les entrepreneurs italo-montréalais embauchent beaucoup de travailleurs italiens à faible coût. Jeremy Boissevain révèle que 31 % des migrants travaillent pour des Italiens et 46 % avec

²⁰ Boissevain, *op. cit.*, pp. 58-59; Laplace, *op. cit.*, p. 49 et Paul Cappon, *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, pp. 35-37.

²¹ Boissevain, *op. cit.*, pp. 57-58.

²² Yvan Bordeleau et René Didier, *Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec*, Étude E6 rédigée pour le compte de la Commission Gendron, Québec, Éd. officiel du Québec, 1973, p. 170.

²³ Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec (Commission Gendron), *Livre III. Les groupes ethniques. Les autres groupes ethniques et l'épanouissement du français au Québec*, Québec, Éd. officiel, 1972, p. 81.

²⁴ Boissevain, *op. cit.*, p. 8.

des Italiens.²⁵ Au niveau des logements, les propriétaires immobiliers utilisent l'ethnicité pour créer un marché du logement captif.²⁶ De plus, les promoteurs immobiliers italiens favorisent le rassemblement de la communauté puisqu'ils construisent des maisons pour les nouveaux venus.²⁷ Pour augmenter leur visibilité et leurs gains économiques, plusieurs notables s'impliquent dans les associations.²⁸

L'action politique des membres de l'élite italienne s'insère dans le cadre du réseau associatif. Selon Boissevain, à la fin des années 1960, les 600 individus actifs dans la direction de l'une des 60 associations italiennes de Montréal forment le *leadership* de la communauté.²⁹ Le grand nombre d'organisations révèle les conflits au sein de l'élite. Dans le domaine politique, les associations se rangent derrière différentes bannières à tous les niveaux.³⁰ L'Église italienne et le consulat servent de médiateurs auprès des différentes factions.³¹ Au sein du monde associatif, les groupes et les individus ne disposent pas tous du même pouvoir. En 1949, certains petits-bourgeois de la seconde génération fondent la *Canadian Italian Businessmen and Professionals Association (CIBPA)*.³² À la fin des années 1960, elle compte environ 400 membres et elle est l'interlocutrice privilégiée des gouvernements.³³ Elle souffre cependant de luttes constantes pour le pouvoir entre ses membres les plus influents.

Les membres de l'élite utilisent leur pouvoir économique et leur influence au sein des associations pour mobiliser le vote des Italo-Montréalais en leur faveur au niveau municipal. Au cours des années 1950-1960, quelques entrepreneurs importants occupent des sièges au

²⁵ Boissevain, *op. cit.*, p. 16. Painchaud et Poulin présentent des données semblables 20 ans plus tard. Voir Painchaud, *op. cit.*, p. 101.

²⁶ Laplace, *op. cit.*, p. 25.

²⁷ Painchaud, *op. cit.*, p. 88.

²⁸ Boissevain, *op. cit.*, p. 35.

²⁹ *Ibid.*, pp. 21-22.

³⁰ *Ibid.*, p. 35.

³¹ *Ibid.*, p. 25.

³² *Ibid.*, pp. 27-31.

³³ *Ibid.*, p. 23.

niveau municipal, notamment Alfredo Gagliardi à Montréal, Camillo Martellani à Ville-Émard et MM. Di Zazzo et Barone à St-Léonard. Selon Painchaud, ils mobilisent le vote des Italo-Montréalais grâce à leur implication communautaire et à leurs succès en affaires.³⁴ Par exemple, en 1950, Gagliardi devient le premier conseiller municipal d'origine italienne de Montréal. Il est réélu en 1950, 1954, 1957 et 1960, en plus de participer en 1959 à la course à la mairie. Par ailleurs, il dirige l'OFI et le *Corriere italiano* qu'il fonde en 1952.³⁵ Le cas de Mario Barone démontre également les liens importants entre succès économique et pouvoir politique, surtout pour les promoteurs immobiliers. Il construit des duplex et des triplex pour des familles italiennes avec de la main-d'oeuvre italienne, ce qui lui permet de développer une clientèle considérable à St-Léonard.³⁶ L'implication politique s'avère essentielle au plan économique, car « For builders, since local land use and development opportunities are controlled by various levels of government, it is of prime importance to be aware of shifts in political winds, and to influence those shifts to the extent possible.»³⁷

Au niveau scolaire, le clergé et les notables italo-montréalais agissent surtout auprès de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). La concentration résidentielle donne naissance, au sein de la CECM, à plusieurs écoles « italiennes », ce qui rend la création d'écoles distinctes inutile.³⁸ Le *leadership* communautaire tolère de moins en moins la domination du secteur anglo-catholique par des dirigeants d'origine irlandaise. Ses membres demandent que l'organisation scolaire reflète le poids démographique grandissant des Italo-Montréalais.³⁹ Ils appuient à deux reprises la création d'un secteur bilingue pour les

³⁴ Painchaud, *op. cit.*, p. 198.

³⁵ Boissevain, *op. cit.*, p. 22 et Painchaud, *op. cit.*, p. 198.

³⁶ Giuliano E D'Andrea, *When Nationalisms Collide. Montreal's Italian Community and the St. Leonard Crisis. 1967-1969*, Mémoire de maîtrise (Histoire), McGill University, 1990, p. 143.

³⁷ Michiko Aramaki, *Family, Paesani and Networks: Politics and Economy of Montreal Italians*, Mémoire de maîtrise (anthropologie), McGill University, 1994, p. 223.

³⁸ Rosenberg, *loc. cit.*, p. 279.

³⁹ Behiels, *op. cit.*, p. 17.

immigrants, ce que la CECM refuse.⁴⁰ La mise en place de quelques écoles bilingues au début des années 1960 provoque des tensions au sein de la communauté. Le clergé catholique et la plupart des notables italo-montréalais appuient ces écoles alors qu'*Il Cittadino Canadese* les dénonce.⁴¹ À la base, certains parents s'opposent. Par exemple, ils refusent d'envoyer leurs enfants à l'école bilingue Ste-Rita puisqu'ils jugent qu'il vaut mieux se concentrer uniquement sur l'anglais pour des raisons économiques.⁴²

Aux niveaux fédéral et provincial, certains membres de l'élite italo-montréalaise deviennent organisateurs politiques. Ils utilisent le « vote italien » comme levier pour obtenir des concessions des partis politiques. Ils agissent individuellement ou par le biais de la CIBPA qui présente de nombreux mémoires aux deux gouvernements pendant la période.⁴³ Par ailleurs, elle demande la nomination d'un sénateur fédéral italo-canadien depuis 1952.⁴⁴ Au niveau provincial, Maurice Duplessis, premier ministre, tisse des liens solides avec Gagliardi, Capobianco, Esposito, Martinelli, Remiggi, Tucci et Vacchino, tous membres influents de la CIBPA.⁴⁵ À la suite de leurs pressions par le biais de l'association patronale, il accorde les fonds nécessaires à la construction de l'orphelinat italien St-Joseph (1956) et de l'hôpital Santa Cabrini (1957).⁴⁶ Le premier député provincial italo-québécois, Camillo Martellani, est d'ailleurs élu en 1966 sous la bandière de l'Union nationale (UN).⁴⁷ Les relations avec les gouvernements renforcent le prestige des notables au sein de la communauté.

⁴⁰ Micheal D. Behiels, « The Commission des Écoles catholiques de Montréal and the Neo-Canadian Question. 1947-1963 », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 18, no 2 (1986), p. 50 et Donat Taddeo et Raymond C. Taras, *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987, pp. 80-87.

⁴¹ D'Andrea, *op. cit.*, pp. 146-148.

⁴² Boissevain, *op. cit.*, p. 62.

⁴³ *Ibid.*, p. 23.

⁴⁴ Painchaud, *op. cit.*, p. 199.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 197.

⁴⁶ *Ibid.*, pp. 197-198.

⁴⁷ Antonino V. Spada, *The Italians in Canada*, Montreal, Ottawa, Canada Ethnica, 1969, p. 191.

Les membres de la petite bourgeoisie italo-montréalaise profitent du *statu quo* pour asseoir leur pouvoir économique et politique. Ils n'ont donc pas intérêt à lutter contre la discrimination et l'isolement dont souffrent leurs compatriotes. Par conséquent, plusieurs d'entre eux deviennent très conservateurs. Lorsque Boissevain demande aux membres de la CIBPA pourquoi il n'existe aucun organisme d'aide aux migrants pauvres, ils répondent que c'est impossible de coordonner l'action des associations, que l'Église s'en charge déjà, que les familles doivent prendre soin de leurs membres et que de toute façon, les pauvres qui veulent travailler réussissent à s'en sortir.⁴⁸ Par ailleurs, ils réagissent négativement à la montée du nationalisme québécois au début des années 1960. En 1963, les membres de la CIBPA réservent un accueil hostile à René Lévesque, ministre libéral, lorsqu'il parle des bienfaits du nationalisme et de l'indépendance.⁴⁹

3) La base italo-montréalaise et la participation politique

Avant la crise de St-Léonard (1967-1969), la majorité des Italo-Montréalais s'intéresse peu à la vie politique. Les migrants, 65 % de la population italo-montréalaise en 1965, considèrent l'émigration comme une stratégie de mobilité socioéconomique individuelle et familiale, ce qui nuit à la mobilisation collective.⁵⁰ Selon Boissevain, « Essentially, the Italian wishes to remain free from political commitments [dans le conflit anglais/français] which may place in jeopardy his ability to gain the maximum benefit for himself and his family from each economic and social opportunity. » De plus, l'absence de discrimination formelle réduit le besoin d'agir politiquement. Ils jouissent de l'égalité sur le marché du travail, de la liberté de mouvement, de la réunification familiale étendue et de la naturalisation après cinq ans.⁵¹ En théorie, rien n'empêche les Italo-Montréalais d'atteindre le but qu'ils se fixent au départ : l'amélioration de leur situation socioéconomique. Dans

⁴⁸ Boissevain, *op. cit.*, p. 24.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 63.

⁵⁰ Peressini, *op. cit.*, p. 222.

⁵¹ Gendron, *op. cit.*, pp. 412-413.

l'enquête de Painchaud, les travailleurs italiens se déclarent généralement satisfaits de leur situation au Québec, car ils croient avoir connu une mobilité socioéconomique.⁵²

L'organisation interne de la communauté et la fermeture de la société québécoise réduisent davantage l'action politique. Les nouveaux arrivants forment la majorité de la communauté à partir des années 1950. Au Canada, les étrangers ne peuvent voter ou être élus aux niveaux scolaire, municipal, provincial et fédéral.⁵³ Par ailleurs, le gouvernement canadien refuse dans la mesure du possible les migrants qui ont des liens avec les partis de gauche (communiste, socialiste).⁵⁴ Il limite donc la probabilité de voir un mouvement populaire se former. De plus, les Italo-Montréalais participent peu aux associations communautaires et n'accordent pas une grande importance aux dirigeants ethniques autoproclamés. Selon Rosenberg, les institutions informelles (amitié, famille, village, etc.) jouent un rôle beaucoup plus important que les associations volontaires, ce qui nuit à l'action collective.⁵⁵ Par ailleurs, le faible statut socioéconomique et la concentration résidentielle des Italo-Montréalais limitent les contacts avec la société canadienne-française. Quant aux institutions québécoises, elles rejettent les « Autres ». Par exemple, la conférence annuelle de l'Action catholique canadienne (1951) dénonce la fermeture de toutes les organisations canadiennes-françaises aux immigrants, à l'exception du mouvement scout.⁵⁶

D) De la crise de St-Léonard à l'élection du PQ (1967-1976)

Le débat linguistique et la francisation scolaire provoquent des changements fondamentaux dans l'évolution de l'action politique au sein de la communauté italienne. L'intégration des immigrants et de leurs descendants devient, pour la première fois, un sujet d'actualité. L'inscription à l'école anglaise de la vaste majorité des enfants issus des

⁵² Painchaud, *op. cit.*, p. 191.

⁵³ *Ibid.*, p. 413.

⁵⁴ Reg Whitaker, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada, 1991, p. 18.

⁵⁵ Rosenberg, *loc. cit.*, p. 278.

⁵⁶ Pâquet, *op. cit.*, pp. 8-12; Behiels, *op. cit.*, pp. 11-13 et Behiels, *loc. cit.*, pp. 40.

communautés migrantes remonte au moins à la fin du 19^e siècle. C'est uniquement avec l'affirmation de l'État québécois et la baisse du taux de natalité des Canadiens français que ce phénomène inquiète l'opinion publique francophone. Les Italiens s'insèrent dans la lutte entre les anglophones et les francophones. Ils deviennent des protagonistes importants puisque les politiques de francisation les affectent particulièrement.⁵⁷ La base de la communauté agit directement pour faire valoir ses droits avec ou sans la direction de l'élite ethnique. Certains notables voient rapidement la nécessité d'unifier les Italo-Montréalais afin de mieux résister à l'État provincial. Leur emprise sur la communauté sort considérablement accrue de la crise linguistique.

1) La Révolution tranquille et le débat sur la langue d'enseignement

Après la Deuxième Guerre mondiale, certaines voix commencent à se faire entendre en faveur d'une intervention étatique favorisant l'intégration des migrants au groupe francophone.⁵⁸ L'intérêt pour l'immigration croît considérablement chez les intellectuels canadiens-français même si plusieurs la perçoivent encore comme une menace. Jusqu'à la victoire des libéraux en 1960, l'État québécois intervient peu dans la société civile. La création de l'État-providence va de pair avec l'affirmation d'un nationalisme québécois moderne et revendicateur. Les intellectuels dénoncent la situation d'infériorité socioéconomique des francophones et voient l'État provincial comme l'outil idéal pour corriger la situation. Cette évolution s'accompagne d'une réévaluation des frontières de la nation québécoise dans un sens plus contractuel et territorial qui pourrait inclure les migrants.⁵⁹ Jusqu'aux années 1960, l'intégration des nouveaux venus relève des migrants, des familles et de la communauté. La création en 1968 d'un ministère de l'Immigration provincial

⁵⁷ Taddeo, *op. cit.*, pp. 6-7 et Linteau, *loc. cit.*, p. 190.

⁵⁸ Pâquet, *op. cit.*, pp. 8-12 et Behiels, *op. cit.*, pp. 11-13 et Behiels, *loc. cit.*, p. 40.

⁵⁹ Pâquet, *op. cit.*, p. 14 et Gendron, *op. cit.*, p. 14.

marque le début de l'intervention dans le domaine de l'intégration et une première brèche dans le système de cloisonnement institutionnel.⁶⁰

La baisse rapide du taux de natalité des francophones au cours des années 1960 préoccupe plusieurs intellectuels qui craignent pour la survie culturelle des Québécois en Amérique du Nord. La scolarisation massive en anglais des enfants issus des communautés migrantes devient selon eux une menace mortelle à l'existence du français.⁶¹ La peur démographique est essentielle au déclenchement de la crise linguistique.⁶² L'intégration à l'école française apparaît comme la seule solution. En réalité, « l'importance de la population des immigrants de moins de vingt ans pour chacune des années de 1958 à 1970 inclusivement, par rapport à la population totale des moins de vingt ans au Québec, se situe entre 0,2 % et 0,5 %.»⁶³ Leur concentration à Montréal accroît cependant les tensions. Les communautés migrantes deviennent des enjeux dans la lutte anglophone/francophone.⁶⁴

Les Italo-Montréalais envoient majoritairement leurs enfants à l'école française jusqu'au milieu des années 1940, une exception parmi les groupes migrants à Montréal. En 1943, la CECM compte 1 833 Italo-Montréalais dans le secteur français et 1 691 dans le secteur anglais. En 1955, le rapport passe à 2 888 contre 4 546 et en 1977, à 1 532 contre 18 135.⁶⁵ Par ailleurs, dans la communauté italienne, la langue française occupe un espace important dans les relations avec la société d'accueil. Louis Duchesne remarque qu'en 1971, les adultes ont tendance à s'orienter vers le français, les jeunes vers l'anglais.⁶⁶ Cependant, le

⁶⁰ Pâquet, *op. cit.*, p. 15; Behiels, *op. cit.*, pp. 20-21; Gendron, *op. cit.*, pp. 70-72 et Linteau, *loc. cit.*, p. 197.

⁶¹ Behiels, *op. cit.*, p. 18 et Linteau, *loc. cit.*, pp. 197-198.

⁶² Taddeo, *op. cit.*, pp. 22-23 et Cappon, *op. cit.*, p. 16.

⁶³ Gendron, *op. cit.*, p. 217.

⁶⁴ Castelli, *op. cit.*, p. 13.

⁶⁵ Taddeo, *op. cit.*, p. 108.

⁶⁶ Louis Duchesne, « Portrait démolinguistique des Italo-Québécois », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 7, no 3 (1978), p. 142.

nombre d'Italo-Montréalais ayant l'anglais comme langue maternelle croît depuis 1961.⁶⁷ Ils choisissent l'école anglaise puisque cette langue offre plus d'avantages socioéconomiques, sans par ailleurs s'assimiler à la culture canadienne-anglaise.⁶⁸

Il faut noter cependant que cette attitude pragmatique du groupe italien est perçue par les Québécois d'origine française, comme un engagement culturel et politique total envers le groupe anglophone. Cela veut dire que le groupe francophone du Québec ne réduit pas la langue à une sorte d'outil, mais qu'il l'identifie au symbole de sa propre culture, à l'incarnation de ses propres structures socio-politiques.⁶⁹

Pour Paul Cappon, les francophones et les migrants ne peuvent se comprendre puisque les premiers parlent de survie culturelle et les seconds de progression socioéconomique.⁷⁰ Le débat sur la langue d'enseignement néglige d'autres facteurs qui influencent l'intégration linguistique : le taux d'exogamie matrimoniale, les amis, le travail, etc.⁷¹

2) La crise de St-Léonard (1967-1969)

La première manifestation populaire contre l'anglicisation des enfants d'origine étrangère a lieu à l'école James Lyng dans le quartier St-Henri en 1967, mais c'est à St-Léonard que le débat sur la langue d'enseignement débute vraiment.⁷² Un ensemble de facteurs facilitent l'éclosion du conflit dans cette banlieue résidentielle de l'est de Montréal. Premièrement, la communauté italo-montréalaise, inexistante en 1960, constitue plus de 25 % des 30 000 habitants en 1968. Deuxièmement, entre 1956-1963, la COOP de développement de St-Léonard attire plusieurs membres de la classe moyenne francophone, groupe où les idées nationalistes ont une grande diffusion.⁷³ Troisièmement, la proximité socioéconomique

⁶⁷ Victor M. P. Da Rosa et Richard Poulin, « Espaces ethniques et question linguistique au Québec. À propos des communautés italiennes et portugaise », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 18, no 2 (1986), pp. 146-147.

⁶⁸ Boissevain, *op. cit.*, pp. 37-38 et 62; Bordeleau, *op. cit.*, pp. 155-156; Gendron, *op. cit.*, p. 73 et Cappon, *op. cit.*, pp. 28-33.

⁶⁹ Mauro F. Malservisi, *La contribution des Québécois des groupes ethniques autres que français et britannique au développement du Québec*, Étude E9 rédigée pour le compte de la Commission Gendron, Québec, éd. officiel du Québec, 1973, p. 287.

⁷⁰ Cappon, *op. cit.*, pp. 66-68.

⁷¹ Boissevain, *op. cit.*, pp. 37-54; Gendron, *op. cit.*, p. 265 et Castelli, *op. cit.*, p. 210.

⁷² Taddeo, *op. cit.*, p. 85.

⁷³ D'Andrea, *op. cit.*, p. 142.

et résidentielle des Italo-Montréalais et des francophones augmente la compétition, les préjugés et par conséquent les conflits entre ces deux groupes.⁷⁴ Quatrièmement, comme le remarque Cappon, les Italiens sont le seul groupe migrant que les Canadiens français peuvent identifier indépendamment des anglophones, ils deviennent ainsi la communauté la plus ciblée par les nationalistes québécois.⁷⁵ Cinquièmement, les Italo-Montréalais doivent lutter ouvertement contre le mouvement de francisation dans les écoles publiques puisqu'ils n'ont pas développé leur propre réseau scolaire privé contrairement à d'autres communautés.⁷⁶

La crise débute en 1967 lorsque les commissaires de St-Léonard décident d'éliminer les écoles primaires bilingues (70 % de l'enseignement se donne en anglais)⁷⁷ où se retrouvent la vaste majorité des étudiants italiens. Des parents, surtout Canadiens anglais et Italiens, forment, en février 1968, l'*Association of Parents of St. Leonard* (APSL) pour défendre le libre-choix en enseignement, avec Frank Vatrano comme président.⁷⁸ En mars 1968, la commission scolaire retarde l'application de son plan pour un an à cause des pressions de l'APSL. Quelques semaines plus tard, un groupe de parents francophones forment le Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) qui veut forcer tous les migrants à envoyer leurs enfants à l'école française. Lors des élections scolaires partielles de juin 1968, le MIS remporte les deux sièges vacants (sur cinq) et abolit les écoles bilingues. En septembre 1968, Robert Beale (président) et Nick Ciamarra (vice-président) remplacent Vatrano à la tête de l'APSL.⁷⁹ Ciamarra utilise son journal, *Il Cittadino Canadese*, pour défendre la cause des parents italiens.⁸⁰ À la rentrée, en septembre 1968, l'APSL organise un boycott des écoles francophones et environ 1 700 enfants demeurent à la maison.⁸¹ Par la suite, et jusqu'en

⁷⁴ Cappon, *op. cit.*, pp. 105-112 et 139 et Linteau, *loc. cit.*, pp. 198-199.

⁷⁵ Cappon, *op. cit.*, p. 136.

⁷⁶ Rosenberg, *loc. cit.*, p. 280.

⁷⁷ Henry Egretaud, *L'affaire Saint-Léonard*, Montréal, Société d'éducation du Québec, 1970, pp. 27-29 et Cappon, *op. cit.*, p. 9.

⁷⁸ D'Andrea, *op. cit.*, p. 149.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 154.

⁸⁰ *Ibid.*, pp. 156-158.

⁸¹ *Ibid.*, p. 159.

1969, elle organise des classes de langue anglaise pour les enfants de première année en plus de recourir aux tribunaux et de faire appel au gouvernement provincial.⁸² En septembre 1969, la police intervient à deux reprises pour contrôler des émeutes mettant aux prises des parents francophones et italo-montréalais. À la fin de 1969, la cour d'appel reconnaît les droits des parents et le gouvernement de Jean-Jacques Bertrand entérine la loi 63 qui garantit le libre-choix et met fin à la crise temporairement.⁸³

La crise de St-Léonard marque un point tournant dans l'évolution politique de la communauté italienne tant pour la base que pour l'élite. Les parents italiens agissent directement au plan politique pour la première fois. Ils refusent l'imposition de l'école unilingue française puisqu'elle freinerait l'avancement socioéconomique de leurs enfants. De plus, les mesures du MIS garantissent l'accès à l'école anglaise pour les « vrais » anglophones, ce qui revient à maintenir les Italo-Montréalais dans une position socioéconomique désavantageuse.⁸⁴ C'est la première fois que le gouvernement discrimine ouvertement envers les Italo-Montréalais à cause de leur origine. Cependant, l'élite italo-montréalaise présente un front désuni et ne réussit pas à se démarquer des institutions de la communauté anglophone (le *Protestant School Board of Greater Montreal* (PSBGM), les journaux et les associations scolaires, par exemple). Par conséquent, aux yeux du public francophone, les Italiens apparaissent comme les pions des anglophones.⁸⁵ L'action de Mario Barone et Nick Ciamarra ne change pas le portrait global.⁸⁶ La situation dépasse la CIBPA et le seul député italo-montréalais, Martellani, se fait discret.⁸⁷ À partir de 1969, *Il Cittadino* attaque le *Corriere italiano* et Mgr. Cimichella, évêque adjoint, pour leur manque de

⁸² D'Andrea, *op. cit.*, pp. 159-161.

⁸³ Pour un récit plus en détail voir, Taddeo, *op. cit.*, pp. 92-95.

⁸⁴ Painchaud, *op. cit.*, p. 155.

⁸⁵ Taddeo, *op. cit.*, pp. 141-142.

⁸⁶ Painchaud, *op. cit.*, p. 153.

⁸⁷ Taddeo, *op. cit.*, pp. 141-142 et Spada, *op. cit.*, p. 191.

direction.⁸⁸ Cimichella appuie l'intégration à la population francophone alors que les prêtres italiens s'opposent à la coercition et favorisent l'intégration volontaire.⁸⁹

3) La période d'insécurité (1970-1974)

La période 1970-1974 est marquée par une grande insécurité au sein de la communauté italo-montréalaise qui se sent menacée par l'éventualité d'une nouvelle loi linguistique et par la croissance du mouvement souverainiste.⁹⁰ Robert Bourassa, Premier ministre libéral, profite du mécontentement provoqué par la loi 63 chez plusieurs francophones pour remporter les élections en 1970.⁹¹ Il désire trouver une solution satisfaisante au débat sur la langue d'enseignement. Il ignore le rapport de la Commission Gendron (1973) sur la situation linguistique qui propose l'intégration des migrants et de leurs descendants au groupe francophone, mais juge la coercition dans le domaine scolaire, contre-productive.⁹² Par ailleurs, le parti québécois (PQ) rassemble la plupart des partis indépendantistes à la fin des années 1960 et remporte quelques sièges aux élections de 1970 et 1973, alors que l'UN disparaît progressivement de la scène politique. Dans ce contexte troublé, certains membres de l'élite italo-montréalaise voient l'unité comme le meilleur moyen de défendre les intérêts de la communauté. Par ailleurs, tout au long du débat sur la langue d'enseignement, les Italo-Montréalais ne reçoivent aucun appui du consulat qui refuse d'intervenir dans les affaires intérieures du Québec.⁹³

En 1972, Pietro Rizzuto, entrepreneur et membre influent de la CIBPA, fonde la *Federazione delle associazioni italiane del Quebec* (FAIQ) afin de servir de porte-parole unique de la communauté. Au moment de la fondation, il y a des tensions, rapidement résorbées, au sein de l'élite entre une vieille garde (Marandola, Pantaleo et Gagliardi

⁸⁸ D'Andrea, *op. cit.*, p. 164.

⁸⁹ Cappon, *op. cit.*, p. 10.

⁹⁰ Painchaud, *op. cit.*, p. 156.

⁹¹ Linteau, *loc. cit.*, p. 199.

⁹² Taddeo, *op. cit.*, pp. 27-29 et Gendron, *op. cit.*, p. 106.

⁹³ Castelli, *op. cit.*, pp. 212-213.

appuyant l'UN) et une nouvelle génération (Ciamarra, Moretti et Rizzuto appuyant le parti libéral fédéral et son homologue provincial).⁹⁴ La FAIQ répond à un besoin de sécurité par rapport à la menace nationaliste et vise à bloquer le développement des mouvements italo-montréalais progressistes.⁹⁵ Les hommes d'affaires les plus influents de la CIBPA contrôlent la FAIQ et plus tard le *Congresso nazionale degli Italo-Canadesi-Quebec* (CNIC-Qc).⁹⁶ La FAIQ, qui ne regroupera jamais toutes les associations italiennes, défend donc les intérêts des membres de la petite bourgeoisie ethnique. Ils luttent contre le nationalisme et l'unilinguisme français pour défendre leurs propres intérêts qui coïncident cependant avec ceux de la plupart des Italo-Montréalais.

Dans la communauté italienne, des mouvements progressistes naissent au tournant des années 1970. Les plus importants, le Mouvement populaire italo-québécois (MPIQ), actif entre 1971-1974, et la *Federazione italiana lavoratori emigrati e famiglie* (FILEF), fondée en 1972, luttent contre l'exploitation de la classe ouvrière immigrante. L'abandon en 1967 du parrainage étendu et l'adoption d'un système de points favorisent l'arrivée de migrants instruits et mieux formés qui ont généralement subi l'influence des idéologies de gauche en Italie. Ils collaborent avec certains migrants politisés et avec des étudiants universitaires de la seconde génération pour créer des associations progressistes.⁹⁷ Au cours de sa brève histoire, le MPIQ dirige deux mouvements populaires : la lutte contre les taxes d'église dans les paroisses italiennes et la grève des employés de soutien de l'Université McGill.⁹⁸ En collaboration avec l'*Associazione cristiana lavoratori italiani* (ACLI), la FILEF obtient des gouvernements canadien, italien et québécois la transférabilité des avantages sociaux

⁹⁴ Painchaud, *op. cit.*, p. 128.

⁹⁵ Taddeo, *op. cit.*, p. 142.

⁹⁶ Painchaud, *loc. cit.*, pp. 99-101.

⁹⁷ Bruno Ramirez et Sylvie Taschereau, « Les minorités: le multiculturalisme appliqué » dans Yves Bélanger, Dorval Brunelle *et al.* (dir.), *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Montréal, PUQ, 1988, p. 394.

⁹⁸ Painchaud, *op. cit.*, pp. 131-132 et Ramirez, « Les minorités:... », *loc. cit.*, pp. 397-398,

(pensions de vieillesse par exemple).⁹⁹ Le MPIQ et la FILEF collaborent avec les organismes progressistes francophones, dont les syndicats.¹⁰⁰ Les divergences idéologiques entre anarchistes, communistes, marxistes, sociaux-démocrates, socialistes et autres conduisent à la dissolution du MPIQ.¹⁰¹

Le MPIQ et la FILEF adoptent un discours de classe interethnique difficile à appliquer au Québec puisque le nationalisme brouille les distinctions droite-gauche au profit des divisions ethnoculturelles. Comme le remarque Cappon, la peur du nationalisme masque la conscience de classe des travailleurs migrants.¹⁰² De même, chez les francophones, les idéaux progressistes vont souvent de pair avec le nationalisme, comme le démontrent les centrales syndicales. La CEQ, la CSN et la FTQ appuient toutes directement ou indirectement l'indépendance (mais pas nécessairement le PQ) et la loi 101.¹⁰³ Par ailleurs, même si 45 % des travailleurs italo-montréalais interviewés par Painchaud sont membres des syndicats, ils ne font pas confiance à ces organisations puisqu'elles protègent surtout les francophones.¹⁰⁴ Les liens puissants qui unissent les idéaux de gauche et le nationalisme au Québec expliquent en partie l'incapacité des mouvements progressistes italo-montréalais à obtenir un large consensus au sein de la communauté italienne. La FILEF et les autres organisations ne réussissent jamais à miner le pouvoir de représentation de la FAIQ, et plus tard du CNIC-Qc, auprès des gouvernements.¹⁰⁵

4) De la lutte à la loi 22 à la victoire du PQ (1974-1976)

La communauté italienne se retrouve de nouveau au coeur du débat linguistique en 1974. Au printemps, le gouvernement Bourassa ratifie la loi 22 qui déclare le français langue

⁹⁹ Painchaud, *op. cit.*, p. 124.

¹⁰⁰ *Ibid.*, pp. 126-130 et 133.

¹⁰¹ Painchaud, *op. cit.*, p. 129.

¹⁰² Cappon, *op. cit.*, p. 98.

¹⁰³ -----, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec. 150 ans de luttes*. Montréal, CSN-CEQ, 1984 [1977], pp. 240-242, 285-286 et 300.

¹⁰⁴ Painchaud, *op. cit.*, pp. 106-108.

¹⁰⁵ -----, *loc. cit.*, p. 102.

officielle du Québec et propose la francisation de la sphère publique. Dans le domaine scolaire (chapitre V), elle limite l'accès à l'école anglaise aux seuls enfants pouvant démontrer une connaissance suffisante de cette langue après avoir passé un test. Elle protège les droits des « vrais » anglophones et veut favoriser l'intégration des enfants d'origine migrante à la société francophone. Les associations anglophones se mobilisent contre la loi. Rizzuto, président de la FAIQ, prend ses distances par rapport à la communauté anglophone et ne s'oppose pas à la francisation à condition qu'elle ne limite pas la mobilité socioéconomique des Italo-Montréalais. Ainsi, lors de la présentation de la loi, il dénonce exclusivement la nature discriminatoire du chapitre V.¹⁰⁶ En effet, la loi s'applique rétroactivement aux enfants de migrants de longue date. En 1975-1976, « environ deux-tiers des familles affectées par la loi 22 résidaient au Québec depuis au moins 1964. Un pourcentage non moins important de ces familles envoyait déjà des enfants à l'école anglaise. »¹⁰⁷

Au cours des années suivantes, un nombre important de parents italiens luttent contre la loi. Le *Consiglio Educativo Italo-Canadese* assume la direction du mouvement populaire. En 1973, Rizzuto rassemble des Italo-Montréalais issus du monde de l'enseignement, afin qu'ils rédigent la position de la FAIQ sur les questions scolaires.¹⁰⁸ Cependant, le comité prend progressivement ses distances par rapport à Rizzuto qu'il juge trop accommodant.¹⁰⁹ La rupture survient après la comparution de Rizzuto devant la Commission parlementaire sur le projet de loi 22 en juin 1974. Il demande que la nouvelle loi s'applique à tous les nouveaux venus même anglophones, que la liberté de choix soit accordée après trois ans de scolarité en français et que la loi ne soit pas rétroactive.¹¹⁰ À ce moment, le comité qui défend le libre-choix total, rompt avec la FAIQ et fonde le *Consiglio* à l'automne 1974 avec Angelo Montini

¹⁰⁶ Painchaud, *op. cit.*, pp. 156-157.

¹⁰⁷ Taddeo, *op. cit.*, p. 157.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 144.

¹⁰⁹ *Ibid.*, pp. 143-145.

¹¹⁰ *Ibid.*, pp. 146-149.

comme président.¹¹¹ Donat J. Taddeo, membre actif du *Consiglio*, déclare: « Le groupe avait surtout le sentiment qu'il n'était plus possible de se fier aux organisations communautaires dirigées par des représentants des hommes d'affaires plus orientés vers leur propre intérêt que vers celui de la communauté.»¹¹²

Entre décembre 1974 et mars 1975, le *Consiglio*, avec l'aide des prêtres italiens, des directeurs d'écoles anglophones et l'appui financier de la CIBPA et de certaines associations professionnelles anglophones,¹¹³ organise des classes d'anglais pour des enfants d'âge préscolaire. Le *Consiglio* ne s'oppose pas à la francisation, mais uniquement à la suppression du libre-choix.¹¹⁴ Ces classes servent à préparer les enfants aux tests d'admission. Le clergé italien joue un rôle primordial puisqu'il met ses salles paroissiales à la disposition du *Consiglio* en plus de dénoncer publiquement la loi.¹¹⁵ Le gouvernement tente, sans succès, de convaincre le *Consiglio* de mettre fin à ses classes.¹¹⁶ De plus, en 1975-1976, le *Consiglio* attaque la validité des tests et leur application irrégulière.¹¹⁷ En effet, chaque commission scolaire peut appliquer son test, de façon plus ou moins rigide. Par ailleurs, la loi permet aux commissions scolaires de limiter arbitrairement le nombre de nouveaux étudiants aux écoles anglaises, ce qui signifie que même les enfants ayant réussi le test peuvent être forcés d'aller à l'école française. Par exemple, la commission scolaire Jérôme-Le-Royer, où se trouve St-Léonard, refuse l'accès à l'école anglaise à 350 enfants admissibles.¹¹⁸ Ils se dirigent presque tous, illégalement, dans les écoles anglaises avec l'appui des professeurs et des directeurs.¹¹⁹

¹¹¹ Taddeo, *op. cit.*, p. 149.

¹¹² *Ibid.*, p. 149.

¹¹³ Painchaud, *op. cit.*, p. 158 et Taddeo, *op. cit.*, pp. 150-151.

¹¹⁴ Taddeo, *op. cit.*, p. 150.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 163; Painchaud, *op. cit.*, p. 159; voir également Castelli, *op. cit.*, pp. 186-189 sur les relations tendues entre les prêtres italiens et l'archevêché et pp. 216-239.

¹¹⁶ Taddeo, *op. cit.*, p. 153.

¹¹⁷ *Ibid.*, pp. 155-158.

¹¹⁸ *Ibid.*, pp. 162-163.

¹¹⁹ *Ibid.*, pp. 159-160.

Le *Consiglio* assume un rôle politique plus important au cours du conflit à Jérôme-Le-Royer et à la CECM. En septembre 1975, pour résoudre la situation des 350 enfants de la zone grise (ayant passé le test, mais envoyés à l'école française), Jérôme Choquette, ministre de l'Éducation, propose leur inscription à l'école française avec 45 minutes d'anglais par jour. Le *Consiglio* organise une manifestation populaire contre cette solution. Bourassa accueille ses arguments et Choquette démissionne.¹²⁰ En 1976-1977, le gouvernement centralise l'application du test, mais laisse les commissions scolaires libres quant à la répartition des élèves de la zone grise, ce qui entraîne une reprise de la crise.¹²¹ Le *Consiglio* soumet les enfants de la zone grise à son propre test et le taux de réussite est beaucoup plus élevé. Il réussit à convaincre la CECM d'intégrer ces enfants à l'école anglaise. Les succès à Jérôme-Le-Royer en 1975 et à la CECM en 1976 renforcent le pouvoir du *Consiglio*.¹²² En septembre 1976, le *Consiglio* rencontre Bourassa accompagné de plus de 2 500 parents. Montini demande l'intégration immédiate des enfants de la zone grise à l'école anglaise et l'école française obligatoire pour tous les nouveaux venus.¹²³ Jean Bienvenue, ministre de l'Éducation et ami de Rizzuto, refuse de céder.¹²⁴ Dans ce climat tendu, Bourassa annonce en octobre les élections pour le 15 novembre.

La campagne électorale de 1976 démontre clairement l'importance des Italo-Montréalais sur l'échiquier politique québécois. Le débat sur la loi 22 a détruit la popularité de Bourassa chez les anglophones, les francophones et les groupes migrants pour des raisons diamétralement opposées. En octobre, le gouvernement promet l'accès automatique à l'école anglaise à tous les enfants qui y ont déjà un frère ou une soeur. Montini dénonce l'opportunisme politique de cette déclaration, mais comme le remarque Taddeo, il défend

¹²⁰ Taddeo, *op. cit.*, p. 166.

¹²¹ *Ibid.*, pp. 173-177.

¹²² *Ibid.*, pp. 178-179.

¹²³ *Ibid.*, p. 183.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 184.

également son propre pouvoir puisque cette mesure diviserait les parents.¹²⁵ Le *Consiglio* retire son appui inconditionnel au PLQ et mène une campagne active contre le ministre Bienvenue, tout en appuyant certains candidats libéraux.¹²⁶ Une semaine avant les élections, il invite les responsables du PLQ, du PQ et de l'UN à présenter leurs politiques linguistiques aux parents italiens à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Pompei. Les responsables libéraux tentent de décourager Montini et ils l'avertissent que le PQ gagnera les élections, ce qu'il refuse de croire.¹²⁷ Le PLQ sort ébranlé de la rencontre à N.-D.-de-Pompei alors que l'UN promet un retour au libre-choix. Le 15 novembre, le vote ethnique se divise, entre PLQ et UN, ce qui permet au PQ de remporter plusieurs sièges dans des circonscriptions à forte population immigrante et de gagner les élections.¹²⁸

E) De l'élection du PQ à la fin de la crise linguistique (1976-1985)

Paradoxalement, la victoire du PQ favorise l'action politique des Italo-Montréalais, mais elle accentue également l'isolement de la communauté dans la société québécoise. La peur du nationalisme et la crise linguistique favorisent un repli sur la communauté et l'appartenance culturelle italienne (*italianità*).¹²⁹ Pour Paul-André Linteau, la crise linguistique et le choix de l'anglais isolent la communauté au moment où le français devient la langue commune.¹³⁰ De plus, politiquement, en s'opposant massivement au nationalisme québécois, les Italo-Montréalais se coupent de la population francophone. Au plan individuel, l'intégration forcée menace l'équilibre fragile que les migrants ont établi avec la société d'accueil et favorise un renforcement du sentiment d'appartenance ethnique déjà

¹²⁵ Taddeo, *op. cit.*, pp. 186-187.

¹²⁶ *Ibid.*, pp. 187-188.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 188.

¹²⁸ Painchaud, *op. cit.*, p. 200.

¹²⁹ Taddeo, *op. cit.*, p. 205.

¹³⁰ Linteau, *loc. cit.*, p. 203.

exacerbé par l'expérience migratoire.¹³¹ Certains membres de l'élite italo-montréalaise exploitent ces tendances pour concentrer le pouvoir politique entre leurs mains.¹³²

1) La réorganisation du pouvoir politique au sein de la communauté

La victoire du PQ provoque la déchéance du *Consiglio* et la réconciliation de ses membres avec la FAIQ, devenue en 1975-1976, le CNIC-Qc. Au sein de la communauté, plusieurs accusent le *Consiglio* d'avoir favorisé la victoire du PQ. Par ailleurs, le nouveau gouvernement qui ne compte presque pas d'appuis au sein de la communauté n'écoute pas le *Consiglio*.¹³³ À partir de décembre 1976, le *Consiglio* refuse de s'exprimer publiquement, car il accuse le gouvernement d'utiliser ses déclarations afin d'enflammer l'opinion publique francophone en prévision du référendum sur l'indépendance.¹³⁴ Montini démissionne peu après et le *Consiglio* tient sa dernière rencontre avec les parents à l'automne 1977. En prévision du débat sur la nouvelle loi linguistique promise par le PQ, les membres du *Consiglio* et du CNIC-Qc, grâce à la médiation du père Giuseppe Duchini, collaborent à la rédaction d'un mémoire commun.¹³⁵ Ils acceptent la francisation à condition que la loi ne soit pas rétroactive et que les écoles françaises enseignent l'anglais correctement.¹³⁶ La loi 101, ratifiée en 1977, permet l'instruction en anglais des enfants, dont le père ou la mère a complété toute sa scolarité en anglais au Québec et à ceux ayant déjà un frère ou une soeur à l'école anglaise.

Le CNIC-Qc qui regroupe plusieurs associations italo-montréalaises s'affirme comme la force dominante au sein de la communauté. Il représente généralement les intérêts de l'élite communautaire malgré la démocratisation relative des structures décisionnelles, qui faisait défaut à la FAIQ. En effet, l'assemblée constituante qui élit le conseil d'administration

¹³¹ Castelli, *op. cit.*, pp. 51-53 et Cappon, *op. cit.*, p. 98.

¹³² Painchaud, *loc. cit.*, pp. 97-99 et Painchaud, *op. cit.*, pp. 135-136.

¹³³ Taddeo, pp. 189 et 196.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 195.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 199.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 200.

se compose des présidents des associations membres, des prêtres catholiques, des pasteurs protestants et de seulement douze membres élus.¹³⁷ Par ailleurs, les dirigeants de la CIBPA dominent le conseil d'administration du CNIC-Qc. Les présidents successifs, Rizzuto, Di Battista, Viero, Molina et Sciascia s'engagent activement au sein de la CIBPA, en plus d'être des hommes d'affaires importants, sauf Sciascia qui est un professionnel.¹³⁸ Comme le remarque John E. Zucchi cependant, malgré des problèmes de représentativité (lors de l'enquête de Painchaud, elle compte à peine 42 % des associations à Montréal)¹³⁹, le CNIC réussit à obtenir la nomination de deux sénateurs fédéraux et reçoit en 1989, les excuses officielles du gouvernement canadien pour les internements de la période 1940-1945.¹⁴⁰

La politique canadienne du multiculturalisme en conjonction avec la victoire du PQ favorise la concentration du pouvoir au sein du CNIC-Qc.¹⁴¹ En 1971, Pierre-Elliot Trudeau, Premier ministre canadien, affirme que le Canada n'a pas de culture officielle et que le gouvernement s'engage à favoriser toutes les cultures. Le multiculturalisme tend à réduire l'action politique des migrants et de leurs descendants même s'il augmente paradoxalement la légitimité des revendications ethniques.¹⁴² Premièrement, le gouvernement accorde surtout des fonds aux grandes associations ethniques nationales, comme le CNIC-Qc, dominées par l'élite communautaire. Le multiculturalisme désamorce les conflits liés à l'ethnicité puisqu'il favorise l'éclosion de relations de dépendance entre l'élite italo-montréalaise et les instances gouvernementales.¹⁴³ Les dirigeants ethniques dépendent du système politique, ils n'ont donc pas intérêt à revendiquer des améliorations dans le traitement des migrants. Deuxièmement,

¹³⁷ Taddeo, p. 199.

¹³⁸ Painchaud, *loc. cit.*, p. 101.

¹³⁹ Painchaud, *op. cit.*, p. 125.

¹⁴⁰ John E. Zucchi, « The Italian Immigrant Presence in Canada. 1890-1990 » dans Lydio F. Tomasi *et al.* (dir.), *The Columbus People. Perspectives in Italian Immigration to the Americas and Australia*, New York, Center for Migration Studies et Fondazione Giovanni Agnelli, 1994, p. 374.

¹⁴¹ Painchaud, *op. cit.*, p. 129.

¹⁴² Jean R. Burnet et Howard Palmer, « *Coming Canadians* ». *An Introduction to a History of Canada's People*, Toronto, McClelland and Stewart, 1988, p. 176.

¹⁴³ Ramirez, « Les minorités: le multiculturalisme... », *loc. cit.*, pp. 400-401.

par son insistance sur la culture traditionnelle et le folklore, le multiculturalisme met de côté les problèmes politiques liés à l'intégration.¹⁴⁴ Le CNIC-Qc jouit du prestige que lui confère la reconnaissance du gouvernement fédéral, puis provincial (1979), en tant que représentant de la communauté.¹⁴⁵ Par ailleurs, selon Painchaud, le CNIC-Qc contrôle les dissensions au sein de la communauté par les fonds gouvernementaux qu'il administre.¹⁴⁶

Le repli sur la communauté italienne, accentué par la peur du nationalisme, favorise la concentration du pouvoir économique et politique. L'existence d'un sentiment d'appartenance à la culture italienne permet aux entrepreneurs et aux commerçants de développer et de conserver leur clientèle.¹⁴⁷ De plus, dans le système politique québécois, les dirigeants des associations et les politiciens d'origine italienne utilisent l'*italianità* pour créer un bloc électoral compact. À l'intérieur de la communauté, la défense de la culture traditionnelle réduit les conflits de classe et consolide le pouvoir des membres de l'élite.¹⁴⁸ Les médias italo-montréalais, qui appartiennent à des notables et expriment leurs intérêts,¹⁴⁹ présentent les hommes d'affaires comme les défenseurs du particularisme italien et incitent les travailleurs migrants à les appuyer.¹⁵⁰ Ils jouent un rôle important puisque environ deux tiers des Italo-Montréalais tirent leur information des médias communautaires.¹⁵¹ Ils accentuent l'isolement des Italo-Montréalais en dénigrant systématiquement la culture et le nationalisme québécois. Ils défendent tous, sauf *La Tribuna italiana*, le fédéralisme canadien et le *statu quo* social.¹⁵²

¹⁴⁴ Daiva K. Stasiulis, « The Political Structuring of Ethnic Community Action: A Reformulation », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 12, no 3 (1980), pp. 35-37.

¹⁴⁵ Painchaud, *loc. cit.*, p. 102 et Micheline Labelle et Joseph J. Lévy, *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturel*, Montréal, Liber, 1995, pp. 43-45.

¹⁴⁶ Painchaud, *loc. cit.*, pp. 102-104.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 104.

¹⁴⁸ Aramaki, *op. cit.*, pp. 235-238.

¹⁴⁹ Painchaud, *op. cit.*, pp. 203-204 et Castelli, *op. cit.*, p. 110.

¹⁵⁰ Aramaki, *op. cit.*, pp. 201 et 205.

¹⁵¹ Da Rosa, *loc. cit.*, p. 148.

¹⁵² Painchaud, *op. cit.*, p. 204.

2) Le pouvoir politique et la communauté italienne

Après 1976, à cause de la masse démographique de la communauté, les Italo-Montréalais deviennent un élément-clé sur l'échiquier électoral québécois.¹⁵³ Leur concentration géographique augmente leur poids politique dans un système majoritaire à un tour. D'ailleurs, entre 1961-1981, le pourcentage d'Italo-Montréalais vivant dans des zones à densité italienne moyenne passe d'environ 66 % à 75 %.¹⁵⁴ La construction du vote italien repose sur l'interaction entre les présidents d'associations, les organisateurs politiques et les candidats. Les associations jouent un rôle très important dans la vie politique de la communauté. Elles permettent à leurs dirigeants, souvent des entrepreneurs ou des professionnels, d'augmenter leur visibilité et ainsi d'accroître leur clientèle économique et politique.¹⁵⁵ Les dirigeants associatifs promettent leur appui à un candidat par le biais de son organisateur politique en échange de faveurs.¹⁵⁶

Les partis politiques courtisent activement la communauté italienne. Par exemple, lors de la campagne électorale de 1976, dans les circonscriptions à forte population italo-italophone, les militants de tous les partis faisaient la promotion de leur programme porte-à-porte en italien.¹⁵⁷ Le PLC et le PLQ réussissent à canaliser l'appui des Italo-Montréalais en leur faveur après 1976 grâce à leur position anti-indépendantiste au moment où l'UN disparaît de la scène publique.¹⁵⁸ Le vote italien devient essentiel à la lutte au PQ et les notables italo-montréalais en retirent plusieurs avantages. En décembre 1976, un mois après la victoire du PQ, le gouvernement fédéral nomme Rizzuto, sénateur à vie, une première pour un Italo-Canadien. Pour Giuseppe Castelli, cette nomination vise à rallier la base communautaire au

¹⁵³ Da Rosa, *loc. cit.*, p. 143.

¹⁵⁴ Laplace, *op. cit.*, p. 59.

¹⁵⁵ Painchaud, *op. cit.*, pp. 119 et 198.

¹⁵⁶ Aramaki, *op. cit.*, pp. 227-231.

¹⁵⁷ Castelli, *op. cit.*, p. 245.

¹⁵⁸ Labelle, *op. cit.*, p. 313.

gouvernement fédéral.¹⁵⁹ Le PLQ accorde une place importante aux élus d'origine italienne, comme en témoigne l'élection en 1981 de John Ciaccia, William Cusano (ex-membre du *Consiglio*, député de Viau) et Cosmo Maciocia. Le PQ éprouve plus de difficulté à attirer des membres des groupes immigrants. Cependant, après une première phase assimilationniste, il tente de séduire les groupes minoritaires en reconnaissant l'importance du pluralisme culturel dans *La Politique québécoise du développement culturel* (1978) et surtout dans son énoncé de politique culturelle, *Autant de façons d'être Québécois* (1981).¹⁶⁰ De plus, en 1981, le ministère de l'Immigration devient le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Le PQ récolte quelques succès auprès des gauchistes et de certains jeunes Italo-Montréalais qui veulent être acceptés comme Québécois à part entière.¹⁶¹

La résolution de la crise linguistique révèle les interactions entre les acteurs issus de la communauté italienne et les partis politiques. Malgré la loi 101 et en partie à cause de son application rigide, plusieurs centaines d'enfants, surtout d'origine italienne, fréquentent les écoles anglaises illégalement avec l'appui des directeurs et du personnel enseignant.¹⁶² Le gouvernement de René Lévesque ne contrôle pas la situation. Puisque le PQ n'a presque aucun appui chez les Italo-Montréalais, il ignore la demande d'amnistie pour ces enfants présentée par le CNIC-Qc en 1983.¹⁶³ En 1985, Bourassa retourne au pouvoir à la tête du PLQ. Le gouvernement met sur pied le groupe de travail Rondeau pour étudier la situation. Sur cinq membres, il compte deux Italo-Montréalais : Michael Macchiagodena et William Cusano, tous deux autrefois actifs au sein du *Consiglio*.¹⁶⁴ Le groupe de travail recommande l'amnistie et l'inclusion aux écoles anglaises, solution entérinée par la loi 58.¹⁶⁵ Alors qu'en

¹⁵⁹ Castelli, *op. cit.*, p. 246.

¹⁶⁰ Denise Helly, « Politique à l'égard des minorités immigrées » *Sociologie et Sociétés*, vol. 26, no 2 (1994), pp. 135-136.

¹⁶¹ Burnet, *op. cit.*, p. 177.

¹⁶² Taddeo, *op. cit.*, pp. 197-201.

¹⁶³ *Ibid.*, pp. 205-206.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 208.

¹⁶⁵ *Ibid.*, pp. 209-210.

1982, le CNIC-Qc intervient auprès du gouvernement pour résoudre la situation des illégaux, en 1986, la présence d'Italo-Montréalais au sein des instances gouvernementales rend toute intervention inutile.¹⁶⁶ Cependant, la mise en oeuvre d'une politique multiculturelle provinciale au tournant des années 1970 permet au CNIC-Qc de discuter avec le gouvernement, peu importe le parti au pouvoir.¹⁶⁷

3) La base italo-montréalaise et l'action politique entre 1974-1985

À la base de la communauté, la crise linguistique accroît la participation aux institutions communautaires et à la vie politique formelle. Le *Consiglio*, au cours de sa brève histoire, réussit à réunir plusieurs centaines de parents. En février 1975, ses classes regroupent près de 900 enfants et en 1977, peu de temps avant sa disparition, il compte encore 1 200 membres.¹⁶⁸ Par ailleurs, l'implication des parents italo-montréalais dans le milieu scolaire et la décision d'envoyer leurs enfants illégalement dans des écoles anglaises témoignent d'une politisation accrue.¹⁶⁹ En 1977, lors des travaux sur la loi 101, 150 000 Italo-Montréalais signent une pétition pour la liberté de choix des résidents et la francisation des nouveaux venus.¹⁷⁰ Par ailleurs, les Italo-Montréalais se naturalisent de plus en plus. Le CNIC-Qc lance en 1976 et 1977, avec l'appui financier du gouvernement fédéral, des campagnes d'encouragement à la naturalisation en prévision, selon Painchaud, du référendum sur l'indépendance.¹⁷¹ En 1981, 87 % des Italo-Montréalais détiennent la citoyenneté canadienne et Painchaud estime qu'aux élections fédérales et provinciales, 8 % et 5 % respectivement, votent illégalement.¹⁷² Leur participation politique accrue profite essentiellement au PLC, au PLQ et aux petits-bourgeois italiens.

¹⁶⁶ Taddeo, *op. cit.*, p. 212.

¹⁶⁷ Rosenberg, *loc. cit.*, pp. 284-285.

¹⁶⁸ Taddeo, *op. cit.*, p. 15 et Painchaud, *op. cit.*, p. 162.

¹⁶⁹ Castelli, *op. cit.*, p. 213 et Painchaud, *op. cit.*, p. 158.

¹⁷⁰ Taddeo, *op. cit.*, p. 200.

¹⁷¹ Painchaud, *op. cit.*, p. 202.

¹⁷² *Ibid.*, p. 203 et Clifford J. Jansen, *Fact-Book on Italians*, Toronto, York University, 1987, p. 74.

La victoire du PQ favorise la participation politique des Italo-Montréalais. Dans son étude, Mauro Peressini découvre que les Frioulans s'intéressent à la vie politique québécoise uniquement à partir du moment où la menace péquiste se concrétise.¹⁷³ Les Italo-Montréalais s'opposent massivement au programme péquiste. En 1981, le PQ estime que 90 % des Italo-Montréalais votent pour le PLQ et les sondages menés à cette époque indiquent qu'ils s'opposent à la loi 101 à plus de 80 %.¹⁷⁴ En cas de sécession, ils craignent de voir leurs droits linguistiques brimés et leur avenir économique bouché.¹⁷⁵ Selon Cappon, ils ne peuvent aider les francophones à transformer le système canadien, car leurs gains socioéconomiques dépendent du *statu quo*.¹⁷⁶ Le climat politique provoque un malaise au sein de la communauté. Environ 25 % des répondants de l'enquête de Painchaud déclarent avoir déjà pensé à quitter le Québec et la moitié d'entre eux invoquent des raisons politiques.¹⁷⁷ Par ailleurs, entre 1971-1981, malgré 10 000 nouveaux arrivants, la population d'origine italienne au Québec passe de 170 000 à 164 000.¹⁷⁸ Le PQ menace la mobilité socioéconomique des Italo-Montréalais, ce qui permet de toute évidence une convergence entre les intérêts de la base et des notables. Le nationalisme renforce les liens à l'intérieur de la communauté et limite l'éclosion de conflits sociaux.

Conclusion

L'évolution de l'action politique au sein de la communauté italo-montréalaise après 1945 se divise en trois phases. Jusqu'en 1967, la plupart des Italiens, à peine arrivés à Montréal, ne s'intéressent pas à la politique. Cependant, la CIBPA et quelques notables affirment représenter la communauté italienne auprès des différents paliers de gouvernement. Entre 1967-1976, la base de la communauté intervient sur la scène politique directement ou

¹⁷³ Peressini, *op. cit.*, p. 221.

¹⁷⁴ Painchaud, *op. cit.*, pp. 162 et 199.

¹⁷⁵ Castelli, *op. cit.*, p. 248.

¹⁷⁶ Cappon, *op. cit.*, pp. 84-87.

¹⁷⁷ Painchaud, *op. cit.*, p. 90.

¹⁷⁸ *Ibid.*

par le biais de leaders comme Angelo Montini et Pietro Rizzuto pour défendre ses droits. La FAIQ marque un premier effort vers l'unification des associations italiennes en prévision du débat sur la langue et pour contrer l'éclosion de mouvements progressistes. Cependant, la loi 22 provoque une division entre les dirigeants de la FAIQ et le *Consiglio*. Finalement, la victoire du PQ en 1976 permet la résolution du conflit entre le CNIC-Qc et le *Consiglio*. La menace péquiste favorise l'action politique de la base et le repli sur la communauté. L'élite ethnique qui voit également ses intérêts menacés par le PQ exploite ce mouvement social de base pour renforcer son pouvoir au sein de la communauté et par rapport aux instances politiques.

L'élite communautaire réussit à exploiter à son avantage l'ethnicité italienne. Alors que la CIBPA prétend représenter la communauté auprès des gouvernements dans les années 1950-1960, le CNIC-Qc ne fait pas autre chose trente ans plus tard. Les dirigeants de ces organismes n'ont aucun intérêt à contester l'infériorité socioéconomique de leurs compatriotes puisque leur pouvoir dépend du *statu quo*. L'isolement des migrants italiens favorise certainement cet état des choses. Cependant, ces développements s'inscrivent dans un contexte politique où les différences ethnoculturelles ont beaucoup plus d'importance que les conflits sociaux. Par exemple, le MPIQ peut difficilement mobiliser à long terme la classe ouvrière italo-montréalaise puisque le nationalisme met en évidence les différences d'origine et non les conflits de classe. Par ailleurs, les lois 22 et 101 ciblent les Italiens en tant que groupe. Le multiculturalisme accentue l'importance des divisions culturelles.

Sur la scène politique formelle, les Italo-Montréalais se naturalisent en masse. Cependant, la citoyenneté a une importance toute relative dans le contexte québécois. Les lois linguistiques ne font pas de distinctions entre citoyens et étrangers, mais de par leur rétroactivité, elles ciblent des groupes en fonction de leur origine. Un citoyen canadien, né en Italie, arrivé à Montréal en 1965, doit envoyer ses enfants à l'école française s'ils s'inscrivent après 1977. Le rapport Gendron reconnaît d'ailleurs que le droit canadien permet de faire des

lois qui distinguent entre différentes catégories de citoyens malgré les difficultés pratiques d'application.¹⁷⁹ Selon Brubaker, dans les pays qui accordent facilement la naturalisation, la citoyenneté perd son prestige.¹⁸⁰ Par ailleurs, la citoyenneté canadienne peut difficilement servir de critère d'inclusion à la nation québécoise. Le gouvernement du Québec ne peut établir au niveau formel ses propres critères d'inclusion. Par conséquent, les critères informels comme l'origine prennent plus d'importance. La naturalisation garantit aux Italo-Montréalais la possibilité de participer au système québécois, mais pas l'appartenance.

¹⁷⁹ Gendron, *op. cit.*, pp. 380-382.

¹⁸⁰ William Rogers Brubaker, « Citizenship and Naturalization. Policies and Politics » dans William Rogers Brubaker (dir.), *Immigration and the Politics of Citizenship in Europe and North America*, New York, University Press of America, 1989, pp. 119-122.

Chapitre II. L'action politique au sein de la communauté italienne en Suisse (1945-1985)

A) Introduction

Une partie importante de la communauté italienne en Suisse participe activement à la vie politique dès le 19e siècle. Avant l'unification italienne en 1860, la Confédération accueille des patriotes célèbres tels Mazzini. Par la suite, et jusqu'à la Première Guerre mondiale, des anarchistes et des socialistes, pourchassés par le régime monarchique, se réfugient en Suisse où d'importantes communautés italiennes voient le jour avec l'industrialisation. La période fasciste conduit à un nouvel exode de dissidents. Le gouvernement italien étend sa propagande et son appareil de contrôle aux communautés italiennes en Suisse. La première chute du régime en 1943 permet aux groupes antifascistes de se regrouper et de former la *Federazione delle Colonie libere italiane* (FCLI), organisme qui joue un rôle déterminant dans l'évolution politique de la communauté jusqu'à aujourd'hui.

Les associations italiennes en Suisse adressent des demandes aux systèmes politiques italien et helvétique. L'importance qu'elles accordent aux deux contextes varie en fonction de l'évolution de l'Italie, de la Suisse et de la communauté. Après une première phase antifasciste, la FCLI se concentre sur la protection des travailleurs émigrés auprès du gouvernement de Rome. Toutefois, à partir de 1963, la stabilisation de la population migrante, la politique de réduction de la Suisse, l'immobilisme du gouvernement italien et la xénophobie favorisent la politisation de la FCLI et des *Associazioni cristiane lavoratori italiani* (ACLI). Pour défendre les droits des migrants, elles tentent de regrouper les associations italiennes au sein du *Comitato nazionale d'intesa* (CNI). Indépendamment ou au sein du CNI, la FCLI et les ACLI luttent pour l'intégration égalitaire en Suisse et la fin de l'émigration en Italie. Cependant, l'absence de poids politique en Suisse provoque l'essoufflement de la militance. À partir de 1981, l'action politique se fait plus subtile. Les

associations régionales et la FCLI, confrontées à une communauté définitivement stabilisée, se concentrent sur l'intégration locale.

B) Fascisme et antifascisme en Suisse avant 1945

Durant l'entre-deux-guerres, le conflit entre le gouvernement fasciste et les groupes antifascistes déchire les communautés italo-suisse. L'intégration incomplète des migrants et le désir de reconnaissance sociale des petits entrepreneurs facilitent la diffusion du fascisme.¹ Le régime tente de contrôler la dissidence par le biais des institutions communautaires (associations, écoles, églises, organismes de jeunes, etc.) et par le contrôle qu'il exerce sur l'octroi de documents officiels, nécessaires à l'occupation d'un emploi.² En partie pour échapper à ces restrictions, près de 20 000 Italiens se naturalisent avant 1940.³ Les anarchistes, les communistes, les républicains et les socialistes présents avant 1914 et une trentaine d'exilés récents animent une myriade de groupes d'opposition et créent des institutions communautaires autonomes comme *Le Colonie libere di St. Cergues* (Genève, 1928) et *La Scuola Libera Italiana* (Zurich, 1931).⁴ La police suisse surveille leurs activités, mais ils reçoivent l'appui des socialistes locaux à Genève, au Tessin et à Zurich.⁵

La chute de Mussolini favorise l'unification nationale des groupes antifascistes locaux, les *Colonie libere italiane* (CLI), au sein de la *Federazione delle Colonie Libere*

¹ Elisa Signori, *La Svizzera e I fuosciti italiani. Aspetti e problemi dell'emigrazione politica. 1943-1945*, Milan, Franco Angeli Editore, 1983, p. 217.

² Signori, *Ibid.*, pp. 213-216; Rainier Cremonte, *Una presenza rinnovata attraverso i secoli. Storia degli Italiani a Ginevra*, Rome, CSER, 1997, pp. 107-114; Elisa Signori et Marina Tesoro, *Il verde e il rosso. Fernando Schiavetti e gli antifascisti nell'esilio fra repubblicanesimo e socialismo*, Florence, Felice le Monnier, 1987, pp. 357-360; Mauro Cerutti, « La Suisse et les réfugiés antifascistes italiens » dans École française de Rome (dir.), *L'Emigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 312 et Bruna De Marchi, *Gli immigrati italiani in Svizzera e il ruolo delle Colonie libere*, Thèse de laurea (sociologie), Université de Bologne, 1971-1972, p. 37.

³ Signori et Tesoro, *Ibid.*, p. 360 et Cerutti, *Ibid.*, pp. 310-314.

⁴ Cerutti, *Ibid.*, p. 316; De Marchi, *op. cit.*, p. 34; Signori et Tesoro, *Ibid.*, pp. 352, 365-387; Signori, *op. cit.*, pp. 219-223; Cremonte, *op. cit.*, pp. 112-113 et Mauro Cerutti, « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970) attraverso le fonti dell'Archivio federale », *Studi e fonti*, no 20 (1994), p. 23.

⁵ Cremonte, *op. cit.*, p. 104; Cerutti, « La Suisse et les réfugiés antifascistes... », *loc. cit.*, pp. 305 et 322-323 et De Marchi, *op. cit.*, pp. 35-37.

Italiane (FCLI) en novembre 1943.⁶ Ses dirigeants, surtout Fernando Schiavetti, responsable de la *Scuola Libera Italiana*, la conçoivent comme une forme d'autogouvernement démocratique.⁷ La FCLI adopte des objectifs très vastes, exprimés dans le second alinéa de ses statuts de 1944 : « Le but de la FCLIS est de défendre les intérêts de l'émigration italienne et de coordonner sur toutes les questions où c'est possible et utile, les activités et les positions des Colonies fédérées. »⁸ Avant 1945, elle exige la réforme des consulats, elle aide les 40 000 Italiens réfugiés en Suisse et elle collabore avec la Résistance.⁹ Cependant, les règlements suisses interdisant l'activité politique des étrangers et 20 ans de propagande fasciste nuisent aux efforts de la FCLI.¹⁰ Ainsi, Schiavetti accepte de collaborer avec les autorités consulaires ex-fascistes pour rejoindre la population italienne.¹¹

C) Immigration de masse, instabilité et action politique jusqu'en 1963

Au cours de la période 1945-1963, la FCLI revendique auprès du gouvernement italien des améliorations ponctuelles aux conditions des travailleurs émigrés. Cette orientation va de pair avec l'instabilité du séjour des migrants. En effet, si la Suisse absorbe 2,3 millions d'Italiens entre 1945-1976, le taux de retour oscille autour de 80 %.¹² Par ailleurs, la FCLI profite du poids électoral des immigrants pour faire pression auprès du gouvernement italien afin qu'il intervienne diplomatiquement pour obtenir des concessions de la Suisse. En effet, le gouvernement helvétique nie aux Italiens le droit de participer

⁶ Signori, *op. cit.*, p. 212.

⁷ Signori, *Ibid.*, p. 227 et Signori et Tesoro, *op. cit.*, p. 396.

⁸ « Lo scopo della FCLIS è quello di difendere gli interessi dell'emigrazione italiana e di coordinare, in tutte le questioni in cui sia possibile e utile, le attività e gli atteggiamenti delle Colonie federate. » Cité dans De Marchi, *op. cit.*, p. 41.

⁹ Signori, *op. cit.*, pp. 228-229; Signori et Tesoro, *op. cit.*, p. 400 et De Marchi, *Ibid.*, pp. 44 et 48.

¹⁰ Signori et Tesoro, *Ibid.*, p. 346 et Fernando Schiavetti, « Da uno scritto di Fernando Schiavetti » dans FCLIS (dir.), « *Passaporti, prego!* ». *Ricordi e testimonianze di emigrati italiani*, Zurich, FCLI, 1985, pp. 15 et 17 et De Marchi, *Ibid.*, pp. 47-48.

¹¹ Schiavetti, *op. cit.* et De Marchi, *op. cit.*

¹² Luigi Favero et Graziano Tassello, « Cen'anni di emigrazione italiana (1876-1976) » dans Gianfausto Rosoli (dir.), *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*, Rome, CSER, 1978-1979, p. 38.

politiquement. Essentiels à la croissance économique, les migrants ne doivent pas s'intégrer à la vie sociopolitique de la Confédération. Au cours des années 1950, le gouvernement fédéral expulse plusieurs dirigeants de la FCLI pour leur participation à des activités politiques.

1) Les Italiens et le modèle migratoire suisse

La politique migratoire suisse, fondée sur l'immigration temporaire, bloque la mobilité sociale et l'intégration des Italiens. Pour combler les besoins en main-d'oeuvre et éviter les tensions sociales, le gouvernement fédéral encourage la rotation des migrants et bloque leur mobilité économique par un ensemble de discriminations légales contenues dans la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (1931) et le traité migratoire italo-suisse (1948).¹³ La population étrangère se répartit en quatre catégories principales : saisonniers (permis A), annuels (permis B), établis (permis C) et frontaliers (permis G). Les étrangers sous contrôle (permis A, B et G) ne peuvent occuper ou changer d'emploi sans l'accord des autorités helvétiques qui limitent la compétition avec les Suisses en les concentrant dans les branches les moins attrayantes.¹⁴ Par exemple, en 1946, parmi les nouveaux venus italiens, 10 500 travaillent dans l'agriculture (21 %), 9 000 dans la construction (18 %), 7 500 dans les services domestiques (15 %) et 7 400 dans l'hôtellerie (15 %).¹⁵ Après dix ans de séjour,

¹³ Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, pp. 45-49; Mauro Cerutti, « L'immigration italienne en Suisse dans le contexte de la Guerre froide » dans Jean Batou *et al.* (dir.), *Pour une histoire des gens sans histoire: ouvriers, exclus et rebelles en Suisse: 19e-20e siècles*, Lausanne, éd. d'en bas, 1995, pp. 214-215; Marc Perrenoud, « La politique de la Suisse face à l'immigration italienne (1943-1953) » dans Michel Dumoulin (dir.), *Mouvements et politiques migratoires en Europe depuis 1945. Le cas italien. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve des 24 et 25 mai 1989*, Bruxelles, éd. CIACO, 1989, p. 124; Hans Mahnig, *La politique suisse à l'égard des étrangers*, Mémoire présenté à l'Institut d'études politiques de Paris, 1991, p. 30 et Franco Pittau, *Emigrazione italiana in Svizzera. Problemi del lavoro e della sicurezza sociale*, Milan, Franco Angeli, 1984, p. 20 et suivantes. [Quaderni di Affari Sociali Internazionali].

¹⁴ OFIAMT, *Rapport de la Commission chargée de l'étude du problème de la main-d'oeuvre étrangère*, Berne, Eidgenössische Drucksachen- und Materialzentrale, 1964, pp. 78, 86 et 99; Wolf-Rüdiger Böhning et Denis Maillat, *Les effets de l'emploi des travailleurs étrangers*, Paris, OCDE, 1974, p. 172 et Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny, « Sociological, legal and political aspects of the situation of immigrants in Switzerland », *Research in race and ethnic relations*, vol. 2 (1980), pp. 79-80.

¹⁵ Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, p. 47.

l'annuel peut obtenir, à la discrétion des autorités, le permis C qui lui permet de bénéficier de la réunification familiale et de la liberté sur le marché de l'emploi.¹⁶ Toutefois, les enquêtes des années 1950 démontrent qu'à peine 5 % des étrangers sous contrôle séjournent en Suisse plus de neuf ans.¹⁷

Les institutions suisses, convaincues de l'aspect temporaire de l'immigration, négligent les besoins des migrants italiens, accentuant leur isolement social. Le gouvernement suisse laisse l'assistance aux migrants aux organismes privés et à l'Italie qui assume d'ailleurs explicitement cette responsabilité dans le traité de 1948.¹⁸ Les institutions helvétiques interviennent peu dans le domaine migratoire. Ainsi, confrontées au désintéret de l'Église locale, les Missions catholiques italiennes jouent à cette époque un rôle social très important auprès des migrants.¹⁹ Quant à l'Union syndicale suisse (USS), la plus importante centrale du pays, si elle accepte d'abord l'immigration pour des raisons économiques, à partir de 1955, elle lutte activement pour la réduction de la population étrangère.²⁰ Selon elle, l'établissement permanent des migrants, même après dix ans, risque de menacer les travailleurs suisses. Par ailleurs, à partir de 1937, les syndicats acceptent de renoncer aux moyens de pression conflictuels (la grève par exemple) au profit d'un système de

¹⁶ Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, p. 49; Cerutti, « L'immigration italienne en Suisse... », p. 216 et Perrenoud, *loc. cit.*, pp. 125-126.

¹⁷ Perrenoud, *Ibid.* p. 130; OFIAMT, *op. cit.*, p. 33. Pour une description des permis, voir, Luigi Da Ros, *Un trentennio di emigrazione italiana in Svizzera. 1945/1975. Indagine storico-sociologica*, ACLI-Argovia, Aarau, 1975, pp. 36-39 et Pittau, *op. cit.*, pp. 65-69.

¹⁸ Bernard Jousson et Christine Dellsperger, *Politiques suisses d'immigration et conséquences économiques de cette immigration. 1880-1975*, Mémoire de license (histoire économique), Université de Genève, 1978, pp. 60-61; OFIAMT, *op. cit.*, pp. 59-60 et 66-69; Barbara Schmitter Heisler, « Immigrants and Associations : their Role in the Socio-Political Process of Immigrant Worker Integration in West Germany and Switzerland », *IMR*, vol. 14, no 2 (1980), pp. 186-187 et Patrick Richard Ireland, *The Policy Challenge of Ethnic Diversity : Immigrant Politics in France and Switzerland*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1994, p. 153.

¹⁹ ----. « L'Église et l'immigration en Suisse », *Migration et sociétés*, vol. 7, no 37 (1995), p. 46.

²⁰ Jan Vranken, « Industrial Rights » dans Zig Layton-Henry (dir.), *The Political Rights of Migrant Workers in Western Europe*, Londres, Sage, 1990, p. 56; Barbara Schmitter Heisler, « Trapped in the Consoational Cage. Trade Unions and Immigration in Switzerland » dans Barbara Schmitter Heisler (dir.) *Trade Unions, Immigration, and Immigrants in Europe. 1960-1993. A Comparative Study of the Attitudes and Actions of Trade Unions in Seven West European Countries*, New York, Berghan Books, 2000, p. 29; Da Ros, *op. cit.*, p. 59; Jousson, *op. cit.*, p. 65 et Pierre Fiala et Marianne Ebel, *Langages*

négociations contractuelles obligatoires (« la paix du travail »).²¹ Par conséquent, afin de ne pas troubler la paix sociale, les syndicats refusent de revendiquer de meilleures conditions de vie pour les migrants.

2) L'action politique « italienne » (1945-1963)

La chute du fascisme, le départ des dirigeants originaux et l'arrivée massive de travailleurs italiens forcent la FCLI et les CLI locales à se réorienter. Après 1945, l'association souffre d'une crise idéologique et organisationnelle provoquée par la démocratisation de l'Italie et le départ de la plupart de ses fondateurs. Comme le remarque Sandro Rodoni, membre actif à l'époque : « L'activité de la Fédération s'en ressent évidemment, elle baisse le ton, elle se dessèche jusqu'au point où elle assume, pour quelque temps, un caractère essentiellement nostalgique du passé récent de l'Italie. »²² Toutefois, elle profite de l'arrivée de milliers de travailleurs italiens pour reconstituer ses cadres et se fixer de nouveaux objectifs. Ainsi, elle recrute plusieurs ouvriers politisés, chassés des usines du Nord après 1945.²³ Par ailleurs, pour réduire les tensions entre les nouveaux venus et les membres de la vieille immigration stabilisée (en 1930, 78 % des Italiens détenaient le permis C), au congrès de Zurich (1947), elle adopte un programme revendicatif pour les migrants.²⁴

Jusqu'au milieu des années 1960, la FCLI adresse des demandes ponctuelles au gouvernement italien. À partir de 1950, elle revendique le passeport gratuit pour les

xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980), thèse de doctorat (Lettres), Université de Neuchâtel, 1983, pp. 118-119 et 122.

²¹ Hans-Ulrich Jost, « Menace et repliement. 1914-1945 » dans Georges Audrey *et al.* (dir.), *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1983, p. 170 et Evangelos Pteroudis, « Politique migratoire et marché du travail. Une approche par les arrangements néo-corporatistes », *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, Vol. 129, no 3 (1993), p. 424.

²² L'attività della Federazione ovviamente ne risente, cala di tono, rinsecchisce fino ad assumere, per alcuni anni, essenzialmente un carattere celebrativo del passato recente della storia d'Italia dans Sandro Rodoni, « Ricordo di Pasquale Caspani, artefice della 'rifondazione » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!... op. cit.*, p. 29.

²³ *Ibid.*

²⁴ Rosana Ambrosi-Zanier, « Intervista a Dante Peri » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!... op. cit.*, p. 38; Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, p. 29; De Marchi, *op. cit.*, pp. 52-54 et *Emigrazione Italiana (EI)*, 29 octobre 1968, p. 6.

migrants. Face au désintérêt des forces politiques, elle lance une pétition²⁵ avec pour slogan, *L'émigration la plus pauvre d'Europe paye le passeport le plus cher*²⁶. Elle tisse également des liens avec les forces syndicales italiennes (CGIL-CSIL) pour faire pression sur le gouvernement.²⁷ Grâce au dépôt d'une pétition en 1954 (15 000 signatures) et au *lobbying* constant, l'Italie accepte, en 1959, la demande de la FCLI.²⁸ De plus, à partir du congrès de Lugano (1945), la FCLI revendique la constitution d'organes consultatifs représentatifs auprès des consulats, car ils administrent plusieurs services sociaux et défendent les Italiens face aux autorités suisses.²⁹ Par ailleurs, puisque le statut des migrants dépend des ententes diplomatiques, la FCLI demande au gouvernement italien d'avancer ses requêtes lors des négociations italo-suisse (1949, 1951-1953, 1962) et des sessions de la commission mixte prévue par l'accord de 1948.³⁰ Par exemple, en 1953, en partie grâce aux demandes de la FCLI, le gouvernement italien réussit à obtenir une réglementation plus juste du système de pensions.³¹

Le poids politique potentiel des migrants favorise la mobilisation des partis italiens en Suisse et la division subséquente de la communauté. Comme le note Rainier Cremonte dans le cas de Genève, la CLI et les Missions reproduisent la division gauche/catholiques qui déchire l'Italie.³² En prévision du retour éventuel et au moment des élections nationales, les deux camps militent activement auprès des Italiens dans la Confédération.³³ Dès 1953, le

²⁵ Selon l'art. 50 de la Constitution italienne, les citoyens peuvent adresser des pétitions aux Chambres.

²⁶ *L'emigrazione più povera d'Europa paga il passaporto più caro*

²⁷ De Marchi, *op. cit.*, pp. 62 et 74-75.

²⁸ *Ibid.*, pp. 54-58 et 65 et Guglielmo Grossi, « Brevi cenni storici sulle Colonie Libere Italiane » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!... op. cit.*, p. 205.

²⁹ Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, pp. 51-54 et Narciso Zampese, « Il primo Congresso della FCLIS del dopoguerra » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!... op. cit.*, p. 27.

³⁰ Mark J. Miller, *Foreign Workers in Western Europe an Emerging Political Force*, New York, Praeger, 1981, pp. 67-68 et Perrenoud, *loc. cit.*, pp. 130-131. Pour les détails, voir, Da Ros, *op. cit.*, pp. 39-41 et 60-62 et Pittau, *op. cit.*, pp. 137-138.

³¹ Mahnig, *op. cit.*, pp. 31-32; OFIAMT, *op. cit.*, pp. 48-56; Jousson, *op. cit.*, p. 64; Schmitter Heisler, « Trapped in the... », *loc. cit.*, p. 30. et Grossi, *loc. cit.*, pp. 204-205.

³² Cremonte, *op. cit.*, p. 147.

³³ Miller, *op. cit.*, p. 46 et Anne Sue Matasar, *Labor Transfer in Western Europe. The Problem of Italian Migrant Workers in Switzerland*, Ph. D (Science politique), Columbia University, 1968, p. 204.

gouvernement suisse paie une partie du voyage (l'Italie n'admet pas le vote par correspondance) puisqu'il croit que les migrants appuient la démocratie-chrétienne (DC).³⁴ Quant à l'Italie, il faut attendre 1963 pour qu'elle accorde le transport gratuit en territoire italien. Comme le raconte le prêtre Albino Michelin, par le biais des Missions catholiques, la DC distribue de l'argent pour encourager ses partisans à retourner voter.³⁵ Quant au parti communiste italien (PCI), avec son slogan *Reviens pour voter, vote pour revenir*³⁶, il milite activement auprès des migrants.³⁷ Toutefois, malgré la parenté idéologique issue de la lutte au fascisme, la FCLI n'appuie pas officiellement le parti communiste italien (PCI) (ou tout autre parti d'ailleurs) et maintient son indépendance.³⁸

Les restrictions helvétiques à l'action politique des étrangers troublent grandement les activités de la FCLI jusqu'aux années 1960. Le droit suisse garantit les libertés individuelles et le droit d'association des étrangers, mais il réserve la sphère politique aux citoyens. En 1948, le Conseil fédéral, exécutif collégial de sept membres, oblige les étrangers sous contrôle à obtenir la permission des autorités pour parler de politique dans une assemblée privée ou publique.³⁹ De plus, la Constitution autorise le gouvernement fédéral à expulser les étrangers représentant une menace à la sécurité nationale. Au cours de la Guerre froide, la FCLI souffre particulièrement de la répression policière. En effet, les autorités craignent le noyautage communiste et expulsent des dizaines de militants accusés d'activités politiques

³⁴ Cerutti, « L'immigration italienne en Suisse... », *loc. cit.*, pp. 221-222; Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, p. 68; Ireland, *op. cit.*, p. 154 et Perrenoud, « La politique de la Suisse... », *loc. cit.*, p. 129.

³⁵ *EI*, « Missioni cattoliche e partito della democrazia cristiana », 11 décembre 1985, p. 2.

³⁶ *Torna per votare, vota per tornare*

³⁷ Miller, *op. cit.*, p. 45; Matasar, *op. cit.*, pp. 224-226 et Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, pp. 70-71.

³⁸ *EI*, « Le Colonie libere e i partiti », septembre 1963, p. 2 et Signori et Tesoro, *op. cit.*, p. 402.

³⁹ Cerutti, « L'immigration italienne en Suisse... », *loc. cit.*, p. 218 et Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, p. 68.

illégales.⁴⁰ Pour réduire la tension face au gouvernement suisse, au congrès de Grenchen (1956), la FCLI modifie ses statuts et interdit formellement l'activité politique.⁴¹

3) La base et l'action politique

Les motifs économiques à la base de l'émigration et la brièveté du séjour nuisent à l'implication politique en Suisse. Puisque la Confédération bloque l'établissement permanent, l'émigration s'inscrit nécessairement dans une perspective de mobilité socioéconomique en Italie. Comme le remarquent les autorités fédérales dans un rapport de 1948, la plupart des travailleurs italiens ne portent aucun intérêt à la politique et veulent uniquement accumuler l'argent dont ils ont besoin pour rentrer.⁴² Ainsi, la perspective du retour à court terme limite l'action collective malgré la discrimination. Par conséquent, la FCLI compte à peine 5 000 membres en 1961.⁴³ L'instabilité du séjour influence même des militants engagés, comme le démontre le témoignage de Dominico Pirisi, de la CLI de Bülach : « Je regrette de ne pas avoir donné encore plus, peut-être étais-je un peu freiné par la pensée constante dirigée vers mon village natal... »⁴⁴ Toutefois, l'action politique face à l'Italie demeure forte puisqu'environ 40 % des migrants se rendent voter en 1958 et 1963.⁴⁵

Malgré les restrictions, les étrangers peuvent participer dans la sphère publique par le biais des syndicats ou en se naturalisant. Premièrement, les Italiens se syndiquent peu puisque les organisations ouvrières suisses ne défendent pas leurs intérêts et exigent des cotisations élevées.⁴⁶ Si la Fédération des ouvriers sur bois et bâtiment (FOBB-USS) compte environ 50 % d'étrangers en 1959, la Fédération des travailleurs sur métaux et horlogers

⁴⁰ Rodoni, *loc. cit.*, p. 31 et Gianfranco Bresadola, « Quei tempi...oggi », dans FCLIS, *Passaporti, Prego!... op. cit.*, pp. 148-149

⁴¹ De Marchi, *op. cit.*, pp. 60-61.

⁴² Perrenoud, *loc. cit.*, p. 125.

⁴³ De Marchi, *op. cit.*, pp. 50 et 68 et Cerutti, « L'immigration italienne en Suisse... », *loc. cit.*, p. 223.

⁴⁴ « Serbo un poco di rammarico semmai per non aver dato ancor più di quanto ho dato, forse perché ero un poco frenato dal costante pensiero rivolto a casa mia... » dans Dominico Pirisi, « Gli anni dell'entusiasmo » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!... op. cit.*, p. 65.

⁴⁵ Cerutti, « L'immigration italienne en Suisse... », *loc. cit.*, p. 222.

⁴⁶ Vranken, *loc. cit.*, p. 71

(FTMH-USS) en compte à peine 12 %.⁴⁷ Par ailleurs, un ouvrier italien sous contrôle qui milite trop activement peut voir son permis révoqué.⁴⁸ Deuxièmement, l'absence d'intégration et l'instabilité du séjour limitent le nombre de naturalisations chez les Italiens à 15 000 entre 1946-1964.⁴⁹ Cependant, la loi sur la nationalité (1952) réduit au minimum les naturalisations potentielles. Le processus long, coûteux et arbitraire se déroule aux trois paliers de gouvernement (Confédération, canton, commune). Après un minimum de 12 ans de résidence, l'étranger doit d'abord obtenir le droit de cité de sa commune et de son canton avant de devenir citoyen suisse. Les gouvernements locaux peuvent fixer les conditions et les coûts qu'ils désirent. La procédure veut s'assurer que le candidat dispose des caractéristiques morales nécessaires pour s'assimiler au système politique unique de la Suisse.⁵⁰

D) Stabilisation, xénophobie et action politique (1963-1981)

La stabilisation de la population italienne, l'inaction du gouvernement de Rome, les mesures restrictives de la Suisse et la xénophobie favorisent la politisation des organisations migrantes face aux sociétés d'accueil et de départ. L'inefficacité du gouvernement italien favorise un durcissement de ton. Au début de la période, le traité migratoire italo-suisse de 1964 permet la réunification familiale et concrétise l'établissement permanent des Italiens en Suisse. Toutefois, à partir de 1963, pour des raisons économiques et pour contrer la xénophobie, le gouvernement suisse adoptait des mesures limitatives qui vont à l'encontre des concessions de l'accord. Dans un tel contexte, la FCLI et les ACLI, mouvement ouvrier

⁴⁷ Schmitter Heisler, « Trapped in the... », *loc. cit.*, pp. 30-31.

⁴⁸ Hoffmann-Nowotny, *loc. cit.*, pp. 80-81; OFIAMT, *op. cit.*, pp. 43, 47, 89 et 165 et Matasar, *op. cit.*, p. 174

⁴⁹ Pittau, *op. cit.*, p. 22.

⁵⁰ Silvia Arlettaz et Gérald Arlettaz, « Les initiatives populaires liées à l'immigration et à la présence étrangères » dans Silvia Arlettaz (dir.), *La Constitution fédérale en chantier : commentaires et inventaires des sources de l'histoire de la Constitution fédérale 1848-1998*, Berne, Archives fédérales suisses, 1998, p. 108; Pierre Centlivres et Dominique Schnapper, « Nation et droit de la nationalité suisse », *Pouvoirs*, vol. 56 (1991), p. 153; Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont, « La Suisse des naturalisés : paysage, espace, trajectoire » dans Marc-Olivier Gonseth (dir.), *Images de la Suisse*, Berne, Société suisse d'ethnologie, 1989-1990, pp. 305-309 et Pierre Centlivres *et al.*, *Une*

catholique fondé en 1944, présentes en Suisse depuis 1960, connaissent une expansion rapide. Elles refusent d'accepter passivement les décisions gouvernementales. Elles reprochent à l'Italie son incapacité à mettre fin au phénomène migratoire et à assurer le bien-être de ses ressortissants à l'étranger. De plus, conscientes du rôle économique primordial des Italiens, elles revendiquent par rapport à la Suisse, l'égalité économique et politique, seule voie possible à l'intégration.

1) Le traité de 1964, les mesures restrictives et la xénophobie

Le traité de 1964, malgré des concessions importantes, néglige plusieurs besoins de la communauté italienne. La Suisse accepte l'établissement permanent puisque son économie dépend des travailleurs étrangers. En effet, bien qu'ils occupent 440 000 des 521 000 emplois industriels créés entre 1950-1964, la plupart des branches manquent encore de main-d'oeuvre.⁵¹ L'accord concède la réunification familiale après 18 mois et le renouvellement facilité du permis après cinq ans pour les annuels ainsi que la transformation du permis saisonnier en permis annuel après cinq saisons de neuf mois.⁵² Toutefois, par le biais de la clause, « Sont réservées les prescriptions suisses qui restreignent l'emploi de main-d'oeuvre étrangère pour des raisons impérieuses d'intérêt national », la Suisse conserve le droit de limiter les concessions à son gré. Par exemple, elle peut refuser la transformation du permis saisonnier en permis annuel même si le requérant a cumulé 45 mois. La stabilisation de la communauté s'en trouve donc réduite. De plus, le traité n'aborde pas une série de thèmes

seconde nature : pluralisme, naturalisation et identité en Suisse romande et au Tessin, Lausanne, L'Âge d'homme, 1991, p. 30.

⁵¹ Stephen Castles et Godula Kosack, *Immigrant workers and class structure in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 1985 [1973], pp. 397-398; Denis Maillat, « L'immigration en Suisse : évolution de la politique d'immigration et conséquences économiques » dans Philippe J. Bernard (dir.), *Les travailleurs étrangers en Europe occidentale : actes du colloque (...)*, Paris-Sorbonne, du 5 au 7 juin 1974, Paris, Mouton, 1976, pp. 105-110. Voir le tableau sur le % d'étrangers par rapport à la croissance économique entre 1850-1990 dans Didier Chambovey, « Politique à l'égard des étrangers et contingentement de l'immigration : l'exemple de la Suisse », *Population*, 2 (1995), p. 360.

⁵² Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, pp. 81-82. Sur la réunification familiale, voir, Pittau, *op. cit.*, p. 75

essentiels comme la scolarisation de la seconde génération, la formation professionnelle et la participation politique.

Au cours des années 1960-1970, la Suisse tente de réduire la population étrangère, annulant ainsi partiellement les concessions du traité. D'abord préoccupé par les distorsions macroéconomiques (inflation, croissance extensive par exemple) partiellement provoquées par l'emploi massif de travailleurs étrangers et ensuite, par l'éclosion de la xénophobie en réaction au traité de 1964, le Conseil fédéral adopte annuellement (1963-1969) des décrets limitatifs.⁵³ En effet, à partir de 1965, les partis xénophobes présentent régulièrement (1968, 1970, 1974, 1977, 1988, 2000) des initiatives populaires⁵⁴ pour contrer l'excès de présence étrangère (*Überfremdung*). En 1969, James Schwarzenbach, de l'Action nationale (AN), lance une initiative pour limiter la proportion d'étrangers à 10 % de la population de chaque canton, ce qui forcerait le gouvernement à expulser plusieurs dizaines de milliers d'étrangers menaçant l'économie et la position internationale de la Suisse.⁵⁵ En réaction, en mars 1970, le gouvernement adopte des quotas nationaux (plafond global) qui limitent l'embauche de travailleurs étrangers.⁵⁶ Toutefois, le 7 juin 1970, l'initiative obtient 46 % des voix, une quasi-victoire qui influence durablement la politique suisse.

⁵³ OFIAMT, *op. cit.*, pp. 108-109; Peter Gilg et Peter Hablützel, « Une course accélérée vers l'avenir, 1945-... » dans Georges Audrey *et al.*, *op. cit.*, pp. 198-199 et 210; Böhning, *op. cit.*, p. 163; Cerutti, « Un secolo di emigrazione... », *loc. cit.*, p. 78; Hermann-Michel Hagmann, *Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1966, pp. 83-87; Jousson, *op. cit.*, pp. 66-67 et 74; Philippe Favarger, « Évolution de l'économie suisse depuis 1948 » dans Beat Burgenmeier (dir.), *Main-d'oeuvre étrangère. Une analyse de l'économie suisse*, Paris, Economica, 1992, p. 31; Matasar, *op. cit.*, p. 154; Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny et Martin Killias, « Switzerland: Remaining Swiss » dans Daniel Kubat (dir.), *The Politics of Migration Policies*, New York, Center for Migration Studies, 1993, p. 240 et Hans Mahnig, *Minorités ethniques ou main-d'oeuvre étrangère ? L'émergence de politiques d'intégration aux Pays-Bas et en Suisse*, Mémoire de DEA (Études politiques), Institut d'études politiques de Paris, 1993, p. 60.

⁵⁴ « Les citoyens peuvent demander par une initiative qu'une **modification de la Constitution fédérale** qu'ils proposent, fasse l'objet d'une votation populaire. » Tiré du site du gouvernement fédéral suisse : <http://www.admin.ch/ch/f/pore/index3.html>

⁵⁵ Mahnig, *La politique suisse à l'égard des étrangers...*, *op. cit.*, p. 49.

⁵⁶ Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny, « Switzerland », dans Tomas Hammar (dir.), *European Immigration Policy. A Comparative Study*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 217; Delia Castelnovo-Fringuessi, *La condition immigrée. Les ouvriers italiens en Suisse*, Lausanne, Éd. d'en bas, 1978, p. 26 et Mahnig, *La politique suisse à l'égard...*, *op. cit.*, p. 51.

2) Expansion et politisation (1963-1969)

Les associations italiennes profitent de la croissance de la communauté et de l'inaction gouvernementale pour étendre leur domaine d'intervention. La FCLI et les ACLI offrent de plus en plus de services sociaux pour combler les besoins des familles reconstituées et des migrants pauvres du Sud (60 % des arrivées en 1964 contre 0,7 % en 1947).⁵⁷ Par exemple, elles constituent chacune leur école de formation professionnelle : l'ECAP et l'ENAIIP.⁵⁸ De plus, par le biais des *patronati*, elles aident les migrants à obtenir leurs indemnités sociales (assurance-maladie, pension, etc.). Dès 1968, l'INCA-CGIL fonctionne dans 90 CLI, tandis que le *patronato* ACLI traite environ 60 000 cas annuellement (1972).⁵⁹ Par ailleurs, les ACLI et la FCLI mettent sur pied des comités de parents et cette dernière crée le *Centro Informazioni Scolastiche* de Zurich (1973) pour lutter contre la discrimination scolaire.⁶⁰ Puisque 90 % des enfants italiens ne complètent pas leur scolarité en Suisse, au congrès de Berne (1967), la FCLI se prononce en faveur de l'école helvétique à condition qu'elle assure l'enseignement de l'italien.⁶¹ Grâce à leur rôle social, la FCLI et les ACLI connaissent une forte expansion qui leur permet de s'affirmer politiquement.⁶²

La FCLI s'étend en Suisse romande et au Tessin, même si l'intégration semble moins problématique dans les régions latines. Les Italiens sous contrôle se concentrent dans les

⁵⁷ Pirisi, *loc. cit.*, p. 63; Da Ros, *op. cit.*, p. 34 et Hagmann, *op. cit.*, p. 56.

⁵⁸ Grossi, *loc. cit.*, pp. 205-207; Giorgio Cenni, « Cinque anni di impegno » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!...*, *op. cit.*, p. 52 et Gianpiero Bottinelli, Ettore Di Lorenzi, Thierry Germond et Philippe Muriset, *Trois associations d'immigrés en Suisse. FCLI, ACLI, ATEES*, Mémoire de maîtrise (Assistance sociale), Université de Lausanne, 1973, pp. 56-57.

⁵⁹ Cremonte, *op. cit.*, p. 146, note 352 et Bottinelli, *op. cit.*, pp. 117-124.

⁶⁰ Bottinelli, *op. cit.*, p. 57. À propos de la discrimination scolaire voir, Ezio Compagnoni et Serena Di Carlo, *Emigrazione e scuola. Il caso Svizzera*, Rome, Armando Armando, 1980, pp. 58-59, 106-112 et 125; Giovana Meyer-Sabino, *La generazione della sfida quotidiana : [studio sulla condizione dei giovani italiani in Svizzera]*, Zurich, ENAIIP, 1987, pp. 157-158; Cremonte, *op. cit.*, p. 146 et Sibilla Schuh, « Luciano e la caverna degli elefanti » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!...*, *op. cit.*, pp. 129-134.

⁶¹ *EI*, « Mozione finale del XXII Congresso nazionale », mai 1967, p. 3 et Castles et Kosack, *op. cit.*, p. 228.

⁶² Bottinelli, *op. cit.*, pp. 41-42 et 119; Matasar, *op. cit.*, pp. 106, 114 et 194-196 et Pirissi, *loc. cit.*, p. 63. La FCLI atteint 14 000 membres en 1965 alors que les ACLI en compte 4 000 en 1972.

zones les plus riches où ils peuvent trouver du travail, surtout dans les cantons de la Suisse alémanique, mais des communautés existent depuis longtemps au Tessin et dans les cantons francophones. Jusqu'en 1965, la Suisse romande compte seulement trois CLI. La tenue du congrès national de la FCLI à Lausanne en 1965 favorise la croissance de l'organisation dans cette région.⁶³ Toutefois, dans les régions latines, les problèmes d'intégration scolaire se font moins pressants. Par exemple, les langues française et italienne présentent moins de difficultés que l'apprentissage parallèle de l'allemand et du dialecte alémanique. À long terme, l'intégration dans les écoles se fait donc plus facilement.⁶⁴ Par ailleurs, la xénophobie se manifeste plus discrètement en Suisse romande et au Tessin comme le démontre le rejet constant des initiatives antiétrangères dont il sera question plus loin. Malgré ces éléments atténuants, l'exclusion sociale et les inégalités touchent tous les Italiens en Suisse. Par conséquent, l'action politique et les revendications de la FCLI présentent une certaine unité.

La FCLI adopte une position de plus en plus agressive par rapport au gouvernement italien. Tout en continuant à revendiquer des améliorations ponctuelles, comme l'assurance médico-hospitalière pour les parents dépendants en Italie (pétitions en 1962 et en 1966), elle dénonce l'incapacité du gouvernement italien à effectuer des réformes structurelles qui mettraient fin à l'émigration et favoriseraient les retours.⁶⁵ Afin de transformer la situation, la FCLI demande la démocratisation du Comité consultatif des Italiens à l'étranger⁶⁶ et la possibilité réelle de voter.⁶⁷ Au congrès d'Olten (1969), Gianfranco Bresadola, membre du comité de direction, déclare à cet effet :

⁶³ *EI*, « Svizzera romanda : e prospettive della nostra associazione », 14 mai 1968, pp. 6-8.

⁶⁴ Vittoria Cesari-Lusso, *Quando la sfida viene chiamata integrazione. Percorsi di socializzazione e di personalizzazione di giovani « figli di emigrati »*, Rome, La Nuova Italia Scientifica, 1997, pp. 142-143.

⁶⁵ De Marchi, *op. cit.*, pp. 65-66, 71, 74, 82-83 et 89; Attuel Riccardi, « L'assistenza medico-farmaceutica ai familiari rimasti in patria » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!...*, *op. cit.*, p. 90; *EI*, « Relazione morale della Giunta Federale al XXI Congresso delle Colonie Libere », avril 1965, p. 6 et *EI*, « Mozione finale del XXII Congresso nazionale », mai 1967, p. 3.

⁶⁶ *Comitato Consultativo degli Italiani all'Estero* (CCIE)

⁶⁷ *EI*, « Per l'unità e i diritti dei lavoratori », 31 mars 1969, p. 8.

... nous exigeons que le Gouvernement italien se dépense à chaque occasion pour nous assurer les permis [pour aller voter] sans courir le risque de perdre nos emplois, les moyens de transport et les facilitations que nous méritons : c'est-à-dire le voyage gratuit et le remboursement partiel des pertes de salaires au moment de toutes les élections.⁶⁸

Par ailleurs, afin d'assurer la stabilité de la communauté italienne, insuffisamment protégée par le traité de 1964, la FCLI exige la participation directe des syndicats et des associations les plus importantes aux négociations bilatérales.⁶⁹ L'échec des réformes des gouvernements de centre-gauche en Italie provoque un certain mécontentement au sein de la FCLI. À partir du congrès d'Olten (1969), elle décide d'appuyer les forces progressistes (syndicats par exemple), seules capables de changer le système et de mettre fin à l'émigration.⁷⁰

Consciente du rôle économique vital des travailleurs italiens en Suisse, la FCLI revendique une plus grande participation par le biais de l'intégration. À partir du colloque sur les droits démocratiques des travailleurs migrants (1963), organisé après l'expulsion de plusieurs communistes et la constitution d'un parti xénophobe à Zurich, la FCLI se prononce pour l'assimilation dans le respect des différences culturelles et des droits politiques.⁷¹ Confrontée à l'éclosion de nombreux problèmes sociaux provoqués par l'immigration massive, au congrès de Lausanne (1965), elle affirme que l'assimilation « Représente aujourd'hui l'unique moyen pour résoudre les problèmes complexes et graves auxquels nous devons tous faire face. »⁷² Pour favoriser l'intégration et la collaboration avec les travailleurs suisses, la FCLI encourage les Italiens à s'inscrire aux syndicats. Face à l'instabilité provoquée par les mesures limitatives et la naissance des mouvements xénophobes, le

⁶⁸ « ...pretendiamo che il Governo italiano si adoperi in ogni occasione per assicurarci i permessi [pour aller voter] senza correre il rischio di perdere il lavoro, i trasporti e le agevolazioni di viaggio che ci meritiamo : vale a dire gratuità del viaggio e parziale rimborso delle perdite di guadagno quando si tratta di partecipare a qualsiasi tipo di votazione » dans *EI*, « Per l'unità e i diritti dei lavoratori », 31 mars 1969, p. 8.

⁶⁹ *EI*, « Risoluzione finale », avril 1965, p. 7; *EI*, « Il documento pre-congressuale della Giunta federale », mars 1967, p. 2 et *EI*, « Per l'unità e i diritti dei lavoratori », 31 mars 1969, pp. 7-8.

⁷⁰ *EI*, « Per l'unità e i diritti dei lavoratori », 31 mars 1969, pp. 7-8.

⁷¹ De Marchi, *op. cit.*, pp. 77-78.

⁷² « rappresenta oggi l'unico modo attraverso il quale risolvere i problemi complessi e gravi che stanno di fronte a tutti. » dans *EI*, « Risoluzione finale », avril 1965, p. 7.

syndicat semble l'institution la plus apte à défendre les travailleurs italiens.⁷³ Cependant, bien que la FCLI entretienne des liens avec Confédération des syndicats chrétiens (CSC), l'USS se méfie de son rôle parasyndical.⁷⁴

3) Xénophobie, discrimination et action politique (1969-1974)

Pour renforcer le pouvoir de négociation de la communauté, la FCLI et les ACLI se mobilisent pour unifier les associations italiennes. Confrontée à la xénophobie, aux mesures restrictives suisses et à l'inaction italienne, la FCLI décide d'organiser un congrès unitaire.⁷⁵ Premier pas, en août 1969, la FCLI et les ACLI rédigent une réponse commune à l'initiative Schwarzenbach.⁷⁶ Par la suite, en janvier 1970, la FCLI, les ACLI, les *patronati* et les sections syndicales italiennes publient un document programmatique dans lequel ils identifient les buts du congrès : « 1) une politique active et organique en Suisse pour les droits démocratiques et civils des émigrants ; 2) une politique active et organique en Italie pour atteindre le plein-emploi et le développement plus démocratique de notre pays. »⁷⁷ Ils affirment par ailleurs la nécessité d'intervenir auprès du gouvernement suisse contre les mesures limitatives qui vont à l'encontre de l'esprit de l'accord de 1964.⁷⁸ À la fin du congrès unitaire de Lucerne (25-26 avril 1970), les délégués de plus de 300 organisations élisent un organe de revendication commun, le *Comitato nazionale d'intesa* (CNI), formé des représentants des principales associations.⁷⁹ Toutefois, les organisations membres conservent

⁷³ *EI*, « Rapporto d'attività », mai 1967, p. 2; *EI*, « Per l'unità e i diritti dei lavoratori », 31 mars 1969, p. 9.

⁷⁴ *EI*, « Relazione morale della Giunta Federale al XXI Congresso delle Colonie Libere », avril 1965, p. 6; Da Ros, *op. cit.*, p. 100; Bottinelli, *op. cit.*, pp. 80-81 et Isabelle Albanese, *L'apport de l'immigration au monde syndical : l'exemple du syndicat genevois, SIT, 1945-1995*, Mémoire de licence (Lettres) Université de Fribourg (Suisse), 1997, p. 97.

⁷⁵ *EI*, « Mozione finale » du Congrès d'Olten, 31 mars 1969, p. 13.

⁷⁶ *EI*, « Come reagire all'iniziativa contro i lavoratori stranieri », 29 août 1969, p. 2.

⁷⁷ « 1) una politica attiva e organica in Svizzera per i diritti democratici e civili degli emigrati; 2) una politica attiva e organica in Italia per giungere alla piena occupazione e a uno sviluppo più democratico del nostro Paese. » dans *EI*, « Il documento programmatico », 23 janvier 1970, p. 1.

⁷⁸ *Ibid.*, pp. 1 et 16.

⁷⁹ Da Ros, *op. cit.*, pp. 106-107.

leur autonomie d'action puisque le CNI doit obtenir l'unanimité des votes pour imposer une décision.⁸⁰

À peine formé, le CNI milite auprès du gouvernement italien pour influencer le travail de la commission mixte. Instituée par le traité de 1964, elle étudie les problèmes liés à l'immigration et peut soumettre des propositions aux gouvernements. En prévision de la rencontre de septembre 1970, le CNI demande à l'Italie d'exiger la révision complète de l'accord pour assurer l'égalité sur le marché de l'emploi, l'abolition du statut de saisonnier, les droits civils, une politique culturelle, la participation des syndicats et des associations aux négociations et d'autres améliorations.⁸¹ Le 29 novembre 1970, à Berne, pour protester contre son exclusion et le renvoi des pourparlers en décembre, le CNI organise une manifestation populaire (4 000 à 5 000 personnes).⁸² Lorsque les travaux de la commission reprennent en juin 1972, la Suisse accepte quelques améliorations : mobilité professionnelle après deux ans, réunification familiale après 15 mois et transformation du permis saisonnier en permis annuel après quatre saisons de neuf mois (36 mois).⁸³ Le CNI, encore exclu des discussions, réaffirme ses demandes.⁸⁴ Par ailleurs, malgré les progrès, il déclare que l'accord ne garantit pas l'égalité des étrangers.⁸⁵ En effet, la Suisse continue à agir unilatéralement. En octobre 1972, elle limite le séjour des saisonniers à huit mois et trois semaines par année, bloquant ainsi le passage au permis annuel.⁸⁶

La reproduction en Suisse des luttes politiques italiennes influence les efforts unitaires. Par exemple, dans le cas des ACLI, la rupture des liens avec la DC et l'adoption

⁸⁰ Zurich, Sozialarchiv, « Regolamento del Comitato Nazionale d'Intesa. 5 giugno 1971 », Fond de la FCLI, Ar. 40, no 70.9. Voir en particulier l'article 22, alinéa 4.

⁸¹ *EI*, « Al Ministero degli esteri il CNI ribadisce la necessità di rivedere radicalmente l'Accordo », 26 novembre 1970, p. 1.

⁸² *EI*, « La dimostrazione unitaria di Berna. Una grande prova di maturità e di responsabilità politica », 3 décembre 1970, p. 1.

⁸³ Da Ros, *op. cit.*, pp. 115-117 et Miller, *op. cit.*, p. 73.

⁸⁴ *EI*, « Accordo di emigrazione: la posizione delle organizzazioni dei lavoratori », 14 juin 1972, p. 3.

⁸⁵ *EI*, « Severo giudizio del CNI sulla trattativa per l'Accordo », 12 juillet, 1972, p. 1.

⁸⁶ Da Ros, *op. cit.*, p. 122; Pittau, *op. cit.*, p. 29 et Castelnuovo-Frigessi, *op. cit.*, pp. 27 et 33.

d'une perspective de classes au congrès de Turin (1969) et lors des journées d'étude de Vallombrosa (1970) facilitent la coopération avec la FCLI.⁸⁷ En effet, même si cette dernière conserve son indépendance par rapport aux partis politiques, plusieurs de ses dirigeants appartiennent au PCI.⁸⁸ Toutefois, en 1972, les ACLI se réconcilient partiellement avec la DC et l'Église, ce qui entraîne un refroidissement des relations avec la FCLI.⁸⁹ Par ailleurs, le contrôle que la DC exerce sur le CNI par le biais de petites associations nuit à la collaboration.⁹⁰ Ainsi, trois ans après avoir contribué activement à sa formation, la FCLI se prononce en faveur de la réforme totale de l'organisme, paralysé par les divisions internes.⁹¹ À long terme, l'enjeu politique que représente la population migrante joue contre l'action unitaire.

À partir du début des années 1970, la FCLI s'implique directement dans la vie politique suisse pour favoriser l'intégration. Selon plusieurs auteurs, l'incapacité des gouvernements à régler les problèmes migratoires favorise cette réorientation.⁹² La FCLI tente d'obtenir la reconnaissance officielle du gouvernement fédéral. Toutefois, malgré une première rencontre avec les partis suisses en 1969, elle demeure exclue de la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (CFE), instituée en 1970.⁹³ La FCLI veut participer puisqu'elle estime que, sans l'apport direct des migrants, cet organisme ne peut régler les problèmes créés par l'immigration.⁹⁴ Par ailleurs, en 1972, en collaboration avec l'*Associazione de trabajadores emigrantes espanoles en Suiza* (ATEES), elle participe pour la première fois à une campagne pré-votation. Elles présentent une pétition (74 000 signatures) appuyant l'initiative *Pour une véritable retraite populaire* du Parti du travail (communiste)

⁸⁷ Da Ros, *op. cit.*, p. 87 et Bottinelli, *op. cit.*, p. 53.

⁸⁸ Matasar, *op. cit.*, p. 197.

⁸⁹ Bottinelli, *op. cit.*, p. 59.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *EI*, « Mozione finale », 6 juin 1973, p. 5.

⁹² De Marchi, *op. cit.*, p. 100; Miller, *op. cit.*, pp. 68, 80 et 113 et Bottinelli, *op. cit.*, p. 45.

⁹³ *EI*, « Il franco incontro con i parlamentari svizzeri », 17 octobre 1969, p. 12 et *EI*, « Sulla commissione per l'immigrazione passo della Segreteria nazionale FCLI », 25 août 1970, pp. 1 et 9

⁹⁴ *Ibid.*

qui propose la création d'un système de pensions unique plus favorable aux travailleurs étrangers que le système en vigueur, fondé sur les « trois piliers » (pension publique, caisses privées et épargnes personnelles).⁹⁵

Pour la FCLI et les ACLI, la résolution des problèmes migratoires passe par l'unité de la classe ouvrière au sein des syndicats. La discrimination contre les étrangers divise les travailleurs, accroît la xénophobie et mine le pouvoir contractuel de la classe ouvrière. Selon la FCLI, les syndicats favorisent l'intégration et pourraient revendiquer l'égalité de traitement. Par conséquent, la FCLI et les ACLI encouragent les Italiens à participer aux syndicats pour les transformer de l'intérieur.⁹⁶ Comme le souligne la FCLI au congrès de Bâle (1973) :

Dans la mesure où les émigrants identifieront leurs problèmes avec ceux de tous les travailleurs en Suisse et contribueront à l'unité de la classe ouvrière, en participant activement, en particulier, à la vie des organisations syndicales ; dans la mesure où ils contribueront à définir la politique et à améliorer les structures du syndicat, on pourra dépasser les divisions existantes, créées artificiellement par le patronat, et il sera possible d'abolir les discriminations envers les étrangers, négocier et déterminer un marché du travail adapté aux intérêts des travailleurs.⁹⁷

Toutefois, selon Gianpiero Bottinelli, la FCLI, même si elle continue à encourager la syndicalisation, adopte une attitude critique par rapport à l'USS puisqu'elle ne défend pas les migrants.⁹⁸ Par exemple, pour préserver la paix sociale, l'USS n'hésite pas à saboter les

⁹⁵ Bottinelli, *op. cit.*, pp. 97 et 101; *EI*, « Per una vera pensione popolare firmiamo tutti la petizione FCLI-ATEES! », 18 octobre 1972, p. 2.

⁹⁶ *EI*, « XXIVo Congresso Colonie Libere Italiane. Mozione finale », anno 15, 1971, no 9, pp. 8-9. Pour les ACLI, voir Rino di Bernardo, « Il ruolo delle ACLI nell'emigrazione, nella chiesa locale, nel mondo operaio svizzero », novembre 1970, cité dans Bottinelli, *op. cit.*, pp. 94-96

⁹⁷ « Nella misura in cui gli emigrati identificheranno i loro problemi con quelli di tutti i lavoratori in Svizzera e contribuiranno all'unità della classe operaia, partecipando attivamente, in particolare, alla vita delle organizzazioni sindacali; nella misura in cui contribuiranno a definire la politica e migliorare le strutture del sindacato, si potranno superare le divisioni esistenti, create artificiosamente dal padronato, e sarà possibile abolire le discriminazioni a carico degli stranieri, contrattare e determinare un mercato del lavoro secondo gli interessi dei lavoratori. » dans *EI*, « La mozione finale », 6 juin 1973, p. 5.

⁹⁸ Bottinelli, *op. cit.*, p. 47.

grèves sauvages qui éclatent à partir de 1970.⁹⁹ Par ailleurs, l'attrait de la xénophobie chez ses membres limite son ouverture potentielle aux étrangers.¹⁰⁰

4) Crise économique, insécurité et intégration (1974-1981)

L'instabilité provoquée par la crise économique mondiale et le durcissement de la politique migratoire suisse poussent les associations italiennes à lutter pour l'intégration. La crise contraint plusieurs milliers d'Italiens à quitter la Confédération. Entre 1974-1977, le nombre d'annuels et de résidents italiens chute de 555 000 à 462 000 alors que la population saisonnière s'écroule, passant de 65 000 à 25 000.¹⁰¹ La réglementation suisse accentue l'instabilité de la communauté. Pour les saisonniers et les annuels en Suisse depuis moins de cinq ans, la perte de l'emploi entraîne la révocation du permis de séjour. Par ailleurs, ils ne peuvent s'inscrire aux caisses d'assurance-chômage privées.¹⁰² De plus, en décembre 1974, le gouvernement fédéral adopte une circulaire pour protéger la main-d'oeuvre suisse et réduire les tensions sociales. Il interdit notamment aux employeurs de congédier des travailleurs indigènes s'ils emploient encore des étrangers.¹⁰³ Ces directives vont à l'encontre des efforts pour favoriser l'intégration, notamment une certaine unification du marché de l'emploi et la formation de la CFE.¹⁰⁴ Confrontés à cette évolution, la FCLI, les ACLI et le CNI dénoncent la circulaire et revendiquent l'égalité de traitement, condition essentielle à la stabilité.¹⁰⁵

⁹⁹ Ireland, *op. cit.*, p. 159; Castles et Kosack, *op. cit.*, pp. 160-162; Miller, *op. cit.*, pp. 115-118 et 162-163 et Fiala, *op. cit.*, pp. 127-128.

¹⁰⁰ Schmitter Heisler, « Trapped in the... », *loc. cit.*, p. 30; Fiala, *op. cit.*, p. 131 et Castelnuovo-Frigessi, p. 47, note 24.

¹⁰¹ Cinzia Bucciante, « Le disposizioni elvetiche in materia di immigrazione e il movimento migratorio italiano », *Studi Migrazione*, vol. 24, no 87 (1987), pp. 375 et 377.

¹⁰² Hoffmann-Nowotny, « Switzerland », *loc. cit.*, p. 223; Barbara Schmitter Heisler, « From conflict to accommodation : the « Foreigners question » in Switzerland », *European journal of political research*, vol. 16, no 6 (1988), p. 693 et Castles et Kosack, *op. cit.*, pp. 91-92.

¹⁰³ Pittau, *op. cit.*, p. 30 et Mahnig, *Minorités ethniques ou main-d'oeuvre étrangère?...*, *op. cit.*, p. 65. Voir le contenu de la circulaire dans Da Ros, *op. cit.*, pp. 143-145.

¹⁰⁴ Mahnig, *Minorités ethniques ou main-d'oeuvre étrangère?*, *op. cit.*, p. 61; OFIAMT, *op. cit.*, p. 148 et Marianne Waeber, *Immigrés en Suisse : Quelle politique d'intégration*, Certificat (politique sociale), Université de Genève, 1985, pp. 67-68.

¹⁰⁵ *EI*, « Contro l'uso strumentale della crisi allargare la solidarietà tra lavoratori svizzeri e stranieri », 29 janvier 1975, p. 1; *EI*, « La Segreteria ACLI sulle direttive dell'UFIAML e della Polizia degli

Les associations migrantes s'adressent au gouvernement italien pour qu'il négocie la suppression des mesures discriminatoires et qu'il tienne compte de leurs demandes. Le CNI profite de la Conférence nationale de l'émigration (CNE) (Rome, 24 février-2 mars 1975) pour avancer ses requêtes fondamentales. La CNE naît de l'intérêt croissant des forces politiques pour l'émigration et des requêtes des associations italiennes du monde entier.¹⁰⁶ Comme le rapporte Luigi Da Ros, le CNI intervient sur trois points : la révision du traité de 1964 (école, formation professionnelle, droits politiques), la lutte aux mesures unilatérales suisses qui menacent la communauté italienne et la réforme des Comités consulaires de coordination (Co.co.co.).¹⁰⁷ La CNE qui avait suscité beaucoup d'espoirs au sein du CNI¹⁰⁸ ne produit pas à long terme des changements fondamentaux. Lors de la rencontre de la commission mixte en juillet 1975, à part une première participation du CNI et des syndicats, le gouvernement italien ne réussit pas à obtenir l'égalité sur le marché du travail, demandée par la FCLI et le CNI.¹⁰⁹ De même, les élections des Co.co.co en 1976 se font sans que l'Italie ait encore voté une nouvelle loi.¹¹⁰

Les associations italiennes poursuivent leur lutte pour l'homogénéité du marché du travail, l'unité des travailleurs et l'intégration. Entre 1974-1982, leur action s'inscrit dans le cadre du débat national sur la nouvelle loi migratoire. En 1974, après la défaite de la troisième initiative xénophobe, le Conseil fédéral, confiant de l'appui populaire à sa politique de stabilisation/réduction, lance les travaux pour la révision de la loi de 1931.¹¹¹ La première version, présentée en 1976, aborde brièvement l'intégration et la participation politique des

stranieri », 19 février 1975, p. 3 et *EI*, « Contro le disposizioni dell'UFIAML e per la piena solidarietà con le manifestazione del 1o marzo », 19 février 1975, p. 3.

¹⁰⁶ Mario Monferrini, *L'emigrazione italiana in Svizzera e Germania nel 1960 - 1975. La posizione dei partiti politici*, Rome, Bonacci, 1987, pp. 85-86 et 99.

¹⁰⁷ Comitati consolari di coordinamento. Da Ros, *op. cit.*, pp. 164-174.

¹⁰⁸ *Ibid.*, pp. 133-134 et *EI*, « Grande impegno dell'emigrazione in Svizzera in preparazione della Conferenza nazionale », 3 juillet, 1974, p. 1

¹⁰⁹ Da Ros, *op. cit.*, pp. 185-186 et *EI*, « Valutazione della segreteria FCLI sulla riunione della commissione mista svoltasi dal 2 al 6 luglio 1975 », 13 août 1975, p. 8

¹¹⁰ *EI*, « Il documento-base per le elezioni dei Comitati Consolari di Coordinamento », 31 mars 1976, p. 7.

¹¹¹ Castelnuovo-Frigessi, *op. cit.*, p. 48.

étrangers, mais maintient les principales mesures discriminatoires (statut de saisonnier par exemple). La CFE invite officiellement le CNI à présenter son opinion sur le projet législatif. Celui-ci rejette la loi puisqu'elle soumet le séjour des étrangers aux besoins socioéconomiques de la Suisse sans se préoccuper de l'intégration véritable qui découlerait de l'égalité sur le marché de l'emploi et de la participation politique.¹¹² La FCLI reprend sensiblement les mêmes arguments en faisant par ailleurs valoir que les concessions quant à la participation politique peuvent être annulées pour des raisons d'intérêt national.¹¹³ De plus, la loi va à l'encontre du discours de classe unitaire que la FCLI réaffirme au congrès de Neuchâtel (1975).¹¹⁴

L'opposition de la FCLI à la nouvelle loi prend forme avec l'appui qu'elle fournit à l'initiative *Être solidaires*. Lancée en 1974 par le KAB (*Katholischen Arbeitnehmer Bewegung*), mouvement ouvrier catholique progressiste, en réaction à la troisième initiative xénophobe, elle propose une politique migratoire fondée sur les besoins humains des migrants. Par exemple, elle demande l'abolition du statut de saisonnier, contraire à la vie familiale et économiquement injustifiable.¹¹⁵ En effet, comme le souligne Claudio Calvaruso, le maintien de ce statut répond uniquement à des impératifs économiques et sociaux, notamment la lutte à la xénophobie, les progrès technologiques éliminant pratiquement les emplois saisonniers.¹¹⁶ D'abord limitée aux groupes catholiques, l'initiative reçoit progressivement l'appui des Églises, de l'extrême gauche, de certaines sections du parti

¹¹² *EI*, « Il CNI : l'ANAG proposta mortificata i diritti e impedisce l'integrazione democratica », 20 octobre 1976, pp. 5 et 7.

¹¹³ *EI*, « La FCLI a Furgler. Il progetto delude profondamente le aspettative democratiche dell'emigrazione », 1 décembre 1976, pp. 5 et 8. Castelnovo-Frigessi, *op. cit.*, p. 23 et Fiala, *op. cit.*, pp. 103-104 confirment cette analyse. CFCPE, *La situation des étrangers dans la vie politique de la Suisse*, Berne, CFCPE, 1976, p. 10. Pour le contenu de la loi, voir Pittau, *op. cit.*, pp. 61-62.

¹¹⁴ *EI*, « La mozione finale », 4 juin 1975, p. 4.

¹¹⁵ Claudio Calvaruso, *Sottoproletariato in Svizzera : 152.000 lavoratori stagionali : perché?*, Roma, Coines, 1971, pp. 74 et suivantes et Christian Lalive D'Épinay, Carlos Garcia *et al.*, *Le mythe du travail en Suisse. Splendeur et déclin au cours du XXe siècle*, Genève, Georg, 1988, p. 58.

¹¹⁶ Calvaruso, *op. cit.*, pp. 46 et 58. Pour une explication officielle, voir OFIAMT, *Politique concernant le marché du travail en Suisse. Caractéristiques et problèmes*, Berne, Office central fédéral des imprimés et du matériel, 1980, pp. 86-89 et 95-96.

démocrate-chrétien suisse (PDC), du parti socialiste suisse (PSS), des Indépendants (AdI), des groupes humanitaires et des centres de contact Suisses-Immigrés.¹¹⁷ La FCLI et les ACLI appuient formellement *Être solidaires* dès son lancement.¹¹⁸ En novembre 1975, le CNI lance même une pétition demandant, entre autres, son adoption par le gouvernement.¹¹⁹ Toutefois, seule la FCLI adhère, en 1978, à la Communauté de travail chargée de la promotion de l'initiative.¹²⁰ Le 28 octobre 1978, la FCLI participe à une première manifestation d'appui à l'initiative à Berne.¹²¹

Dans le cadre de la campagne *Être solidaires*, la FCLI intensifie sa lutte pour la représentation politique. Compte tenu de l'instabilité provoquée par la crise et la montée de la seconde génération, la participation politique assurerait une certaine sécurité à la communauté italienne. À cet effet, au congrès de Neuchâtel (1975), la FCLI adopte un programme de revendications en six points comprenant le droit de vote communal, la participation à la CFE, la création de structures consultatives et l'appui à *Être solidaires*.¹²² De plus, l'égalité politique s'inscrit dans une perspective de classe. Comme le déclare Gianfranco Bresadola, président de la FCLI, au congrès de Grenchen (1979) : « le traitement paritaire au plan des droits, ne représente pas uniquement une victoire de la justice, mais il signifie également plus de garanties formelles et plus de pouvoir contractuel pour la classe ouvrière. »¹²³ En octobre 1979, la FCLI lance une pétition demandant le droit de vote local (communal et cantonal) et l'institutionnalisation de la participation des associations migrantes

¹¹⁷ D'Épinay, *op. cit.*, pp. 56-58 et Arbeitsgemeinschaft « Mitenand », *Weissbuch, Die Ausländer in der Schweiz*, Berne, [s.n.], 1981, p. 97.

¹¹⁸ *EI*, « Presentata l'iniziativa KAB 'per una nuova politica immigratoria' », 29 mai 1974, p. 1 et *EI*, « Dalla crisi non si esce se non si esce dal sistema' », 26 novembre 1975, p. 4.

¹¹⁹ *EI*, « Petizione nazionale », 12 novembre 1975, p. 1.

¹²⁰ *EI*, « Continua l'impegno della 'Comunità di lavoro', a favore della popolazione immigrata », 7 juin 1978, p. 1.

¹²¹ *EI*, « Berna: una nuova e grande prova che vivere 'Mitenand' è possibile », 1 novembre 1978, p. 1.

¹²² *EI*, « La mozione finale », 4 juin 1975, p. 5.

¹²³ « ...trattamento paritario sul piano dei diritti, oltre che giustizia, significa maggior forma, maggior potere contrattuale per tutta la classe » dans *EI*, « La relazione introduttiva », 4 juillet 1979, p. 10.

aux organismes consultatifs.¹²⁴ Déposée en 1980 dans 12 cantons, la pétition récolte environ 95 000 signatures.¹²⁵

La FCLI tisse des liens importants avec les forces progressistes suisses sans toutefois réussir à obtenir des concessions politiques. La lutte pour *Être solidaires*, le débat sur la nouvelle loi et la pétition pour les droits politiques permettent à la FCLI de s'afficher publiquement et de renforcer ses liens avec les organisations suisses. La Communauté de travail *Être solidaires* regroupe un ensemble de forces sociales avec lesquelles la FCLI collabore. De plus, ses relations avec les syndicats s'améliorent. En effet, le 1er novembre 1980, la FCLI participe à une manifestation de la FOBB et de l'USS contre le statut de saisonnier.¹²⁶ De plus, lors de la récolte de signatures pour sa pétition, la FCLI encourage la formation des Comités cantonaux unitaires pour les droits des immigrants¹²⁷ qui regroupent les associations étrangères et les organisations suisses (partis de gauche et syndicats, par exemple).¹²⁸ En 1980, le PSS décide d'appuyer ouvertement la pétition de la FCLI et de se joindre à la Communauté de travail *Être solidaires*.¹²⁹ Toutefois, les divisions provoquées par la xénophobie limitent l'implication des partis et des syndicats à *Être solidaires*. Ainsi, l'USS refuse de donner un mot d'ordre pour l'initiative et le PDC retire son appui peu avant la votation.¹³⁰ Le 5 avril 1981, le Souverain¹³¹ rejette *Être solidaires* à 84 %.

¹²⁴ *EI*, « La petizione », 31 octobre 1979, p. 1.

¹²⁵ *EI*, « Presentata la petizione alla stampa », 24 septembre 1980, p. 3.

¹²⁶ D'Épinay, *op. cit.*, p. 59; Fiala, *op. cit.*, pp. 133-134 et 138; Ireland, *op. cit.*, p. 175 et *EI*, « La campagna per 'Essere solidali' si è aperta nel migliore dei modi », 5 novembre 1980, p. 1.

¹²⁷ Comitanti cantonali unitari per i diritti degli immigrati

¹²⁸ *EI*, « Presentata la petizione alla stampa », 24 septembre 1980, p. 3.

¹²⁹ *EI*, « Sì all'iniziativa 'Essere solidali' », 3 décembre 1980, p. 8.

¹³⁰ D'Épinay, *op. cit.*, p. 56; Fiala, *op. cit.*, p. 133 et Lucrezia Meier-Schatz, *L'église, la démocratie chrétienne et les droits de l'homme des travailleurs migrants*, Fribourg, Editions universitaires, 1989, pp. 128-129, note 11.

¹³¹ Le terme Souverain désigne l'ensemble des citoyens votants en tant qu'organe institutionnel.

E) Stabilisation, deuxième génération et intégration locale

La fermeture du système politique suisse, concrétisée par la défaite d'*Être solidaires* et le rejet par référendum de la nouvelle loi migratoire en 1982, ralentit l'action politique de la FCLI. Par ailleurs, confrontée au départ de plusieurs de ses militants lors de la crise, elle n'attire que peu de jeunes de la deuxième génération. Par ailleurs, le discours de classe réussit difficilement à mobiliser les Italiens en raison des échecs répétés et de la mobilité sociale d'une partie de la communauté. Par ailleurs, la xénophobie se détourne vers les demandeurs d'asile du Tiers-Monde, réduisant la pression sur les Italiens. Les associations italiennes délaissent donc l'intégration politique au profit de l'insertion dans la réalité locale. Les associations régionales et culturelles, présentes dès la fin des années 1960, tentent de justifier l'intégration des Italiens par la place qu'ils occupent dans une ville ou un quartier. Leur stratégie repose sur la promotion de la culture régionale. Fortes de la reconnaissance qu'elles obtiennent localement, certaines associations réussissent à négocier des concessions. Toutefois, ces progrès demeurent locaux alors que la Suisse refuse toujours d'assumer l'intégration permanente de la population étrangère.

1) L'associationnisme italien dans les années 1980

L'action politique globale de la FCLI s'essouffle au tournant des années 1980. Elle perd des centaines de militants expérimentés lors de la crise économique et elle mobilise difficilement les jeunes de la deuxième génération.¹³² Comme le note Beniamino Rossi, moins de 2 % des jeunes interviewés participaient à la FCLI et plus de 50 % ignoraient son existence.¹³³ Par ailleurs, la fermeture du système politique suisse brise le militantisme de la FCLI. Le Souverain rejette par référendum la nouvelle loi sur les étrangers (1982), jugée trop

¹³² Grossi, *op. cit.*, p. 209.

¹³³ Beniamino Rossi et Ermenegildo Baggio, *Inchiesta sulla seconda generazione in Svizzera romanda. Inchiesta promossa dalle Missioni cattoliche della Svizzera romanda, aprile - giugno 1978*, Bâle, CSERPE, 1981, p. 23.

libérale, et la naturalisation facilitée pour les membres de la deuxième génération (1983).¹³⁴ Par ailleurs, les autorités ignorent ou rejettent les pétitions pour les droits politiques.¹³⁵ En réaction, la FCLI et les CLI se concentrent sur les problèmes quotidiens.¹³⁶ Comme le souligne le groupe de travail *Rapporto con la realtà locale* au congrès de Zurich (1981) :

Ce ne sont pas tant les contacts et les accords au sommet qui ont créé la participation et, par conséquent, réglé les problèmes réels, mais notre engagement dans les comités de quartier, dans les comités scolaires, dans les associations de locataires, dans les groupes écologiques et dans les mouvements pacifistes, dans les associations de consommateurs et dans les groupes récréatifs.¹³⁷

Toutefois, elle n'abandonne pas complètement son discours de classe, comme le démontre le lancement, en 1984, d'une pétition en appui à l'initiative populaire de l'USS pour la semaine de 40 heures.¹³⁸

Les relations avec le gouvernement italien ont encore une grande importance dans le monde associatif. Cette orientation nuit au recrutement des jeunes qui ne se reconnaissent pas dans le contexte italien.¹³⁹ Toutefois, selon Patrick R. Ireland, l'absence de poids politique des migrants force la FCLI à s'adresser à l'Italie.¹⁴⁰ Comme le remarque également Bresadola :

¹³⁴ Emilia Benghi *et al.*, « Considerazioni sulla realtà migratoria in Svizzera », *Affari Sociali Internazionali*, Vol. 13, no 1 (1985), pp. 87-88. Centlivres, « Nation et droit... », *loc. cit.*, p. 154. Pour une description de la naturalisation facilitée voir, Didier Froidevaux, « Construction de la nation et pluralisme suisses : idéologie et pratiques », *Revue suisse de science politique*, vol. 3, no 4 (hiver 1997), p. 46.

¹³⁵ *EI*, « Con due iniziative unitarie verso le massime istanze politiche svizzere », 24 mai 1978, p. 3; *EI*, « Prima risposta parlamentare svizzera alla petizione CNI-ATEES-UGT », 10 janvier 1979, p. 3 et *EI*, « No del governo vodese », 30 octobre 1985, p. 1.

¹³⁶ Ireland, *op. cit.*, p. 184; Waeber, *op. cit.*, pp. 129-130 et Marlène Micheloni, « Associations d'immigrés dans le canton et insertion socio-culturelle » dans Marlène Micheloni *et al.* (dir.), *Migrations et développement régional/Migrizioni e sviluppo regionale*, Neuchâtel, ISSP, 1988, p. 158.

¹³⁷ « Non sono tanto i contatti e gli accordi di vertice che hanno creato la partecipazione e, pertanto la spinta alla soluzione dei problemi reali, ma il nostro impegno nei comitati di quartiere, nei comitati scuola, nelle associazioni degli inquilini, nei gruppi ecologici e movimenti per la pace, nelle associazioni dei consumatori come nei gruppi ricreativi. » dans *EI*, « Rapporto con la realtà locale », 16 décembre 1981, p. 5.

¹³⁸ *EI*, « FCLI e ATEES lanciano la petizione degli emigrati per le 40 ore », 25 janvier 1984, p. 1.

¹³⁹ Rossi, *op. cit.*, p. 24. Cesari-Lusso, *op. cit.*, pp. 169-170.

¹⁴⁰ Ireland, *op. cit.*, pp. 216-217.

Gare à nous cependant, si l'on oubliait que le gouvernement italien représente la première instance préposée à la défense de notre condition à l'étranger, gare à nous, si l'on oubliait d'effectuer les pressions nécessaires dans cette direction afin d'obtenir la révision du présent Accord migratoire, gare à nous si l'émigration perdait de vue que la participation aux affaires italiennes et par conséquent au vote est d'importance vitale.¹⁴¹

Sans obtenir un nouvel accord, le gouvernement italien négocie plusieurs améliorations. En 1980, le second *accordo aggiuntivo* à la Convention sociale de 1962 élimine les principaux problèmes liés au passage d'un système de protection sociale à l'autre.¹⁴² En 1983, par le biais d'une entente administrative, la Suisse accorde la réunification familiale après 12 mois et le permis C après cinq ans.¹⁴³ Par ailleurs, en 1985, l'Italie remplace les Co.co.co par les Comités des Italiens à l'étranger¹⁴⁴ (Com.it.es.), organes élus, qui représentent la communauté auprès des consulats.¹⁴⁵ Toutefois, les luttes électorales minent le CNI, déjà affaibli par le manque de relève et la crise des partis politiques.¹⁴⁶

Les associations culturelles et régionales jouent un rôle fondamental dans l'insertion politique des Italiens dans la réalité locale. À partir de 1970, date de la création des gouvernements régionaux en Italie, elles connaissent une forte expansion.¹⁴⁷ Contrairement à la FCLI qui repose sur une identité ouvrière revendicative, elles s'appuient sur un bagage

¹⁴¹ « Guai però se ci si dimenticasse che la prima istanza preposta alla difesa della nostra condizione all'estero è rappresentata dal governo italiano, guai se ci si scordasse di operare le necessarie pressioni in questa direzione anche ai fini della revisione in positivo del vigente Accordo di emigrazione, guai se la emigrazione perdesse di vista che la partecipazione alla determinazione delle cose italiane e quindi al voto sulle cose italiane è del contesto fattore fondamentale. » dans Bresadola, *loc. cit.*, p. 157.

¹⁴² Benghi, *loc. cit.*, p. 90; Luigi Cristofanelli, « Problemi dell'emigrazione italiana in Svizzera », *Affari Sociali Internazionali*, vol. 13, no 1 (1985), p. 76 et Georges Assima, « La problématique du retour d'un point de vue suisse » dans Marlène Micheloni *et al.*, *op. cit.*, pp. 189-190

¹⁴³ Benghi, *loc. cit.*, p. 91 et Cristofanelli, *loc. cit.*, pp. 78-79.

¹⁴⁴ Comitati degli Italiani all'estero

¹⁴⁵ Annalisa Franchi, « L'organizzazione etnica del consenso politico. Le elezioni dei Comites in Svizzera », *Affari sociali internazionali*, vol. 19, no 4 (1991), p. 97.

¹⁴⁶ Cesari-Lusso, *op. cit.*, p. 168.

¹⁴⁷ Rosita Fibbi, « Les associations italiennes en Suisse. En phase de transition », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, no 1 (1985), p. 39; Claudio Bolzman et Rosita Fibbi, « Collective assertion strategies of immigrants in Switzerland », *International sociology*, vol. 6, no 3 (1991), p. 322 et Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Lucila Valente, « Les racines locales des immigrés ou comment inventer une nouvelle citoyenneté », *Espaces et sociétés*, no 68 (1992), p. 48.

culturel qui n'entre pas en conflit avec la société d'accueil.¹⁴⁸ Par conséquent, elles recrutent leurs membres chez les établis et les jeunes de la deuxième génération.¹⁴⁹ Par le biais de leurs activités culturelles, récréatives ou sportives, ces associations tentent de légitimer la présence des Italiens localement et revendiquent des améliorations à leur statut.¹⁵⁰ Le modèle d'intégration suisse ne leur laisse d'ailleurs pas le choix d'agir localement. Comme le souligne Sandro Cattacin, le gouvernement fédéral n'élabore aucune politique d'intégration nationale, laissant les 3 000 communes et les 26 cantons et demi-cantons libres d'adopter les mesures de leur choix.¹⁵¹ Les résultats varient énormément d'un endroit à l'autre en fonction de l'ouverture des autorités.¹⁵² Les associations régionales participent aussi indirectement aux institutions italiennes. Comme le remarque Cremonte pour Genève, elles se regroupent en fonction de leur orientation politique pour appuyer des listes lors de l'élection des Com.it.es.¹⁵³

Les associations culturelles ou régionales profitent de la stabilisation et de la mobilité sociale d'une partie de la communauté. Peu nombreux jusqu'au début des années 1980, les entrepreneurs italiens, à la recherche de reconnaissance sociale, jouent un rôle primordial dans plusieurs associations.¹⁵⁴ Anne Bardet-Bloch remarque d'ailleurs que parmi les associations étrangères à Genève, les organisations italiennes comptent le plus d'employés, de

¹⁴⁸ Ireland, *op. cit.*, pp. 184 et 216-217; Claudio Bolzman, Rosita Fibbi et Carlos Garcia, « Le défi identitaire. Les associations d'immigrés, quelques exemples en Suisse », *Sociologie du sud-est*, nos 55-58 (1988), p. 182; Fibbi, « Les associations italiennes... », *loc. cit.*, p. 44; Rosita Fibbi, « Les associations d'étrangers. Une réalité interculturelle » dans Edo Poggia *et al.*, (dir.), *Pluralité culturelle et éducation en Suisse. Être migrant II*, Berne, New York, P. Lang, 1995, p. 331 et Bolzman, « Collective Assertion Strategies », *loc. cit.*, pp. 321-322

¹⁴⁹ Bolzman, « Les racines locales... », *loc. cit.*, pp. 54-55.

¹⁵⁰ *Ibid.*, pp. 47-48; Bolzman, « Le défi identitaire... », *loc. cit.*, pp. 189-190; Bolzman et Fibbi, « Collective Assertion Strategies... », *loc. cit.*, pp. 331-332 et 338 et Fibbi, « Les associations d'étrangers... », *loc. cit.*, p. 331

¹⁵¹ Sandro Cattacin, « "Il federalismo integrativo" : qualche considerazione sulle modalità di integrazione degli immigrati in Svizzera » dans Vittoria Cesari Lusso *et al.* (dir.), *I come... identità, integrazione, interculturalità*, Zurich, FCLIS, 1996, pp. 72-73.

¹⁵² Bolzman, « Les racines locales... », *loc. cit.*, pp. 58-63.

¹⁵³ Cremonte, *op. cit.*, p. 149.

¹⁵⁴ Fibbi, « Les associations italiennes... », *loc. cit.*, pp. 41-43.

cadres et d'indépendants.¹⁵⁵ Les étrangers ne peuvent exercer une activité indépendante avant d'obtenir un permis C. Par conséquent, le nombre d'entrepreneurs italiens croît en fonction de la stabilité de la communauté. Ils passent de 5 600 en 1970, à environ 15 000 en 1990.¹⁵⁶ Cependant, la Suisse réserve les professions libérales, les emplois étatiques et la participation à une société anonyme aux citoyens.¹⁵⁷ Le discours de classe de la FCLI ne tient pas compte de cette progression sociale.¹⁵⁸

2) La participation politique de la base (1963-1985)

L'instabilité et l'intégration imparfaite nuisent à la participation politique en Suisse. Malgré des séjours de plus en plus longs, le retour demeure l'objectif ultime pour une majorité de migrants.¹⁵⁹ En effet, dans les années 1970, 65 % des Italiens en Suisse depuis plus de 11 ans rentreraient s'ils trouvaient un emploi équivalent.¹⁶⁰ À long terme, l'instabilité se reflète également dans l'insertion déficiente des jeunes à l'école et au travail. Selon Hans-Joachim Hoffmann-Nowotny, l'anomie, provoquée par l'émigration et l'isolement, favorise l'adoption de stratégies d'adaptation individuelles, comme l'acceptation d'une position sociale inférieure, la projection sur les enfants, le rêve du retour ou le repli sur la culture, au détriment de l'action politique.¹⁶¹ Par ailleurs, la résignation à l'infériorité sociale croît avec le temps, augmentant ainsi la propension à rester.¹⁶² Le retour prend donc une signification politique : le refus de la discrimination. Par ailleurs, les associations éprouvent de la

¹⁵⁵ Anne Bardet-Bloch et al., *Les associations d'immigrés : repli ou participation sociale ? : l'exemple de Genève*, Genève, Centre de contact Suisses-Immigrés, 1988, p. 19.

¹⁵⁶ Étienne Piguet, *Les migrations créatrices : étude de l'entrepreneuriat des étrangers en Suisse*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 120, 132 et 169.

¹⁵⁷ *Ibid.*, pp. 28-29 et 133.

¹⁵⁸ Fibbi, « Les associations italiennes... », *loc. cit.*, p. 41.

¹⁵⁹ Da Ros, *op. cit.*, p. 189; Calvaruso, *op. cit.*, pp. 112-114 et Cremonese, *op. cit.*, p. 132.

¹⁶⁰ Hoffmann-Nowotny, « Sociological, Legal,... », *loc. cit.*, pp. 82-83.

¹⁶¹ *Ibid.*, pp. 83-85 voir également les extraits cités dans Giovanni Rovere, *Testi di italiano popolare : autobiografie di lavoratori e figli di lavoratori emigrati : analisi sociolinguistica*, Rome, CSER, 1977, p. 20 et Giovanna Meyer Sabino, « Les minorités ethniques : les travailleurs étrangers entre acculturation et intégration » dans Paul Hugger (dir.), *Les Suisses. Modes de vie, traditions, mentalités. Tome II*, Lausanne, Payot, 1992, p. 878.

¹⁶² Hoffmann-Nowotny, « Sociological, Legal,... », *loc. cit.*, pp. 87-88.

difficulté à mobiliser leurs propres membres. Comme le confie un représentant de la FCLI à Delia Castelnuovo-Frigessi, une distance importante sépare les dirigeants de la base.¹⁶³ De plus, la formation d'organismes unitaires locaux (*Comitati cittadini d'intesa* et *Comitati cantonali d'intesa*) vise souvent à compenser l'absentéisme au sein des associations membres.¹⁶⁴

Toutefois, la stabilisation favorise la politisation d'une partie de la communauté. Les mesures restrictives et les retours lors de la crise provoquent l'augmentation rapide de la proportion de détenteurs de permis C. À peine 20 % en 1960, ils atteignent 33 % en 1970 et 90 % en 1980.¹⁶⁵ Ils jouissent de l'égalité formelle avec les Suisses sur le marché de l'emploi et les directives de 1948, restreignant l'action politique des étrangers, ne s'appliquent pas à eux. Ils peuvent donc s'exprimer sans craindre le non-renouvellement de leur permis ou l'expulsion.¹⁶⁶ Selon Hoffmann-Nowotny, les discriminations qui bloquent la mobilité sociale apparaissent de plus en plus injustes et injustifiables, favorisant l'action politique.¹⁶⁷ Les revendications de la FCLI pour l'intégration égalitaire démontrent que pour plusieurs, l'avenir se trouve en Suisse. Toutefois, les associations ouvrières entrent en crise au début des années 1980, en partie parce qu'elles ne peuvent assurer la progression socioéconomique, raison même de l'émigration.¹⁶⁸ Cependant, dans les années 1980, les jeunes les mieux intégrés, ceux nés en Suisse, et qui occupent des emplois de col-blanc, ressentent plus fortement le poids de leur exclusion et peuvent transposer leur mécontentement dans la sphère politique.¹⁶⁹

¹⁶³ Castelnuovo-Frigessi, *op. cit.*, p. 264.

¹⁶⁴ Maurizio Fratini, « Nuove forme associative dell'emigrazione italiana in Svizzera. I comitati cittadini e cantonali d'intesa. Con particolare riferimento al cantone di Berna », *Affari Sociali Internazionali*, vol. 7, no 4 (1979), p. 174.

¹⁶⁵ Cesari-Lusso, *op. cit.*, p. 136.

¹⁶⁶ Tomas Hammar, « The Civil Rights of Aliens » dans Zig Layton-Henry (dir.), *op. cit.*, p. 80.

¹⁶⁷ Hoffmann-Nowotny, « Sociological, Legal and... », *loc. cit.*, pp. 84-85.

¹⁶⁸ Fibbi, « Les associations italiennes... », *loc. cit.*, p. 42.

¹⁶⁹ Gérard DeRham, Rosita Fibbi et Olivier Virnot, *Recherche sur la formation et l'insertion des jeunes étrangers et suisses, Tome 3, Différenciation sociale et reproduction des appartenances : les jeunes adultes*, Lausanne, [s.n.], 1986, pp. 201-204.

Malgré la stabilisation, les Italiens demeurent exclus de la vie politique comme en témoignent le petit nombre de naturalisations et la fermeture du système suisse. La majorité des Italiens ne se naturalisent pas, même s'ils remplissent les conditions. Selon Katharina Ley, ce phénomène résulte de la discrimination et de la piètre intégration.¹⁷⁰ Par exemple, entre 1981-1988, moins de 1 % des Italiens se naturalisent annuellement.¹⁷¹ Comme le souligne Hoffmann-Nowotny, la Suisse refuse d'utiliser la naturalisation comme solution au problème des étrangers.¹⁷² Par ailleurs, le gouvernement exclut l'octroi du droit de vote aux non-citoyens. Selon la CFE, les citoyens forment un organe institutionnel de la démocratie directe, par conséquent citoyenneté et droit de vote vont ensemble.¹⁷³ Le gouvernement tente de réduire au minimum le potentiel perturbateur des migrants. Par exemple, la CFE propose leur participation aux procédures consultatives par le biais d'organisations établies.¹⁷⁴ Elle déclare à propos des syndicats : « L'étranger trouve également dans les organisations de salariés la possibilité de se familiariser avec la manière suisse de concevoir le travail et les problèmes sociaux, et notamment la collaboration entre partenaires sociaux. »¹⁷⁵ Les étrangers comme les enfants ne peuvent comprendre la vie politique suisse, ils doivent par conséquent être guidés.

L'implication des Italiens dans les syndicats, la principale institution dans laquelle ils peuvent participer, augmente sensiblement après 1970. À la fin des années 1960, environ 20 % des étrangers participent aux syndicats, l'USS en compte moins de 10 % et la CSC, environ 15 %.¹⁷⁶ L'instabilité du séjour nuit à l'implication des travailleurs italiens mais comme le relate Cono Gerbino, militant au sein de la CLI de Grenchen de 1964-1972, les

¹⁷⁰ Katharina Ley et Sergio Agustoni, « Ricerca-pilota sulla problematica della naturalizzazione in Svizzera », *Studi Emigrazione*, vol. 14, no 46 (1977), p. 209.

¹⁷¹ Philippe Wanner, « L'acquisition de la nationalité suisse : données historiques et tendances actuelles ». *Démos*, no 2 (1997), p. 14.

¹⁷² Hoffmann-Nowotny, « Sociological, Legal and... », *loc. cit.*, p. 76

¹⁷³ CFE, *op. cit.*, pp. 12-18.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 28.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 29.

¹⁷⁶ Castles et Kosack, *op. cit.*, p. 149 et Miller, *op. cit.*, pp. 162-163.

syndicats ignorent complètement leurs problèmes.¹⁷⁷ L'USS adopte une politique très ambiguë. Elle tente de recruter des étrangers pour compenser la tertiairisation de la main-d'oeuvre suisse, mais elle développe un discours restrictif semblable à celui des partis xénophobes.¹⁷⁸ Ainsi, en 1974, elle conduit une virulente campagne contre la troisième initiative antiétrangère, mais elle approuve les mesures discriminatoires du gouvernement fédéral pour la protection des travailleurs indigènes.¹⁷⁹ Cependant, le poids numérique et la concentration des travailleurs étrangers dans certaines branches leur permettent d'influencer les syndicats. Au début des années 1980, ils regroupent plus de 30 % des travailleurs italiens (seulement 20 % chez les jeunes) contre 35-40 % des Suisses.¹⁸⁰ Selon Pierre Fiala, l'USS se prononce contre le statut de saisonnier en partie pour satisfaire ses membres étrangers.¹⁸¹

Malgré les restrictions fédérales, les étrangers peuvent participer aux votations communales à Neuchâtel dès 1849.¹⁸² Cependant, plusieurs facteurs restreignent l'impact politique des migrants. Comme le remarque la CFE, les communes neuchâteloises ont peu de pouvoirs et le droit cantonal limite l'utilisation des outils de la démocratie directe (initiative, référendum).¹⁸³ Par ailleurs, avant 1981, les étrangers doivent obtenir leur permis C et ensuite résider cinq ans dans une commune pour pouvoir voter.¹⁸⁴ En 1960, ils représentent donc moins de 2 % des électeurs potentiels à La Chaux-de-Fonds.¹⁸⁵ De plus, entre 1968-1976, la tension xénophobe provoque un repli sur la vie privée et une baisse de la

¹⁷⁷ Cono Gerbino, « Da San Cono a Grenchen » dans FCLIS, *Passaporti, Prego!...*, *op. cit.*, p. 79.

¹⁷⁸ Castles et Kosack, *op. cit.*, pp. 151-152 et Castelnuovo-Frigessi, *op. cit.*, pp. 69-70.

¹⁷⁹ Ireland, *op. cit.*, pp. 159 et 172-174; Castelnuovo-Frigessi, *op. cit.*, pp. 73-74; Fiala, *op. cit.*, pp. 129-130; Castles et Kosack, *op. cit.*, pp. 160-162 et Miller, *op. cit.*, pp. 117-118.

¹⁸⁰ Meyer Sabino, *loc. cit.*, p. 870; Ireland, *op. cit.*, p. 172 et Cristina Allemann-Ghionda *et al.*, *Donne italiane in Svizzera*, Locarno, Armando Dadò, 1992, pp. 76-77

¹⁸¹ Fiala, *op. cit.*, pp. 132-135.

¹⁸² Le Jura accorde le droit de vote communal et cantonal aux étrangers lors de sa formation en 1979.

¹⁸³ CFE, *op. cit.*, p. 20.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 20.

¹⁸⁵ Ireland, *op. cit.*, p. 236.

participation.¹⁸⁶ Cependant, à long terme, les migrants bénéficient de l'appui d'une gauche forte et ouverte, surtout à La Chaux-de-Fonds.¹⁸⁷ Par exemple, en 1981, les partis de gauche obtiennent la réduction du délai de résidence communale pour voter à un an, période d'attente entièrement supprimée en 1984.¹⁸⁸ Représentant plus de 15 % des électeurs potentiels, les partis politiques courtisent activement les étrangers lors des élections de 1984 à La Chaux-de-Fonds. La plupart des dirigeants communautaires italiens appuient la gauche qui réussit à maintenir son emprise sur le pouvoir grâce au vote étranger. En échange, elle accorde aux associations de migrants plusieurs sièges dans les commissions municipales.¹⁸⁹

Conclusion

L'action politique au sein de la communauté italienne après 1945 varie en fonction de l'évolution de l'Italie, de la Suisse et de la population migrante. Après la marche sur Rome (1922), des émigrés de longue date et des exilés politiques de toutes les tendances s'unissent pour combattre la propagande fasciste en Suisse. En 1943, profitant de la première chute du fascisme, ils forment la FCLI qui lutte activement pour la démocratisation de la vie communautaire. Après 1945, la vie politique des migrants italiens se divise en trois périodes principales. Jusqu'en 1963, la FCLI revendique auprès du gouvernement italien des améliorations aux conditions de vie des travailleurs émigrés. La Suisse interdit l'activité politique et n'hésite pas à expulser des militants communistes. Entre 1963-1981, la stabilisation force la FCLI et les ACLI à s'occuper de nouveaux problèmes sociaux. Confrontées à l'inefficacité de l'Italie, à la xénophobie et aux discriminations légales, leur discours se politise et s'oriente davantage vers la Suisse. Elles luttent, surtout la FCLI, pour l'unité des travailleurs et l'intégration égalitaire. À partir de 1981, les échecs répétés des

¹⁸⁶ Andreas Cueni et Stéphane. Fleury, *Etrangers et droits politiques : l'exercice des droits politiques des étrangers dans les cantons de Neuchâtel et du Jura*, Berne, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, 1994, p. 208.

¹⁸⁷ Ireland, *op. cit.*, pp. 225-230.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 236.

¹⁸⁹ Pour une description de la campagne électorale, voir Ireland, *op. cit.*, pp. 236-238.

associations ouvrières et l'émergence de la deuxième génération favorisent la diffusion d'associations régionales qui tentent d'améliorer la situation des Italiens localement.

La structure du système politique suisse encourage l'exclusion des étrangers. En effet, leur participation menacerait les équilibres géographique, linguistique, religieux et socioéconomique à la base de la Confédération. Par exemple, en 1980, les cantons francophones comptent 20 % de la population suisse, mais regroupent 30 % des étrangers.¹⁹⁰ Les outils de la démocratie directe (initiative et référendum) neutralisent efficacement les demandes des migrants. Leur situation ressemble à celle des femmes qui n'obtiennent le droit de vote qu'en 1971. Comme le remarque Wolf Linder : « The problem of the introduction of women's suffrage was that women were not able to participate in the decision. Men alone decided... »¹⁹¹ Les tribunaux et le Parlement ne peuvent imposer une décision aux électeurs (le Souverain), ce qui limite l'efficacité du *lobbying* direct.¹⁹² Par ailleurs, les quatre partis dominants, dont le PDC et le PSS, participent au gouvernement collégial depuis 1959 réduisant l'expression de conflits ouverts. Par conséquent, malgré leur inclusion dans la CFE, en 1981, les étrangers n'ont pratiquement pas d'influence sur les décideurs fédéraux. Ils peuvent intervenir indirectement par le biais de l'Italie ou d'alliés suisses, cependant les intérêts ne concordent pas toujours.¹⁹³ Par exemple, si les partis, les syndicats et les autres organisations défendent trop les migrants, ils risquent de perdre leurs membres suisses et de voir leur poids politique réduit.¹⁹⁴ Par ailleurs, même s'ils le désiraient ils ne peuvent changer

¹⁹⁰ Hoffmann-Nowotny, « Switzerland », *loc. cit.*, p. 235.

¹⁹¹ Wolf Linder, *Swiss Democracy. Possible Solutions to Conflict in Multicultural Societies*, New York, Macmillan Press, 1994, p. 70.

¹⁹² Sur la faiblesse des tribunaux en Suisse, voir, Goerg Kreis, « La culture politique » dans Paul Hugger (dir.), *op. cit.*, p. 903.

¹⁹³ Bolzman, « Collective Assertion Strategies... », *loc. cit.*, pp. 331-332.

¹⁹⁴ Schmitter Heisler, « Trapped in the consociational... », *loc. cit.*, p. 25; Hoffmann-Nowotny, « Sociological, Legal,... », *loc. cit.*, p. 93; Hoffmann-Nowotny, « Switzerland », *loc. cit.*, p. 231 et Carol L. Schmid, *Conflict and Consensus in Switzerland*, Berkeley, University of California Press, 1981, p. 143 et Miller, *op. cit.*, p. 162.

le *statu quo* puisqu'ils sont soit trop marginaux (Églises, gauche radicale) ou trop intégrés au consensus (PDC, PSS, syndicats).¹⁹⁵

¹⁹⁵ Bolzman, « Les racines locales des... », *loc. cit.*, p. 54; Bolzman, « Collective Assertion Strategies... », *loc. cit.*, pp. 331-332 et Miller, *op. cit.*, p. 164.

Chapitre III. Étude comparée de l'action politique au sein des communautés italiennes au Québec et en Suisse

A) Introduction

Le caractère inductif de la discipline historique influence profondément la comparaison de l'action politique au sein des communautés italiennes au Québec et en Suisse. Comme le soulignent Reinhard Bendix, Marc Bloch, Marcel Détiéne et Barrington Moore Jr, la comparaison historique doit respecter l'intégrité des cas sans leur imposer un cadre d'analyse extérieur.¹ Par conséquent, l'étude minutieuse de chaque cas suscite des questions nouvelles, occultées par l'histoire nationale, sans entraîner le développement d'un modèle théorique ou d'une typologie. La comparaison microscopique refuse les schématisations et insiste plutôt sur la compréhension des cas individuels. Le respect des objets d'étude se manifeste également dans la construction des éléments d'analyse. Par exemple, la comparaison de l'impact de la naturalisation sur l'action politique ne peut se passer d'une mise en contexte. En effet, la citoyenneté n'a pas le même sens au Québec et en Suisse. Donc, une analyse généralisante, sans mise en contexte, risque d'ignorer des nuances importantes.

Partie intégrante de la vie des Italiens au Québec et en Suisse, l'action politique emprunte des chemins semblables ou différents en fonction de l'interaction de variables liées à l'Italie, aux sociétés d'accueil et aux communautés migrantes. Les éléments de comparaison découlent de l'analyse des chapitres précédents. Premièrement, plusieurs facteurs liés à l'Italie marquent l'évolution politique des migrants et de leurs descendants, notamment le contexte de départ, les bouleversements socioéconomiques italiens et l'attitude du gouvernement de Rome. Deuxièmement, par ses politiques d'entrée, son modèle de gestion des différences ethnoculturelles et son système politique, la société d'accueil détermine en

¹ Voir l'introduction pour une analyse détaillée de la comparaison en histoire.

grande partie le développement et les formes de l'action politique des migrants. Troisièmement, l'évolution de la communauté et par extension du monde associatif influence sensiblement la vie politique des Italiens.

B) L'action politique et l'Italie

L'Italie, avec des différences importantes, influence énormément le développement politique des communautés migrantes. En tant que contexte de départ, elle encourage ou nuit, selon la situation, à la mobilisation collective. L'émigration naît comme stratégie de mobilité socioéconomique individuelle/familiale et n'implique pas *a priori*, l'action politique. Cependant, pour une partie des migrants et de leurs descendants, l'impossibilité d'atteindre les buts initiaux encourage les revendications politiques. Par ailleurs, la situation italienne, à laquelle les migrants participent indirectement, influence à des degrés divers la vie politique communautaire, notamment au cours des années 1960-1970. Finalement, l'évolution des politiques migratoires et de la diplomatie italienne oriente en grande partie les revendications politiques en Suisse. Une telle différence entre les deux communautés dépend autant du système politique italien que des sociétés d'accueil.

1) L'émigration : un geste politique paradoxal

Dans le contexte italien, l'émigration revêt une signification politique ambiguë. Collectivement, le départ de 26 millions d'Italiens à partir de la fin du 19^e siècle constitue la démonstration la plus éloquente de l'échec des politiques économiques de l'État unitaire.² Cependant, autant pour les migrants que pour la classe dirigeante, l'émigration apparaît comme une solution individuelle aux problèmes économiques. Ainsi, au début des années 1950, le gouvernement italien envisage au moins 832 000 départs sur quatre ans pour réduire

² Luigi Favero et Graziano Tassello, « Cent'anni di emigrazione italiana (1876-1976) » dans Gianfausto Rosoli (dir.), *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*, Rome, CSER, 1978, p. 11.

la pression sur le marché du travail.³ La plupart des forces politiques acceptent d'abord l'émigration de masse comme une nécessité. Il faut attendre la fin des années 1960 pour que la gauche dénonce le modèle de développement économique italien partiellement responsable de ce phénomène.⁴ Pour le migrant, son départ s'inscrit dans une perspective individuelle ou familiale. Il ne comporte pas une remise en question du système et n'entraîne pas des revendications politiques en Italie.⁵

Les désirs de mobilité socioéconomique et de reconnaissance sociale sur lesquels repose la décision d'émigrer⁶ peuvent encourager ou réduire le recours à l'action politique dans la société d'accueil. Les Italiens n'émigrent pas pour faire de la politique, mais pour améliorer leurs conditions de vie. Par conséquent, avant la crise de St-Léonard, les Italo-Montréalais refusent d'intervenir dans le conflit anglais/français pour ne pas compromettre leurs gains. Toutefois, se sentant menacés économiquement par les lois linguistiques, le nationalisme et le parti québécois (PQ), ils réagissent fortement. En Suisse, par contre, les discriminations donnent naissance à un mouvement politique relativement limité puisque la mobilité sociale en Italie, par le biais du retour, demeure une possibilité réelle. Toutefois, une fraction de plus en plus importante de la communauté s'implique dans la *Federazione delle Colonie libere italiane* (FCLI) et les *Associazioni cristiane lavoratori italiani* (ACLI) lorsque l'insertion en Suisse s'avère permanente. L'action politique apparaît donc comme un parcours possible, mais non obligatoire pour atteindre la mobilité sociale. Cependant, dans les deux cas, la politisation qui découle de la défense de la mobilité socioéconomique, demeure

³ Italia, « Il programma economico italiano a lungo termine presentato all'OECE » dans Zeffiro Ciuffoletti, *L'emigrazione nella storia d'Italia. 1868-1975. Storia e documenti*, Florence, Vallecchi, 1978, p. 289.

⁴ Mario Monferrini, *L'emigrazione italiana in Svizzera e Germania nel 1960-1975. La posizione dei partiti politici*, Rome, Bonacci, 1987, p. 86.

⁵ Francesco P. Cesare, « Economia precaria ed emigrazione » dans Gianfausto Rosoli (dir.), *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*, Rome, CSER, 1978, pp. 149-150.

⁶ Cesare, *loc. cit.*, pp. 146-150 et Joseph Lopreato, *Peasants No More. Social Class and Social Change in an Underdeveloped Society*, San Francisco, Chandler, 1967, p. 88.

superficielle comme le démontrent le déclin de la FCLI après 1980 et le conservatisme social de plusieurs dirigeants Italo-Montréalais.

Le bagage politique préalable au départ influence plus ou moins directement le développement de l'action politique dans les deux communautés. Par exemple, les ouvriers politisés occupent, à différentes époques, des positions importantes au sein de la FCLI, du Mouvement populaire italo-québécois (MPIQ) et de la *Federazione italiana lavoratori emigrati e famiglie* (FILEF). Quant aux migrants d'origine paysanne, majoritaires au Québec et en Suisse, la vision traditionnelle voulant qu'ils demeurent passifs face aux problèmes sociaux ne résiste pas aux faits.⁷ En Italie, ils ont parfois participé ou ont été influencés par les mouvements agraires qui déchirent le Sud entre 1944-1950.⁸ De plus, la décision de migrer représente en soi un refus d'une situation jugée inacceptable. Rendus au Québec ou en Suisse, ils n'hésiteront pas à agir politiquement (ou non), comme le démontrent la participation aux activités du *Consiglio Educativo Italo-Canadese*, la croissance rapide de la FCLI après 1959 et le fort taux de retours.

2) La vie politique et la société italienne

Les communautés migrantes maintiennent des liens solides avec la mère patrie et, par conséquent, l'évolution culturelle, économique, politique et sociale de l'Italie influence leur devenir politique. Par exemple, la naissance des mouvements progressistes italo-montréalais et la politisation de la FCLI et des ACLI correspondent au durcissement des luttes ouvrières italiennes à la fin des années 1960. Les associations italiennes en Suisse s'insèrent activement dans ces conflits. Dans les années 1960-1970, la FCLI lutte au côté de la gauche italienne pour des réformes structurelles qui mettraient fin à l'émigration. Ainsi, la participation du *Comitato nazionale d'intesa* (CNI) à la Conférence nationale de l'émigration

⁷ Lopreato, *op. cit.*, p. 88.

⁸ Paul Ginsborg, *A history of contemporary Italy. Society and politics, 1943-1988*, Londres, New York, Penguin Books, 1990, pp. 36, 60 et 124-129.

(CNE) constitue l'un des moments fondamentaux de l'action des associations italo-suisse. Par ailleurs, la transformation de l'État italien influence les deux communautés. Par exemple, la création des régions en 1970 stimule la formation d'associations régionales. Au Québec, ces organisations insistent surtout sur le maintien des traditions locales et sur les échanges commerciaux.⁹ En Suisse, par contre, dans les années 1970, plusieurs associations collaborent directement avec leur région pour mettre fin à l'émigration.

Cependant, pour plusieurs raisons, la situation italienne influence beaucoup plus les associations migrantes en Suisse qu'au Québec. Premièrement, les Italiens en Suisse, contrairement à leurs compatriotes à Montréal, ont un fort taux de retours. Par conséquent, l'évolution de l'Italie conserve toute son importance puisque le succès de l'émigration en dépend. Deuxièmement, les migrants en Suisse représentent un enjeu politique important lors des élections italiennes, ce qui encourage l'intervention des partis italiens et la reproduction des divisions idéologiques de la mère patrie. Par contre, les partis italiens n'ont rien à gagner au Québec puisque les Italo-Montréalais, ne pouvant pratiquement pas voter, n'ont aucun impact sur le système politique de leur mère patrie.¹⁰ Alors que les ACLI dépendent partiellement des décisions prises en Italie et que le CNI souffre de divisions internes, la *Federazione delle associazioni italiane del Quebec* (FAIQ), le *Consiglio* et le *Congresso nazionale degli Italo-Canadesi-Qc* (CNIC-Qc) se développent sans interférence italienne. Toutefois, l'importance de l'Italie dans le bien-être de ses ressortissants, explorée dans la section suivante, influence l'orientation des associations migrantes.

⁹ Micheline Labelle et Joseph J. Lévy, *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders des groupes ethnoculturels*, Montréal, Liber, 1995, pp. 48-49.

¹⁰ L'Italie ne reconnaît pas le vote par correspondance avant 2002. Cependant, Alitalia accordait des rabais aux migrants intéressés à participer aux élections italiennes. Toutefois, les coûts et le temps requis rendaient cette possibilité peu avantageuse.

3) La vie politique et l'État italien

Le rôle de l'Italie dans l'intégration des migrants influence l'orientation des revendications politiques des associations. En Suisse, l'Italie assume la responsabilité des problèmes sociaux de ses citoyens en fonction des accords migratoires de 1948 et 1964, en plus de négocier des améliorations à leur statut par le biais de la Commission mixte. Par conséquent, pour la FCLI, les ACLI et le CNI, le gouvernement de Rome et les consulats demeurent des interlocuteurs de première importance. De plus, l'extension des structures de représentations (CCIE, Co.co.co., Com.it.es) et des possibilités de voter apparaissent essentielles. Par contre, au Québec, l'Italie n'a pas le même rôle et le premier accord sur les pensions date seulement de 1977.¹¹ Par ailleurs, hormis dans les années 1950, lorsqu'il participe à la fondation de la *Società Canadese-Italiana d'Assistenza agli Italiani immigrati*, le consulat de Montréal se concentre sur les relations commerciales.¹² Cependant, comme le souligne le ministère des Affaires étrangères italien en 1967, malgré l'absence de traité, les Italiens jouissent des mêmes droits et des mêmes avantages sociaux que les Canadiens.¹³ Par conséquent, les revendications vers l'Italie, pratiquement absentes à Montréal, semblent inutiles.

La possibilité d'agir sur la scène politique de la mère patrie par le biais du droit de vote influence également l'orientation des associations migrantes. Incapable de voter, les Italo-Montréalais n'ont aucun pouvoir dans le système politique italien. De plus, la naturalisation au Canada qui touche plus de 85 % des Italo-Montréalais en 1981, implique la perte de la citoyenneté italienne.¹⁴ Par conséquent, les associations à Montréal ne peuvent

¹¹ Clifford J. Jansen, *Italians in a Multicultural Canada*, Lewiston/Queenston, Edwin Mellen Press, 1988, pp. 95-96.

¹² Guglielmo Vangelisti, *Gli Italiani in Canada*, Montréal, Chiesa italiana di N.S. della Difesa, 1958 [1956], p. 291 et Jeremy Boissevain, *The Italians of Montreal. Social Adjustment in a Plural Society*, Ottawa, Queen's Printer, 1970, p. 25.

¹³ DGEAS, *Aspetti e problemi dell'emigrazione italiana all'estero*, Rome, MAE, 1965, pp. 32-33.

¹⁴ Clifford J. Jansen, *Fact-Book on Italians*, Toronto, York University, 1987, p. 74.

s'appuyer sur un groupe d'électeurs pour faire pression sur les autorités italiennes. En Suisse, par contre, la FCLI, les ACLI et le CNI réussissent à asseoir leur légitimité auprès du gouvernement italien par leur capacité à mobiliser les migrants en tant que votants. Par exemple, dès les années 1950, la FCLI appuie ses demandes avec des pétitions qui visent à démontrer son influence. De plus, la reconnaissance gouvernementale renforce le prestige de la FCLI, des ACLI et du CNI au sein de la communauté, ce qui explique pourquoi ils demandent de participer aux organes consultatifs consulaires et aux négociations bilatérales. Toutefois, la présence ou l'absence de revendications auprès de l'Italie révèle des différences significatives entre les politiques d'accueil, les modèles de gestion des différences ethnoculturelles et les systèmes politiques du Québec et de la Suisse.

C) L'action politique et la société d'accueil

Partis de l'Italie pour améliorer leurs conditions de vie, la vaste majorité des Italiens n'envisagent pas l'action politique avant d'arriver à destination. Pourtant autant au Québec qu'en Suisse, les migrants et leurs descendants agissent politiquement pour assurer leur mobilité sociale. Le phénomène prend des formes différentes d'un contexte à l'autre. L'éclosion des revendications, l'organisation, le discours et les limites des associations ainsi que les comportements de la base dépendent en grande partie de facteurs propres aux sociétés d'accueil. Les politiques migratoires influencent l'éclosion de l'action politique ainsi que la nature et la légitimité des demandes des migrants. Par ailleurs, le modèle de gestion des relations ethniques détermine en partie l'insertion politique des migrants et les conflits qui naissent en rapport avec l'émigration. Finalement, les systèmes politiques canadien/québécois et suisse fixent des limites et offrent des outils différents aux Italiens et à leurs associations.

1) La vie politique et les politiques migratoires

La nature des politiques d'admission et de gestion des différences ethnoculturelles favorise ou non l'action politique de masse. À Montréal, avant la crise de St-Léonard, les Italiens ne souffrent pas de discriminations explicites même si, comme le démontre John Porter, ils occupent le bas de la structure sociale.¹⁵ Le gouvernement, dans une optique d'établissement permanent, leur accorde la liberté sur le marché de l'emploi, l'accès aux services sociaux, la réunification familiale étendue et la naturalisation après cinq ans. Par conséquent, la plupart des Italiens utilisent des stratégies individuelles/familiales pour atteindre la mobilité socioéconomique et les revendications de la base demeurent limitées. Toutefois, l'adoption des lois linguistiques et la montée du nationalisme suscitent automatiquement une réaction politique massive. Contrairement au Canada, la Suisse justifie la restriction de la mobilité socioéconomique des étrangers par la nature temporaire de l'immigration. La FCLI, les ACLI et le CNI luttent activement contre ces discriminations durant toute la période d'étude. Cependant, les restrictions suisses, notamment la menace d'expulsion, rendent l'inaction politique et les retours plus rentables comme stratégies de mobilité socioéconomique que l'activisme.

En favorisant la stabilité ou l'instabilité des communautés italiennes, les politiques migratoires déterminent l'orientation de leurs revendications politiques. Par exemple, la réunification familiale contribue à enracer les Italo-Montréalais en Amérique du Nord. Ainsi, leur avenir et celui de leurs enfants dépendent des décisions prises localement. Par conséquent, ils participent activement aux débats entourant la langue d'enseignement et la souveraineté. En Suisse, par contre, l'Italie demeure une interlocutrice privilégiée pour les associations puisque la politique helvétique encourage activement les retours. Contrairement à leurs compatriotes à Montréal, les Italiens en Suisse voient leur avenir dans la mère patrie.

¹⁵ John Porter, *The Vertical Mosaic. An Analysis of Social Class and Power in Canada*, University of Toronto Press, 1975 [1965], pp. 84-91.

Par conséquent, ils s'intéressent activement aux dossiers qui influencent leur futur, notamment le développement économique équilibré et l'enseignement de l'italien pour leurs enfants. La stabilisation partielle qui résulte du traité de 1964, oblige la FCLI, les ACLI et le CNI à adresser des demandes à la Suisse : droits politiques et participation scolaire par exemple. Toutefois, l'ambiguïté de la politique d'intégration helvétique force les associations à poursuivre leur dialogue avec l'Italie.

Les politiques migratoires et d'intégration influencent la légitimité des revendications des migrants. À Montréal, la reconnaissance étatique de l'immigration permanente et du pluralisme favorise l'expression politique de l'ethnicité. Par exemple, le Québec reconnaît officiellement le CNIC-Qc en tant qu'organe représentatif de la communauté italienne. Il peut ainsi s'exprimer ouvertement sur la scène publique. En Suisse, les politiques migratoires donnent peu de légitimité aux demandes des migrants. Le gouvernement ne reconnaît ni le pluralisme culturel, ni la permanence de l'établissement. Toutefois, la politique d'intégration ambiguë qui voit le jour à la fin des années 1960, donne lieu à une ouverture partielle. Par exemple, malgré la création de la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers (CFE) en 1970, il faut attendre 1981 pour que les étrangers y participent. Cependant, à cette date, ils siègent en tant qu'individus et non comme représentants de leurs groupes. Par ailleurs, la naturalisation implique la rupture des liens avec le pays d'origine, ce qui limite partiellement l'émergence des Italiens naturalisés en tant qu'acteur social. Pourtant, en tant que travailleurs, les migrants ont la légitimité nécessaire pour participer aux syndicats avec toutes les limites qu'ils imposent.

L'orientation des revendications politiques et la structure des associations dépendent également du développement des services sociaux dans la société d'accueil. Après 1945, le Canada et le Québec fournissent une série de services essentiels (assurances sociales, école, hôpital, etc.), ce qui renforce l'orientation locale de la communauté. Par exemple, dans les années 1950, la *Canadian Italian Businessmen and Professionals Association* (CIBPA)

demande à Duplessis et non à l'Italie, les fonds nécessaires à la construction d'un hôpital et d'un orphelinat. Par ailleurs, comme le souligne Michael M. Rosenberg, l'implication gouvernementale et la reproduction des solidarités villageoises par le biais du parrainage découragent la formation de structures d'assistances sociales importantes au sein de la communauté.¹⁶ Par contre, la Suisse met beaucoup de temps à développer un minimum de services sociaux. Par exemple, l'assurance-chômage obligatoire n'est instaurée qu'en 1977. Cette évolution encourage les associations migrantes à s'adresser à l'Italie et à répondre directement aux besoins sociaux des migrants lorsque celle-ci ne répond pas à leurs demandes. Ainsi, en 1972, les bureaux de l'ACLI en Suisse répondent à 60 000 cas annuellement (1972), tandis qu'à Montréal, au milieu des années 1980, elle affirme servir 100 personnes par semaine.¹⁷

2) La vie politique et la gestion des relations ethniques

L'isolement socioéconomique des Italiens, provoqué par les modèles de gestion des relations ethniques, se reproduit dans la sphère politique. Malgré des différences importantes en termes de politiques migratoires officielles, les sociétés québécoise et suisse réduisent au minimum les contacts entre les migrants et la population indigène. À Montréal, cette situation favorise l'émergence de notables italo-montréalais qui servent d'intermédiaires avec le système global. La non-intégration s'avère essentielle à leur pouvoir. Le désintérêt des acteurs institutionnels francophones (Église catholique et syndicats par exemple) aggrave la situation. En Suisse, l'isolement social des Italiens affaiblit leur position politique. Par conséquent, comme le souligne la FCLI, le dialogue avec les travailleurs suisses est essentiel

¹⁶ Michael M. Rosenberg et Jack Jedwab. « Institutional Completeness, Ethnic Organizational Style and the Role of the State. The Jewish, Italian and Greek Communities of Montreal », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 29, no 3 (1992), pp. 279-280.

¹⁷ Rainier M. Cremona, *Una presenza rinnovata attraverso i secoli. Storia degli Italiani a Ginevra*, Rome, CSER, 1997, p. 146, note 352; Gianpiero Bottinelli *et al.*, *Trois associations d'immigrés en Suisse. FCLI, ACLI, ATEES*, Mémoire de maîtrise (Assistant social), École d'études sociales et pédagogiques, École de service social, Université de Lausanne, pp. 117-124 et Claude Painchaud et Richard Poulin, *Les Italiens au Québec*, Hull, Asticou, 1988, pp. 124-125.

à l'amélioration de leur situation. La FCLI tente également de remédier à la marginalité des Italiens en tissant des liens avec les organisations progressistes locales, surtout lors de la campagne pour *Être solidaires*.

Les modèles de gestion des relations ethnoculturelles façonnent les conflits politiques qui portent sur l'émigration. Au Québec, dans un premier temps, l'isolement traditionnel des groupes et la non-intervention étatique réduisent au minimum les luttes. Toutefois, l'expansion de l'État québécois dans le domaine de l'éducation rend possible l'émergence d'un débat national sur la langue d'enseignement. Les Italo-Montréalais se retrouvent au coeur de la lutte puisqu'ils s'établissent définitivement au Québec, risquant de modifier l'équilibre ethnolinguistique. Par conséquent, les lois linguistiques visent toujours à les incorporer à la société francophone. En Suisse, le refus de reconnaître la permanence de l'immigration donne naissance à des tensions importantes sur le marché du logement par exemple. Cette situation engendre les premières manifestations xénophobes au début des années 1960. Toutefois, la reconnaissance implicite de la permanence de l'immigration en 1964, qui signifie théoriquement la nécessité d'intégrer les Italiens, provoque une réaction populaire qui débouche sur les initiatives xénophobes.

Les tensions qui éclatent à la fin des années 1960, influencent le devenir politique des communautés italiennes. À partir de 1968, les Italo-Montréalais doivent prendre part aux débats qui déchirent le Québec. Divisés et peu préparés lors de la crise de St-Léonard, certains notables décident de créer la FAIQ pour affronter les tensions grandissantes. La menace extérieure, concrétisée par la loi 22, le nationalisme et le PQ encouragent la participation directe par le biais du *Consiglio* ou lors des élections, mais nuisent à l'expression de dissensions internes. En Suisse, les initiatives xénophobes mettent également les Italiens au coeur des débats publics. Pour les Italiens confrontés à cette menace, l'unification au sein du CNI exprime un refus de la passivité. De plus, la xénophobie coïncide avec la politisation et l'helvétisation de la FCLI comme le démontre son engagement dans la

campagne *Être solidaires*. Cependant, elle ne joue pas le même rôle de catalyseur que le nationalisme au Québec. Comme le remarque Leonardo Zanier, président de la FCLI, la résolution des problèmes des migrants passe par la transformation du système social, fondé sur la discrimination et non uniquement par la lutte à la xénophobie.¹⁸ Par ailleurs, confrontés à l'inefficacité relative des revendications politiques, plusieurs Italiens choisissent une autre stratégie : le retour.

3) La vie politique et les systèmes politiques locaux

Les styles démocratiques, compétitif au Québec/Canada et consensuel en Suisse, influencent grandement l'insertion politique des Italiens. À Montréal, les dirigeants communautaires profitent des conflits politiques pour obtenir des concessions. Conscients de l'antisouverainisme de la population italienne, les partis libéraux fédéral (PLC) et québécois (PLQ) adoptent plusieurs mesures pour garantir leur fidélité : multiculturalisme, nomination de députés et de sénateurs italo-montréalais, encouragement à la naturalisation, assouplissement des lois linguistiques, etc. En Suisse, par contre, le système politique repose sur le partage du pouvoir au sein de l'exécutif fédéral, le consensus, les négociations entre les acteurs sociaux, l'absence de conflits ouverts et le *statu quo*.¹⁹ Par conséquent, les associations italiennes ne peuvent pas profiter des divisions politiques ou attendre l'élection d'un parti allié pour améliorer leur position. Toutefois, localement, lorsque des conflits émergent, les Italiens réussissent à obtenir des concessions. Par exemple, comme le remarque Roland Béguelin, dirigeant autonomiste jurassien, le Jura accorde le droit de vote cantonal aux étrangers pour les remercier de leur appui.²⁰

La démocratie, représentative au Québec/Canada et semi-directe en Suisse, offre aux migrants italiens des possibilités d'action différentes. À Montréal, les groupes de pression

¹⁸ *EI*, « Lo scandalo non è Schwarzenbach... », 25 mai 1970, p. 3.

¹⁹ Hanspeter Kriesi, *Le système politique Suisse*, Paris, Economica, 1995, pp. 9-12.

²⁰ *EI*, « Prima partecipazione degli emigrati alla vita politica del Giura », 5 novembre 1980, p. 5.

organisés s'avèrent relativement efficaces, car les citoyens individuels ont peu d'impact sur les questions touchant l'immigration et l'intégration. Par exemple, l'adoption du multiculturalisme ne découle que partiellement d'une demande populaire et en 1973/1974, à peine 20 % des Canadiens en connaissent l'existence.²¹ Par ailleurs, les tribunaux limitent le pouvoir de la majorité puisqu'ils déterminent la validité des lois. Ainsi, les parents italiens attaquent efficacement les mesures de la commission scolaire de St-Léonard et la loi 101.²² En Suisse, le Souverain limite le pouvoir des partis puisqu'il peut annuler les lois, réduisant ainsi l'efficacité du *lobbying*. Par exemple, en 1987, les xénophobes abattent par référendum la loi neuchâteloise accordant l'éligibilité aux étrangers.²³ Par ailleurs, les Italiens ne revendiquent pas par le biais des tribunaux, car ils ne peuvent imposer leurs décisions à la majorité. Par conséquent, la FCLI, les ACLI et le CNI accordent une grande importance au dialogue et à la collaboration avec les Suisses, car ils décident du sort des étrangers. De plus, privés de droits politiques, les Italiens ne peuvent adopter des tactiques conflictuelles, puisqu'elles renforceraient la xénophobie.

Les associations italiennes à Montréal et en Suisse développent des discours et des alliances adaptés aux systèmes politiques où elles évoluent. À Montréal, les notables et les principales organisations ainsi qu'une bonne partie de la base développent une vision sociale conservatrice puisqu'ils profitent du *statu quo*. Par conséquent, ils s'opposent activement au nationalisme québécois et ils collaborent avec les forces fédéralistes dont le PLC, le PLQ et les autres groupes ethniques. Par contre, pour les ACLI et surtout la FCLI, le discours de classe, fondé sur l'unité ouvrière et la rupture du consensus, s'avère le seul moyen de rompre l'exclusion politique des Italiens. Bien qu'influencé par le mouvement syndical italien, le

²¹ Jean R. Burnet et Howard Palmer, « *Coming Canadians* ». *An Introduction to a History of Canada's Peoples*, Toronto, McClelland and Stewart, 1988, p. 226.

²² Giuliano E. D'Andrea, *When Nationalisms Collide. Montreal's Italian Community and the St Leonard Crisis. 1967-1969*, Mémoire de maîtrise (histoire), McGill University, 1990, p. 178.

²³ Patrick R. Ireland, *The Policy Challenge of Ethnic Diversity. Immigrant Politics in France and Switzerland*, Londres, Cambridge MA, Harvard University Press, 1994, p. 242.

discours de gauche de la FCLI n'en demeure pas moins une réponse logique à la situation suisse. Ainsi, elle tisse des liens avec les organismes les plus susceptibles de rompre le *statu quo* : les Églises, les démocrates-chrétiens, les partis de gauche, les syndicats, etc. Pourtant, comme le démontre la campagne pour *Être solidaires*, ses alliés sont trop exclus ou trop intégrés pour imposer des réformes.²⁴

La détention du droit de vote influence la position politique des deux communautés. Au Québec, une enquête du PQ démontre que les Italiens contrôlent six circonscriptions et peuvent assurer une victoire libérale dans neuf autres en cas de lutte serrée.²⁵ Le PLQ s'avère donc particulièrement attentif aux demandes des dirigeants communautaires. Ceux-ci entretiennent une relation équilibrée avec les libéraux, n'hésitant pas à exprimer leur mécontentement en 1974-1976. Toutefois, selon plusieurs observateurs, la menace péquiste force les Italo-Montréalais à voter pour le PLQ, réduisant ainsi leur marge de manoeuvre politique.²⁶ En Suisse, l'impossibilité de créer un bloc électoral limite le pouvoir des associations italiennes. Pour compenser, la FCLI, par des manifestations et des pétitions, tente de créer un bloc électoral potentiel pour se trouver des alliés. Toutefois, sans électeurs, elle se trouve dans une position de faiblesse par rapport à ses intermédiaires comme l'Union syndicale suisse (USS) qui se méfie d'elle et refuse de l'appuyer à fond lors de la campagne pour *Être solidaires*. Par ailleurs, le droit de vote communal à Neuchâtel ne suffit pas à protéger les intérêts des Italiens comme en témoigne la baisse du taux de participation durant la crise xénophobe.²⁷

La reconnaissance gouvernementale de certaines associations renforce leur légitimité, mais signifie également leur neutralisation partielle. Au Québec, le poids électoral des Italo-Montréalais oblige le gouvernement à désigner des porte-parole dès les années 1950. Le droit

²⁴ Voir, le deuxième chapitre, p. 72.

²⁵ Labelle, *op. cit.*, p. 297.

²⁶ *Ibid.*, p. 314.

²⁷ Voir, le deuxième chapitre, pp. 80-81.

de représenter la communauté, indépendamment de la représentativité réelle, devient un objet de lutte intense puisqu'il consolide la suprématie d'un groupe au sein de la communauté. La disparition du *Consiglio* démontre clairement que, sans accès aux décideurs, une association n'a aucun pouvoir. Toutefois, l'inclusion institutionnelle du *Congresso*, dominé par les notables, garantit sa participation, mais neutralise les revendications conflictuelles de la base. En Suisse, la non-reconnaissance de la FCLI, des ACLI et du CNI, malgré leur représentativité relative, découle de leur faiblesse politique. Elles voient ainsi leur pouvoir au sein de la communauté et dans le système politique réduit. Consciente de l'importance de la participation institutionnelle, la FCLI exige sans succès de participer aux structures consultatives et aux négociations. Par contre, l'Italie reconnaît le CNI comme le démontre sa participation à la CNE. Toutefois, son influence demeure limitée, ce qui indique une certaine cooptation.

D) L'action politique et l'évolution communautaire

Autant au Québec qu'en Suisse, l'évolution interne de la communauté italienne et des associations qui disent la représenter influence les comportements politiques des migrants et de leurs descendants. Les changements culturels, démographiques, économiques et sociaux (l'allongement de la durée de séjour, la seconde génération, par exemple) suscitent de nouveaux besoins. Bien qu'elles ne regroupent qu'une minorité, les organisations ethniques doivent s'adapter à ces changements pour obtenir au moins l'appui passif de la base sur laquelle repose leur pouvoir. Par ailleurs, la structure du monde associatif, particulière dans chaque contexte, influence l'insertion des Italiens dans le système politique global. L'unification partielle des différents acteurs, dans l'espoir de créer un seul représentant officiel, reflète l'importance des conflits intra- et extra-communautaires dans l'intégration politique des communautés migrantes.

1) La vie politique et l'évolution interne de la communauté

La croissance démographique massive et rapide des communautés italiennes influence leurs organisations politiques ainsi que leur rôle central dans les conflits ethniques. Au Québec, les petits-bourgeois italo-montréalais²⁸ profitent de l'immigration pour étendre leur clientèle, ce qui consolide leur pouvoir économique et politique. Toutefois, le poids numérique des Italiens et leur visibilité pour les francophones font d'eux la principale cible des lois linguistiques et des nationalistes. Par conséquent, les Italiens ressentent donc fortement les conflits sociaux et la discrimination produits par le débat sur la francisation. En Suisse, grâce à l'augmentation rapide de la population italienne, surtout après 1959, la FCLI et les ACLI étendent leurs services et leurs effectifs. Par conséquent, elles renforcent leur légitimité politique au sein de la communauté. Cependant, les xénophobes se concentrent sur les Italiens puisqu'ils forment le groupe le plus visible sur les plans démographique et socioéconomique.

Le désir de ré-émigrer, qu'il se concrétise ou non, revêt une signification politique propre, en plus de marquer profondément l'insertion des communautés italiennes. Si l'émigration signifie le refus de la pauvreté et de l'exclusion en Italie, le retour prend le même sens par rapport à la société d'accueil. Au Québec, une minorité envisage le départ pour éviter la discrimination découlant de la crise linguistique et du nationalisme, mais la vaste majorité refuse de partir. Par contre, en Suisse, les discriminations légales ainsi que la xénophobie encouragent les départs en masse et les projets de retours chez presque tous les migrants. Ce phénomène réduit l'implication politique que pourrait produire l'insatisfaction provoquée par les mesures discriminatoires et favorise l'orientation italienne des associations. Par ailleurs, le départ constant de militants réduit l'efficacité logistique de la FCLI, problème inconnu pour les associations italo-montréalaises.

²⁸ Groupe comprenant surtout les entrepreneurs, les professionnels et les propriétaires de logements.

La fin de l'immigration et la stabilisation permanente des migrants influencent leurs comportements politiques. Premièrement, la naturalisation à Montréal ou l'obtention du permis C en Suisse donne aux Italiens un statut juridique renforcé. Par conséquent, ils peuvent agir plus librement sur la scène publique. Deuxièmement, après un séjour prolongé, les migrants connaissent mieux les institutions locales ; ils peuvent donc intervenir plus efficacement. Troisièmement, la conscience de contribuer de façon permanente à la société-hôte confère aux Italiens la légitimité nécessaire pour combattre la discrimination. Comme le confirme Donat J. Taddeo, les Italo-Montréalais refusent d'accepter la rétroactivité des lois linguistiques puisqu'ils affirment mériter les mêmes droits que les autres.²⁹ De même, les revendications politiques de la FCLI entre 1963-1981 découlent de l'incohérence entre l'établissement permanent et le maintien de mesures discriminatoires.

La cohabitation de plusieurs générations avec des intérêts propres donne naissance à des exemples de coopération et de luttes qui marquent le devenir politique des Italiens. À Montréal, les petits-bourgeois présents en 1945, appartenant à la deuxième génération d'avant-guerre, servent d'intermédiaires entre les nouveaux migrants et les autorités locales. Toutefois, après 1965, leur emprise s'effrite au profit de notables issus de l'immigration d'après-guerre comme Nick Ciamarra, premier conseiller municipal migrant (1968)³⁰ et Pietro Rizzuto. Après un bref conflit interne au moment de la formation de la FAIQ, ces derniers assument un rôle politique dominant. En Suisse, la FCLI sert de pont entre l'antifascisme de l'entre-deux-guerres et la lutte pour les droits des migrants après 1945. Organisation de masse, elle subit les contrecoups des changements générationnels. Par exemple, en 1947, elle adopte un programme revendicatif pour réduire l'animosité entre les nouveaux venus et les établis. Avec la montée de la seconde génération après 1965, elle s'oriente davantage vers la

²⁹ Donat Taddeo et Raymond C. Taras, *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement*, Montréal, PUM, 1987, p. 5.

³⁰ Antonino V. Spada, *The Italians in Canada*, Montréal; Ottawa, Canada Ethnica, 1969, pp. 116-117 et 260.

Suisse, notamment dans le domaine scolaire. Toutefois, son incapacité à recruter assez de jeunes explique partiellement son déclin après 1980.

L'évolution des classes sociales influence profondément le discours et l'efficacité des associations. À Montréal, malgré la faiblesse économique de la majorité des Italiens, les associations ouvrières ne dominent pas l'espace public. Par contre, les notables profitent de la dépendance de la base à leur égard (travail, logement, etc.) pour établir leur pouvoir politique. Cependant, leur succès repose également sur l'élaboration d'un discours compatible avec les aspirations économiques des migrants. Par exemple, Rizzuto présente la lutte au chapitre V de la loi 22 comme la défense de la mobilité sociale. En Suisse, par contre, les associations principales, la FCLI et les ACLI, se constituent en tant qu'organisations de travailleurs migrants. Cependant, l'augmentation du nombre de détenteurs de permis C et la constitution d'une classe de petits entrepreneurs réduisent la pertinence d'un discours de gauche. Les migrants établis délaissent l'action politique lorsqu'ils obtiennent une position plus stable. Ainsi, déjà à la fin des années 1970, la FCLI semble perdre progressivement le contact avec sa base au détriment d'autres organisations.

La politisation de l'appartenance culturelle (*italianità*) reflète autant l'orientation des associations que les caractéristiques du système local. Au Québec, l'*italianità*, en réduisant les conflits sociaux internes et en garantissant l'existence du vote italien, sert de base idéologique au pouvoir des notables. Par conséquent, la FAIQ et le *Congresso* adoptent un discours nationaliste et insistent sur la particularité des Italo-Canadiens. Par ailleurs, la reconnaissance étatique du pluralisme et la politisation des différences culturelles, notamment lors de la crise linguistique, légitiment et encouragent l'expression publique de l'*italianità*. En Suisse par contre, sans négliger la formation culturelle, la FCLI et les ACLI insistent surtout sur l'appartenance de classe. En effet, la non-reconnaissance du pluralisme semble éliminer la légitimité d'un discours fondé sur l'*italianità*. De plus, la nécessité de collaborer avec la classe ouvrière suisse milite contre l'affirmation de différences nationales. Toutefois,

l'incapacité d'exprimer la particularité des Italiens dans un discours de classes explique partiellement le déclin de la FCLI.³¹ Dans les années 1980, les associations régionales développent une *italianità* locale qui répond mieux aux besoins des migrants stabilisés et aux contraintes politiques suisses.

2) La vie politique et l'évolution interne du monde associatif

Les divisions qui déchirent le monde associatif, influencent l'organisation politique des communautés. À Montréal, les conflits entre les dirigeants italiens se politisent rarement puisqu'ils partagent les mêmes objectifs concrets. Ainsi, dès 1945, les notables luttent féroce­ment entre eux pour consolider leur pouvoir économique et politique. Par conséquent, après la crise de St-Léonard, ils mettent de côté leurs différends pour affronter la menace commune : le nationalisme. Le *Consiglio*, dont les fondateurs refusent le pragmatisme de la FAIQ, marque une politisation des conflits communautaires qui ne survit cependant pas à l'élection du PQ. Bien que l'opposition progressiste existe (MPIQ, FILEF), elle ne menace jamais la position des notables. En Suisse, par contre, les divisions entre les organisations principales prennent un caractère politique. Déjà dans les années 1930, l'opposition au fascisme ne cache pas uniquement une lutte de pouvoir entre notables comme à Montréal. Après 1945, la proximité de l'Italie encourage le maintien de divisions politiques difficilement conciliables.

Le succès du processus d'unification dépend de la nature des divisions communautaires, du contexte politique et de la reconnaissance gouvernementale. Au Québec, la fondation de la FAIQ reflète la peur du nationalisme et marque également l'affirmation des dirigeants italo-montréalais par rapport aux anglophones qui tentent d'utiliser la communauté. Malgré sa faible représentativité, la FAIQ/*Congresso* profite de la dépolitisation des associations, de la menace péquiste et de la reconnaissance

³¹ Gianfranco Bresadola, « Quei tempi...oggi » dans FCLIS (dir.), « *Passaporti, prego!* ». *Ricordi e testimonianze di emigrati italiani*, Zurich, FCLI, 1985, pp. 146-147.

gouvernementale pour consolider son pouvoir. En effet, les gouvernements, en forçant les associations à passer par le *Congresso* pour accéder à la sphère politique, assurent sa puissance. En Suisse, la FCLI se constitue en tant qu'organisme unitaire. Toutefois, incapable de servir de porte-parole unique et confrontée à une situation politique difficile, elle contribue activement à la formation du CNI. Pour respecter l'indépendance de ses membres, celui-ci ne peut imposer ses décisions sans l'accord de tous. Par conséquent, les différends politiques nuisent à son fonctionnement. De plus, sans reconnaissance officielle et sans l'appui financier du gouvernement, il ne peut renforcer son pouvoir au sein de la communauté comme le fait le *Congresso*.

Conclusion

L'action politique au sein des populations italiennes évolue en fonction de facteurs liés au pays d'origine, aux sociétés d'accueil et aux communautés. Premièrement, des éléments propres à l'Italie influencent les comportements politiques des migrants, notamment le contexte de départ, l'évolution de la société et la politique gouvernementale. Par exemple, la passivité politique de la plupart des Italiens au Québec et en Suisse démontre l'importance accordée aux stratégies de mobilité socioéconomique individuelles au détriment des revendications collectives. Deuxièmement, les politiques migratoires, le modèle de gestion des relations ethnoculturelles et le système politique des sociétés d'accueil marquent la vie politique des Italiens. En effet, la situation locale détermine en grande partie la naissance de l'action politique et les stratégies disponibles. Ainsi, les Italiens s'opposent fortement à la discrimination, mais le recours aux revendications politiques s'avère plus rentable au Québec qu'en Suisse où le retour semble la solution préférée. Finalement, l'évolution interne des groupes italiens et des associations influence nécessairement le développement de l'action politique. Par exemple, la stabilisation tardive en Suisse favorise l'orientation italienne de la FCLI.

La comparaison de l'action politique en fonction de trois groupes de facteurs distincts ne doit pas faire oublier les interactions qui les unissent. Le choix des interlocuteurs, les revendications, les stratégies politiques et les objectifs des associations ainsi que les comportements de la base ne dépendent jamais d'un seul élément. Par exemple, l'orientation italienne de la FCLI et des ACLI découle de l'interaction entre des facteurs propres à l'Italie, à la Suisse et à la communauté. En effet, ces associations s'adressent au gouvernement de Rome puisqu'il assume la responsabilité des besoins sociaux de ses ressortissants. Par ailleurs, par le biais du vote des migrants, elles peuvent faire pression sur l'Italie et obtenir une certaine légitimité. La Suisse encourage cette orientation en refusant de reconnaître leur participation à la société helvétique et en ne répondant pas à leurs besoins sociaux. Par ailleurs, le nombre important de retours jusqu'à la fin des années 1970 favorise le maintien de liens solides avec la mère patrie et pousse les associations à militer pour des changements en Italie.

L'analyse comparée suscite de nouvelles questions négligées par l'histoire nationale. Au Québec, la stabilité de la communauté italienne masque les relations qu'elle entretient avec le gouvernement italien et l'importance des départs. Par exemple, Jeremy Boissevain mentionne que le consul sert d'arbitre au sein de la communauté sans décrire son rôle.³² De plus, la CNE qui attire l'attention des organisations italiennes du monde entier, suscite vraisemblablement une certaine réaction à Montréal qui n'a toutefois jamais été explorée. Quant aux départs partiellement provoqués par des raisons économiques, l'aspect politique de ce mouvement n'a pas suscité d'intérêt. En Suisse, la concentration des Italiens dans la classe ouvrière et l'importance des associations de travailleurs masquent les différences sociales. Ainsi, avant les années 1980, le rôle politique des petits-bourgeois est inconnu. Par ailleurs, même au sein de la FCLI et des CLI locales, le statut social des dirigeants est peu connu.

³² Boissevain, *op. cit.*, p. 25.

Conclusion

L'étude de l'action politique au sein des communautés italiennes au Québec et en Suisse offre un apport original à l'histoire comparée et aux études migratoires. Premièrement, au plan méthodologique, ce mémoire réconcilie la discipline historique et la comparaison. Les travaux de Reinhard Bendix, Marc Bloch, Marcel Détienné et Barrington Moore Jr fournissent les éléments nécessaires à l'élaboration d'un microcomparatisme qui respecte l'historicisme, l'induction et l'intégrité des sources. Cette méthode rejette les conclusions générales au détriment de la compréhension détaillée des cas individuels. En effet, étudier chaque cas selon sa propre logique constitue l'une des difficultés principales de cet exercice. Deuxièmement, compte tenu de l'impact démographique, politique et social des communautés italiennes au Québec et en Suisse, le présent mémoire vise à combler certaines lacunes de l'historiographie actuelle. Ainsi, le rôle majeur des Italiens dans le déroulement des crises politiques (crise linguistique au Québec, xénophobe en Suisse) n'a pas suscité beaucoup d'intérêt dans la discipline historique.

L'apport de ce mémoire se situe toutefois dans un cadre d'analyse qui présente certaines limites méthodologiques. Par exemple, l'étude d'un seul groupe national dans deux contextes différents, la comparaison divergente de Nancy L. Green, oriente la recherche vers la société d'accueil.¹ Puisque les migrants partagent le même État d'origine, les différences qui surgissent après le départ s'expliquent nécessairement par des facteurs propres à la société-hôte. L'étude inductive de chaque cas réduit ce biais sans toutefois l'éliminer complètement. Quant au microcomparatisme, par son attachement à l'intégrité des contextes et son refus des généralisations, il insiste sur les particularités de chaque cas. Toutefois,

¹ Nancy L. Green, « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales ESC*, vol. 45, no 6 (1990), pp. 1341-1344.

l'aspect limité de ses conclusions n'en fait pas moins un excellent outil pour susciter de nouvelles questions et améliorer la compréhension des cas individuels.

L'action politique au sein de la communauté italo-montréalaise varie en fonction de facteurs liés à la société d'accueil et à la communauté migrante. Entre 1945-1967, les membres de l'élite communautaire profitent de l'immigration pour renforcer leur pouvoir économique et politique. Individuellement ou par le biais de la *Canadian Italian Businessmen and Professionals Association* (CIBPA), ils interviennent auprès des gouvernements municipaux et provincial. Toutefois, la base se contente d'une neutralité politique compatible avec la mobilité socioéconomique. Entre 1967-1976, le néo-nationalisme et le débat sur la francisation forcent les Italo-Montréalais à se positionner sur la scène québécoise. Utilisés par les organisations anglophones lors de la crise de St-Léonard, ils créent leurs propres organismes revendicatifs, la *Federazione delle associazioni italiane del Quebec* (FAIQ) et le *Consiglio Educativo Italo-Canadese*, pour lutter contre l'application rétroactive de la loi 22. La victoire du parti québécois (PQ) en 1976 ouvre une dernière période marquée par une participation accrue, doublée d'un repliement sur la communauté. La création d'un interlocuteur unique, le *Congresso nazionale degli Italo-Canadesi-Quebec* (CNIC-Qc), permet aux dirigeants communautaires de négocier leur insertion politique. Les libéraux fédéraux et provinciaux, conscients de l'opposition des Italo-Montréalais au PQ, leur offrent plusieurs concessions dans l'espoir de créer un bloc électoral antisouverainiste.

Une série de facteurs liés à l'Italie, à la Suisse et à la communauté migrante influencent l'action politique des Italiens en Suisse. Entre 1945-1963, des centaines de milliers de travailleurs italiens se rendent en Suisse. La courte durée des séjours et les restrictions helvétiques réduisent au minimum la participation politique. Toutefois, la *Federazione delle Colonie libere italiane* (FCLI), organisation antifasciste, adresse à l'Italie des demandes ponctuelles pour améliorer la condition des travailleurs migrants. Entre 1963-1981, la FCLI, les *Associazioni cristiane lavoratori italiani* (ACLI) et le *Comitato nazionale*

d'intesa (CNI) se politisent et s'helvétisent en réaction à l'inefficacité du gouvernement italien, à la politique discriminatoire de la Suisse et à la xénophobie. Ils luttent pour la reconnaissance de l'égalité des Italiens devenus une partie essentielle du système économique suisse. Ces organisations se mobilisent à la fois en Italie et en Suisse comme en témoigne d'ailleurs la longue campagne pour l'initiative *Être solidaires*. Toutefois, au début des années 1980, les échecs répétés, la stabilisation définitive de la population italienne et la montée de la seconde génération signent le déclin des organisations ouvrières. Les associations culturelles et régionales adoptent une stratégie plus discrète pour tenter de négocier l'insertion locale des Italiens.

L'évolution de l'action politique au sein des populations italiennes au Québec et en Suisse dépend de l'interaction entre des facteurs liés à l'Italie, à la société d'accueil et à la communauté migrante. Premièrement, la société d'origine influence profondément les comportements politiques de ses ressortissants. En effet, le désir de mobilité socioéconomique sur lequel repose la décision de migrer peut encourager ou réduire l'engagement politique. Par ailleurs, l'évolution sociale de l'Italie, les politiques gouvernementales et la possibilité réelle de participer sur la scène italienne influencent la vie politique au Québec et en Suisse. Deuxièmement, les migrants s'insèrent dans une société d'accueil qui fixe des limites à leur action politique. Ainsi, les politiques migratoires, le modèle de gestion des relations ethniques et le système politique encouragent les migrants à utiliser certaines stratégies. Finalement, l'évolution culturelle, démographique, économique et sociale de la communauté influence les comportements politiques des migrants et de leurs organisations.

La comparaison de deux cas divergents enrichit l'étude de l'action politique et relativise son importance par rapport à d'autres stratégies d'adaptation. Les migrants italiens utilisent des comportements politiques en fonction des contraintes locales. Par exemple, au Québec, les principaux dirigeants adoptent un discours fondé sur l'*italianità*. En Suisse par

contre, la FCLI et les ACLI se définissent comme organisations ouvrières. Contrairement aux associations italo-montréalaises, elles doivent fonder leur discours sur la classe pour éviter l'isolement. En général, le contexte québécois offre plus de possibilités que le système helvétique. Par exemple, le recours à la violence à St-Léonard aurait certainement conduit à plusieurs expulsions en Suisse. Toutefois, même si l'action politique directe demeure relativement peu rentable en Suisse, les migrants disposent de plusieurs autres stratégies pour combattre la discrimination. Ainsi, dans le contexte helvétique, le retour apparaît comme une solution beaucoup plus efficace que le militantisme politique. Si au Québec, ils votent avec leurs mains, en Suisse, ils votent avec leurs pieds, refusant tous deux à leur manière la passivité.

Sans nier l'importance de la citoyenneté, l'analyse comparée illustre également ses limites. La naturalisation des Italo-Montréalais permet aux dirigeants communautaires de négocier au sein du système politique québécois, contrairement à leurs homologues en Suisse. Cependant, la citoyenneté ne peut annuler la marginalité politique des Italiens. Au Québec, tout comme en Suisse, ils réagissent aux changements politiques plutôt qu'ils ne les produisent. Par exemple, le *Consiglio* et le CNIC-Qc ne peuvent imposer leurs points de vue au PQ car ce parti ne compte aucun appui dans la communauté. Par ailleurs, la discrimination et la faible position socioéconomique des Italo-Montréalais limitent encore plus leur poids politique. Ainsi, comme le souligne Christopher McCall, malgré une égalité formelle, la citoyenneté assume souvent un caractère nominal plutôt que réel.² De plus, elle ne suffit pas à garantir l'appartenance à la communauté québécoise comme en témoigne l'application rétroactive des lois 22 et 101 en fonction de l'origine ethnique. Il faut également noter que la citoyenneté recoupe des réalités très différentes dans les deux contextes. Au Québec, le citoyen élit des représentants une fois tous les quatre ans alors qu'en Suisse, il vote

² Christopher McAll, « Les murs de la cité. Territoire d'exclusion et espace de citoyenneté », *RIAC*, no 34 (automne 1995), pp. 84-86.

plusieurs fois par année et peut intervenir directement par le biais de la démocratie semi-directe.

Autant au Québec qu'en Suisse, la société d'accueil influence profondément le développement de l'action politique au sein des communautés italiennes. Les migrants adaptent leur bagage d'expériences aux conditions locales. Par exemple, l'*italianità* au Québec reflète l'attachement à la société de départ, mais surtout le refus du nationalisme québécois. De même, le discours de la FCLI, emprunté aux organisations de gauche en Italie, répond néanmoins à l'exclusion sociale en Suisse. Quant à l'unification des associations au sein de la FAIQ et du CNI, elle dépend des exigences politiques locales et non uniquement au désir de partager une culture commune. Par ailleurs, si l'implication de la FCLI et des ACLI auprès du gouvernement italien reflète peut-être l'attachement à la mère patrie dans les années 1950-1960, la poursuite de cette orientation jusqu'à aujourd'hui laisse entrevoir que cette stratégie résulte surtout de la fermeture de la Suisse. En effet, à Neuchâtel où le gouvernement local s'implique davantage auprès des migrants, les autorités italiennes jouent un rôle réduit.³

L'étude de l'action politique chez les Italiens au Québec et en Suisse profiterait de la comparaison avec d'autres communautés italiennes. Le cas des migrants méridionaux en Italie du Nord semble particulièrement intéressant. Affluant à Milan, à Turin et dans d'autres villes industrielles, ils se concentrent au bas de l'échelle socioéconomique. Leur marginalité sociale qui subsiste malgré la détention de droits politiques rappelle parfois la situation des migrants à l'étranger. Toutefois, ils jouent un rôle déterminant dans le déclenchement de manifestations violentes à l'automne de 1969. À bien des égards, la réaction politique mesurée des Italiens à Montréal et en Suisse témoigne de crises sociales moins extrêmes. L'analyse des cas allemand, américain, argentin, australien, belge, français et vénézuélien

³ Patrick Richard Ireland, *The Policy Challenge of Ethnic Diversity. Immigrant Politics in France and Switzerland*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1994, p. 228.

pourrait également élargir la compréhension de l'action politique des migrants italiens et fournir un éclairage nouveau sur certaines questions. Par exemple, l'étude des Italiens en France permettrait de mieux comprendre les relations entre la proximité géographique, le taux de retour et le maintien des relations avec la réalité politique italienne. Le raisonnement du gouvernement suisse selon lequel le fort taux de retours découle de la proximité ne résisterait probablement pas à la comparaison.

Des recherches en histoire orale amélioreraient la compréhension du rôle politique de la base au Québec et en Suisse. Fondées sur des entrevues auprès de migrants, en Italie et dans les sociétés d'accueil, elles jetteraient une lumière nouvelle sur l'importance de l'engagement politique prémigratoire, les raisons conduisant au retour et les motivations réelles derrière la participation associative. De plus, l'histoire orale battrait en brèche la conception organique de la communauté italienne en faisant apparaître les oppositions base/dirigeants. En effet, autant au Québec qu'en Suisse, les migrants ne semblent pas accorder énormément d'importance aux directives de leurs *leaders*. Ainsi, à Montréal, au début des années 1960, plusieurs parents refusent d'envoyer leurs enfants à l'école bilingue Ste-Rita, solution pourtant préconisée par les dirigeants et le clergé italo-montréalais. La base, loin d'être un acteur passif, oblige progressivement les dirigeants à s'adapter à ses demandes pour le libre-choix. De même, le monolithisme politique qui émerge après l'élection du PQ repose sur la compatibilité entre les intérêts de la base et des notables plutôt que sur le pouvoir du CNIC-Qc.

La comparaison de l'action politique dans les communautés italiennes du Québec et de la Suisse soulève plusieurs questions nouvelles. Premièrement, l'évolution post-1945 s'inscrit-elle en continuité ou en rupture par rapport à l'époque précédente? Comment s'insèrent les dirigeants des organisations fascistes après 1945? De même, comment réagissent les petits entrepreneurs italiens en Suisse à l'arrivée de centaines de milliers de nouveaux migrants? Deuxièmement, quel rôle joue l'ethnicité dans l'évolution économique et

politique de la communauté italo-suisse? Les entrepreneurs l'utilisent-ils pour renforcer leur pouvoir comme à Montréal? Troisièmement, comment agissent le gouvernement, le consulat et les partis politiques italiens à Montréal et les Missions catholiques italiennes en Suisse? Ces dernières jouent un rôle essentiel au plan social, mais leurs relations avec l'Église locale et le gouvernement sont peu connues. Finalement, les divisions internes des associations et des communautés mériteraient une attention particulière. Ainsi, les différences sociales, masquées par l'appartenance culturelle à Montréal et ouvrière en Suisse influencent néanmoins la vie associative.

L'immigration au Québec et en Suisse pourrait donner lieu à plusieurs nouvelles études comparées. Les crises sociales s'avèrent particulièrement intéressantes. Les xénophobes suisses et certains nationalistes québécois partagent la même peur de l'*Autre*. Toutefois, le refus de la diversité prend des formes opposées en fonction du contexte, expulsion dans un cas, assimilation dans l'autre. Par ailleurs, l'étude comparée des groupes sociaux appuyant ces mouvements donnerait des résultats intéressants. Cependant, par l'élaboration d'un discours progressiste dépassant la question migratoire, le nationalisme s'avère beaucoup plus riche et ouvert que la xénophobie. Ainsi, le PQ reconnaîtra, une fois au pouvoir, le pluralisme culturel. Les politiques d'admission se prêtent également aux études comparées. Par exemple, comment réagissent le Canada et la Suisse par rapport aux migrants communistes? Quel rôle jouent les politiques gouvernementales dans l'éclosion des conflits sociaux? Par exemple, au Québec, contrairement à la Suisse, la permanence de l'immigration encouragée par l'État contribue à la naissance du débat sur la langue d'enseignement. Finalement, la comparaison de l'attitude des institutions non étatiques (Églises et syndicats par exemple) face à l'immigration s'avérerait intéressante.

Bibliographie

A) Sources manuscrites

Emigrazione italiana (1963-1985). Journal de la *Federazione delle Colonie libere italiane* (FCLI).

MAE. *Notiziario dell'Emigrazione*. Rome, MAE, série annuelle 1947-1963.

-----. *Problemi del lavoro italiano all'estero*. Rome, MAE, série annuelle 1964-1972.

-----. *Aspetti e problemi dell'emigrazione italiana all'estero*. Rome, MAE, série annuelle 1973-1984.

-----. *Comunità italiane nel mondo*. Rome, MAE, série annuelle 1985-...

Suisse. Zurich. Archives de la FCLI. Sozialarchiv.

B) Dictionnaires et encyclopédies

Chaliand, Gérard *et al.* *Atlas historique des migrations*. Paris, Éditions du Seuil, 1994. 139 pages

Cohen, Robin. *The Cambridge Survey of World Migration*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995. 570 pages.

Segal, Aaron. *An Atlas of International Migration*. Londres, Hans Zell, 1993. 233 pages.

C) Ouvrages généraux

1) Italie

Ginsborg, Paul. *A History of Contemporary Italy. Society and Politics. 1943-1988*. Londres, New York, Penguin Books, 1990. 585 pages.

Sassoon, Don. *Contemporary Italy. Economy, Society and Politics since 1945*. New York, Longman, 1997 [1986]. 318 pages.

2) Québec et Canada

Cardin, Jean-François, Claude Couture *et al.* *Histoire du Canada. Espaces et différences*. Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996. 397 pages.

Dickinson, John A. et Brian Young. *Brève histoire socio-économique du Québec*. Sillery, Septentrion, 1995. 383 pages.

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. *Histoire du Québec contemporain*. Montréal, Boréal, 1989. 2 volumes.

3) Suisse

Bergier, Jean-François. *Histoire économique de la Suisse*. Lausanne, Payot, 1984. 375 pages.

Deiss, Joseph. *Manuel d'économie politique. Tome I. Le contenu de l'économie nationale*. Fribourg, Éd. Fragnière, 1993. 224 pages.

Gilg, Peter et Peter Hablützel. « Une course accélérée vers l'avenir. 1945-... » dans Georges Audrey *et al.*, dir. *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses. Tome III*. Lausanne, Payot, 1983, pp. 179-298.

Gilliand, Pierre. *Politique sociale en Suisse. Introduction*. Lausanne, Réalités sociales, 1988. 319 pages.

Haug, Werner et Philippe Wanner. « Les caractéristiques démographiques des groupes linguistiques et religieux en Suisse » dans Werner Haug *et al.*, dir. *Les caractéristiques démographiques des minorités nationales dans certains Etats européens*. Strasbourg, éd. du Conseil de l'Europe, 2000, pp. 113-167.

Hugger, Paul, dir. *Les Suisses. Modes de vie, traditions, mentalités*. Lausanne, Payot, 1992. 3 volumes.

Jost, Hans-Ulrich. « Menace et repliement. 1914-1945 » dans Georges Audrey *et al.*, dir. *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses. Tome III*. Lausanne, Payot, 1983, pp. 91-178.

Kerr, Henry. H. *Switzerland. Social Cleavages and Partisan Conflict*. Londres, Beverly Hills, Sage Publications, 1974. 39 pages.

Knusel, René et Daniel-Louis Seiler, dir. *Vous avez dit « Suisse romande » ?*. Lausanne, Institut de science politique, 1984. 239 pages.

Kriesi, Hanspeter. *Le système politique suisse*. Paris, Economica, 1995. 387 pages.

Lalivie d'Épinay, Christian et Carlos Garcia *et al.*, dir. *Le mythe du travail en Suisse. Splendeur et déclin au cours du XXe siècle*. Genève, Georg, 1988. 176 pages.

Lambelet, Jean-Christian. *L'économie suisse. Un essai d'interprétation et de synthèse*. Paris, Economica, 1993. 641 pages.

Lévy, René. *La structure sociale de la Suisse*. Zurich, Pro Helvetia, 1996 [1982]. 153 pages.

Linder, Wolf. *Swiss democracy. Possible Solutions to Conflict in Multicultural Societies*. New York, Macmillan Press, 1994. 208 pages.

Lüdi, Georges *et al.* *Le paysage linguistique de la Suisse*. Berne, Office fédéral de la statistique, 1997. 720 pages.

Masnata, François et Claire Rubattel, dir. *Le pouvoir en Suisse. 1291-1991*. Lausanne, Éd. de l'Aire, 1991. 518 pages.

McRae, Kenneth D. *Conflict and Compromise in Multilingual Societies. Switzerland.* Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 1983. 274 pages.

Ruffieux, Roland. « La Suisse des radicaux. 1848-1914 » dans Georges Audrey *et al.*, dir. *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses. Tome III.* Lausanne, Payot, 1983, pp. 7-90.

Schläpfer, Robert, dir. *La Suisse au quatre langues.* Genève, Éd. Zoé, 1985. 299 pages.

Schmid, Carol L. *Conflict and Consensus in Switzerland.* Berkeley, University of California Press, 1981. 198 pages.

----- « La Suisse, no spécial ». *Pouvoirs.* No 43 (1987).

4) Les mouvements migratoires internationaux

Brubaker, William R., dir. *Immigration and the Politics of Citizenship in Europe and North America.* Lanham, University Press of America, 1989. 187 pages.

Castles, Stephen. *Migrant Workers and the Transformation of Western Societies.* Center for International Studies, Cornell University, 1989. 119 pages.

Castles, Stephen et Godula Kosack. *Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe.* Oxford, Oxford University Press, 1985 [1973]. 534 pages.

Castles, Stephen et Mark J. Miller. *The Age of Migration. International Population Movements in the Modern World.* Londres, Macmillan, 1998 [1993]. 336 pages.

Cohen, Robin et Zig Layton-Henry, dir. *The Politics of Migration.* Northampton, Edward Elgar, 1997. 341 pages.

Hammar, Tomas. *Democracy and the Nation-State. Aliens, Denizens and Citizenship in a World of International Migrations.* Aldershot, Gower, 1990. 226 pages.

Hollifield, James F.. *Immigrants, Markets, and States. The Political Economy of Postwar Europe.* Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1992. 305 pages.

----- *L'immigration et l'État-Nation. À la recherche d'un modèle national.* Paris, L'Harmattan, 1997. 107 pages.

Layton-Henry, Zig, dir. *The Political Rights of Migrant Workers in Western Europe.* Londres, Sage, 1990. 199 pages.

Martiniello, Marco. *Leadership et pouvoir dans les communautés d'origine immigrée. L'exemple d'une communauté ethnique en Belgique.* Paris, Ciemi, L'Harmattan, 1992. 317 pages.

Miller, Mark J. *Foreign Workers in Western Europe an Emerging Political Force.* New York, Praeger, 1981. 228 pages.

Romero, Federico. *Emigrazione e integrazione europea. 1945-1973.* Rome, Éd. Lavoro, 1991. 189 pages.

Soysal, Yasemin Nuhoglu. *Limits of Citizenship. Migrants and Postnational Membership in Europe*. Chicago, University of Chicago Press, 1994. 244 pages.

D) Monographies

1) Italie

Ascoli, Ugo. *Movimenti migratori in Italia*. Bologne, Il Mulino, 1979. 186 pages.

Bacchetta, Paola et Raimondo Cagiano de Azevedo. *Le comunità italiane all'estero*. Turin, G. Giappichelli Editore, 1990. 271 pages.

Ciuffoletti, Zeffiro. *L'emigrazione nella storia d'Italia, 1868-1975. Storia e documenti*. Florence, Vallecchi, 1978.

DGE. *Emigrazione italiana (situazione, prospettive, problemi)*. 31 marzo 1949. Rome, MAE, 1949. 78 pages.

Dominedò, F. M. *Il lavoro italiano all'estero (1950-1953)*. Rome, MAE, 1953. 236 pages.

Douglass, William A. *Emigration in a South Italian Town. An Anthropological History*. New Brunswick, N.J., Rutgers University Press, 1984. 283 pages.

Lopreato, Joseph. *Peasants No More. Social Class and Social Change in an Underdeveloped Society*. San Francisco, Chandler, 1967. 281 pages.

Monferrini, Mario. *L'emigrazione italiana in Svizzera e Germania nel 1960-1975. La posizione dei partiti politici*. Rome, Bonacci, 1987. 202 pages.

Paoletti, Marcello. *L'unità d'Italia e l'emigrazione verso l'Europa continentale (Origini e sviluppi)*. 1860-1970. Thèse de doctorat (Lettres), Université de Fribourg, 1976.

Rosoli, Gianfausto, dir. *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*. Rome, Centro Studi Emigrazione, 1978. 383 pages.

Tomasi, Lydio F. et al. *The Columbus People. Perspectives in Italian Immigration to the Americas and Australia*. N.Y., Center for Migration Studies, 1994. 543 pages.

2) Québec et Canada

Aramaki, Michiko. *Family, Paesani and Networks. Politics and Economy of Montreal Italians*. Mémoire de maîtrise (anthropologie), McGill University, 1994. 255 pages.

Bagnell, Kenneth. *Canadese. A Portrait of the Italian Canadians*. Toronto, Macmillan, 1989. 287 pages.

Behiels, Micheal D. *Le Québec et la question de l'immigration. De l'ethnocentrisme au pluralisme ethnique. 1900-1985*. Ottawa, Canadian Historical Association, 1991. 29 pages.

Boissevain, Jeremy. *The Italians of Montreal. Social Adjustment in a Plural Society*. Ottawa, Queen's Printer, 1970. 87 pages.

Burnet, Jean R et Howard Palmer. « *Coming Canadians* ». *An Introduction to a History of Canada's People*. Toronto, McLelland and Stewart, 1988. 253 pages.

Cagiano de Azvedo, Raimondo, dir. *Atti del Convegno « Le società in transizione. Italiani e Italo-canadesi negli anni Ottanta »*. Montreal, 9-11 luglio 1988). Quaderni di Affari Sociali Internazionali. Milan, Franco Angeli, 1991. 527 pages

Caldwell, Gary. *Immigration Incorporation in Montreal in the Seventies*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994. 190 pages.

Cappon, Paul. *Conflit entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal*. Québec, Presse de l'Université Laval, 1974. 288 pages.

Castelli, Giuseppe. *Étude sur le rôle de l'Église dans l'intégration des immigrés d'origine italienne dans la société montréalaise*. Thèse de doctorat (théologie), Université de Montréal, 1980. 2 volumes.

Colas, Dominique *et al.*, dir. *Citoyenneté et Nationalité. Perspectives en France et au Québec*. Paris, PUF, 1991. 505 pages.

D'Andrea, Giuliano E. *When Nationalisms Collide. Montreal's Italian Community and the St. Leonard Crisis. 1967-1969*. Mémoire de maîtrise (histoire), McGill University, 1989. 213 pages.

Didier, René et Yves Bordeleau. *Le processus des choix linguistiques des immigrants au Québec. Étude E6 réalisée pour le compte de la Commission Gendron*. Québec, éd. officiel du Québec, 1973. 485 pages.

Dirks, Gerald E. *Controversy and Complexity. Canadian Immigration Policy during the 1980s*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1995. 188 pages.

Duce, Graciela. *The Process of Integration of Immigrants. The Case of Italians*. Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1977. 368 pages.

Duliani, Mario. *La ville sans femmes*. Montréal, Société des éditions Pascal, 1945. 316 pages.

Egretaud, Henry. *L'affaire St-Léonard*. Montréal, Société d'éducation du Québec, 1970. 60 pages.

Fainella, John G. *Ethnicity and Housing Adaption. The Italians in Montreal*. Mémoire de maîtrise (sociologie), McGill University, 1986. 155 pages.

------. *Destination, Housing and Quality of Life in the Migrant Experience from Larino (Molise, Italy) to Montreal*. Thèse de doctorat (sociologie), McGill University, 1996. 423 pages.

Girard, Sylvie et Jean-François Manègre. *L'immigration et l'opinion publique. Présentation des résultats des sondages d'opinion sur l'immigration au Québec et au Canada. 1952-1988.* Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1988. 41 pages.

Harney, Robert F. et Jean Ann Scarpaci, dir. *Little Italies in North America.* Toronto, The Multicultural History Society of Ontario, 1981. 210 pages.

Hawkins, Freda. *Canada and Immigration. Public Policy and Public Concern.* Montréal, McGill-Queen's University Press, 1988. 476 pages.

----- . *Critical Years in Immigration. Canada and Australia Compared.* Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991. 368 pages.

Helly, Denise. *Revue des études ethniques au Québec. 1977-1996.* Ste-Foy, Institut national de recherche scientifique, 1997. 280 pages.

Jansen, Clifford J. *Italians in a Multicultural Canada.* Lewiston/Queenston, Edwin Mellon Press, 1987. 235 pages.

----- . *Fact-book on Italians in Canada.* Toronto, York University, 1987. 96 pages.

Kelley, Ninette et Michael Trebilcock. *The Making of the Mosaic. A History of Canadian Immigration Policy.* Toronto, University of Toronto Press, 1998. 621 pages.

Knowles, Valerie. *Strangers at Our Gate. Canadian Immigration and Immigration Policy. 1540-1990.* Toronto, Dundurn Press, 1992. 220 pages.

Kyle, Lynne. *The Political Integration of Italian-Canadians in Montreal. A Subjective Study of the Influences Affecting the Italian Working Class Immigrant Mens' Participation in Voting and Political Activities.* [s.l.], [s.n.], 1963. 121 pages.

Labelle, Micheline. *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels.* Montréal, Liber, 1995. 377 pages.

Laplace, Gérard. *Quartier ethnique et propriété foncière. Le cas de la communauté italienne de Montréal.* mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, 1984. 149 pages.

Levine, Marc V. *La reconquête de Montréal.* Montréal, VLB, 1997. 404 pages.

Malpas, Nicole. *Étude d'un mouvement migratoire. L'immigration italienne au Québec (1931-1971).* Mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal, 1983. 162 pages.

Malservisi, Mauro F. *La contribution des Québécois des groupes ethniques autres que français et britannique au développement du Québec. Étude E9 rédigée pour le compte de la Commission Gendron.* Québec, éd. officiel du Québec, 1973. 336 pages.

Mingarelli, Giosafat. *Gli Italiani di Montreal. Note e profili.* Montréal, Centro Italiano di Attività Commerciali-Artistiche, 1980. 275 pages.

Orioli, Stefano. *Ethnicité et idéologie. Le cas des italophones de Montréal.* Thèse de doctorat (anthropologie), Université Laval, 1990. 273 pages.

Painchaud, Claude et Richard Poulin. *Les Italiens au Québec.* Hull, Éd. Asticou, 1988. 231 pages.

Pâquet, Martin. *Vers un ministère québécois de l'immigration. 1945-1968.* Ottawa, La Société historique du Canada, 1997. 29 pages.

Parisella, John E. *Pressure Group Politics. Case Study of the St Leonard School Crisis.* Mémoire de maîtrise (Economics and Politics), McGill University, 1971. 218 pages.

Peressini, Mauro. *Pratiques et stratégies migratoires. Le cas des Italiens originaires du Frioul.* Mémoire de maîtrise (anthropologie), Université de Montréal, 1983. 251 pages.

Porter, John. *The Vertical Mosaic. An Analysis of Social Class and Power in Canada.* Toronto, University of Toronto Press, 1975 [1965]. 626 pages.

Pozzetta George E. et Bruno Ramirez, dir. *The Italian Diaspora. Migration Across the Globe. Essays in Honour of Robert F. Harney (1939-1989).* Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1992. 211 pages.

Québec. *Autant de façons d'être Québécois. Plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles.* Montréal, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1981. 78 pages.

Ramirez, Bruno. *Les premiers Italiens de Montréal. L'origine de la Petite Italie du Québec.* Montréal, Beauchemin, 1984. 136 pages.

----- *The Italians in Canada.* Ottawa, Société historique du Canada, 1989. 28 pages.

Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec. *Livre III. Les groupes ethniques. Les autres groupes ethniques et l'épanouissement du français au Québec.* Québec, éd. officiel du Québec, 1972. 570 pages.

Report of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. *Book IV. The Cultural Contribution of the Other Ethnic Groups.* Ottawa, Queen's Printer for Canada, 1970. 352 pages.

Spada, Antonino. *The Italians in Canada.* Montréal, Ottawa, Canada Ethnica, 1969. 387 pages.

Taddeo, Donat J. et R. C. Taras. *Le débat linguistique au Québec. La communauté italienne et la langue d'enseignement.* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987. 246 pages.

Vangelisti, Guglielmo. *Gli Italiani in Canada.* Montréal, Chiesa italiana di N.S. della Difesa, 1958 [1956]. 330 pages.

Whitaker, Reg. *La politique canadienne d'immigration.* Ottawa, Canadian Historical Association, 1991. 28 pages.

Collectif. *Histoire du mouvement ouvrier au Québec. 150 ans de luttes.* Montréal, CSN-CEQ, 1984. 328 pages.

3) Suisse

Albanese, Isabelle. *L'apport de l'immigration au monde syndical. L'exemple du syndicat genevois, SIT, 1945-1995.* Mémoire de licence (Lettres), Université de Fribourg (Suisse), 1997. 212 pages.

Allemann-Ghionda, Cristina et Giovanna Meyer-Sabino. *Donne italiane in Svizzera.* Locarno, Armando Dadò, 1992. 295 pages.

Arbenz, Peter. *Bericht über eine schweizerische Migrationspolitik.* [S.l.], [s.n.], 1995. 95 pages.

Bardet-Bloch, Anne et al. *Les associations d'immigrés. Repli ou participation sociale? L'exemple de Genève.* Genève, Centre de contact Suisses-Immigrés, 1988. 79 pages.

Bédard-Hauser, Pierrette et Claudio Bolzman, dir. *On est né quelque part mais on peut vivre ailleurs. Familles, migrations, cultures et travail social. 19 contributions provenant de praticiens et de chercheurs du domaine social.* Genève, Institut d'Études sociales, 1997. 424 pages.

Bieri, Jean. *Destinazione Svizzera. Testimonianze di emigrati italiani residenti nella regione di Thun. Cantone di Berna.* Rome, CSER, 1995. 230 pages.

Biffi, Franco et al. *La Svizzera dopo Schwarzenbach.* Rome, CSER, 1970. 231 pages.

Böhning, Wolf-Rüdiger et Denis Maillat. *Les effets de l'emploi des travailleurs étrangers.* Paris, OCDE, 1974. 229 pages.

Bolay, Jean-Claude. *La seconde génération de migrants en Suisse, son intégration dans la société de résidence, les rapports entretenus avec cette société ainsi qu'avec le pays d'origine. Le cas des jeunes travailleurs italiens résidant à Lausanne.* Lausanne, Institut de science politique, 1981. 79 pages.

Bory-Lugon, Valérie. *Immigration et xénophobie dans la société suisse.* Lausanne, Institut de science politique, 1977. 117 pages.

----- *Dehors! De la chasse aux Italiens à la peur des réfugiés, 1896-1986.* Lausanne, P.-M. Favre, 1987. 155 pages.

Boscardin, Lucio. *Die italienische Einwanderung in die Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Jahre 1946-1959.* Zürich, Polygraphischer Verl., 1962. 174 pages.

Bottinelli, Gianpiero et al. *Trois associations d'immigrés en Suisse. FCLI, ACLI, ATEES.* Mémoire de maîtrise (Assistant social), Université de Lausanne, École d'études sociales et pédagogiques, École de service social, 1973. 139 pages.

Braun, Rudolf. *Sozio-kulturelle Probleme der Eingliederung italienischer Arbeitskräfte in der Schweiz.* Erlenbach-Zürich, Eugen Rentsch, 1970. 589 pages.

Broggini, Renata. *Terra d'asilo. I rifugiati italiani in Svizzera, 1943-1945*. Bologne, Il Mulino, 1993. 716 pages.

BIGA. *Bericht über Konzeption und Prioritäten der schweizerischen Ausländerpolitik der neunziger Jahre*. Berne, Eidg. Drucksachen und Materialzentrale, 1991. 123 pages.

Bürgenmeier, Beat, dir. *Main-d'oeuvre étrangère. Une analyse de l'économie suisse*. Paris, Economica, 1992. 275 pages.

Calvaruso, Claudio. *Sottoproletariato in Svizzera. 152'000 lavoratori stagionali. Perché?* Rome, Coines, 1971, 181 pages.

Casagrande, Giovanni. *Migration et minorités ethniques en Suisse. Bibliographie choisie. 1945-1999.* Neuchâtel, FSM, 2001. 189 pages.

Castelnuovo-Friguessi, Delia. *La condition immigrée. Les ouvriers italiens en Suisse*. Lausanne, Éd. d'en bas, 1978. 387 pages.

Cattacin, Sandro. *Rapporto sulla situazione dell'immigrazione italiana in Svizzera. L'immigrazione tra integrazione sistemica e integrazione sociale. Rapporto alla Seconda Conferenza dell'Emigrazione*. Rome, Labos, 1988.

Centlivres, Pierre, dir. *Devenir Suisse. Adhésion et diversité culturelle des étrangers en Suisse*. Lausanne, Georg, 1996. 278 pages.

Centlivres, Pierre et al. *Une seconde nature. Pluralisme, naturalisation et identité en Suisse romande et au Tessin*. Lausanne, L'Âge d'homme, 1991. 303 pages.

Cesari-Lusso, Vittoria. *Quando la sfida viene chiamata integrazione. Percorsi di socializzazione e di personalizzazione di giovani « figli di emigrati »*. Rome, La Nuova Italia scientifica, 1997. 366 pages.

Cesari-Lusso, Vittoria, Sandro Cattacin et Cristina Allemann-Ghionda, dir. *I come... identità, integrazione, interculturalità*. Zurich, FCLIS, 1996. 189 pages.

Commission fédérale des étrangers (CFE). *Les étrangers dans la commune*. Berne, Commission fédérale pour le problème des étrangers, 1989. 1 classeur.

Compagnoni, Ezio et Serena Di Carlo. *Emigrazione e scuola. Il caso Svizzera*. Rome, Armando, 1980. 190 pages.

Cremonte, Rainier M. *Una presenza rinnovata attraverso i secoli. Storia degli Italiani a Ginevra*. Rome, CSER, 1997. 188 pages.

Cueni, Andreas et Stéphane. Fleury. *Étrangers et droits politiques. L'exercice des droits politiques des étrangers dans les cantons de Neuchâtel et du Jura*. Berne, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, 1994. 243 pages.

Da Ros, Luigi. *Un trentennio di emigrazione italiana in Svizzera. 1945-1975. Indagine storico-sociologica*. Aarau, ACLI-Argovia, 1975. 259 pages.

De Marchi, Bruna. *Gli immigrati italiani in Svizzera e il ruolo delle Colonie libere*. Thèse de laurea (Sociologie), Università di Bologna, 1972. 347 pages.

De Rham, Gérard *et al.* *Formation et insertion professionnelle des jeunes étrangers et suisses*. Genève, Lausanne, Universités de Genève et de Lausanne, 1983.

De Rham, Gérard, Rosita Fibbi et Olivier Virnot. *Recherche sur la formation et l'insertion des jeunes étrangers et suisses*. Lausanne, [s.n.], 1986. 3 volumes.

Di Nicola, Giulia Paola et Bernard Py, dir. *Alterità al quotidiano. Migrazioni Abruzzo-Neuchâtel*. Teramo, Università degli studi « G. D'Annunzio », Facoltà di scienze politiche, 1994. 302 pages.

FCLIS. *Passaporti Prego! Ricordi e testimonianze de emigrati italiani*. Zurich, FCLIS, 1985. 210 pages.

Fiala, Pierre et Marianne Ebel. *Langages xénophobes et consensus national en Suisse (1960-1980)*. Lausanne, Cedips, 1983. 432 pages.

Garrido, Angela. *Le début de la politique fédérale à l'égard des étrangers*. Lausanne, Histoire et société contemporaines, 1987. 89 pages.

Giugni, Marco. *Entre stratégie et opportunité. Les nouveaux mouvements sociaux en Suisse*. Zurich, Seismo, 1995.

Giugni, Marco et Florence Passy. *Histoires de mobilisation politique en Suisse. De la contestation à l'intégration*. Paris, L'Harmattan, 1997. 233 pages.

Gretler, Armin *et al.* *Être migrant. Approches des problèmes socio-culturels et linguistiques des enfants migrants en Suisse*. Berne, P. Lang, 1989. 383 pages.

Grin, François, et Claudio Sfreddo. *Minority Language and Socio-Economic Status. The Case of Italian in Switzerland*. Genève, Université de Genève, 1996. 8 pages

Hagmann, Hermann-Michel. *Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse. Problème économique, social, politique, phénomène sociologique*. Lausanne, Payot, 1966. 173 pages.

Haug, Werner. *La Suisse, terre d'immigration, société multiculturelle. Éléments pour une politique de migration*. Berne, Office fédéral de la statistique, 1995. 64 pages.

Hoffmann-Nowotny, Hans-Joachim. *Soziologie des Fremdarbeiterproblems. Eine theoretische und empirische Analyse am Beispiel des Schweiz*. Stuttgart, Enke, 1973.

Huissoud, Thérèse *et al.* *Structures et tendances de la différenciation dans les espaces urbains en Suisse*. Lausanne, Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC), Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), 1999. 153 pages.

Ireland, Patrick Richard. *The Policy Challenge of Ethnic Diversity. Immigrant Politics in France and Switzerland*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1994. 327 pages.

Jousson, Bernard et Christine Dellsperger. *Politiques suisses d'immigration et conséquences économiques de cette immigration. 1880-1975*. Mémoire de maîtrise (histoire économique), Université de Genève, 1978. 179 pages.

Koopmans, Ruud et Hanspeter Kriesi. *Citizenship, National Identity and the Mobilisation of the Extreme Right. A Comparison of France, Germany, the Netherlands and Switzerland*. Berlin, WZB-Workingpaper, 1997.

Kreis, Georg et Patrick Kury. *Die schweizerischen Einbürgerungsnormen im Wandel der Zeiten*. Berne, Nationale Schweizerische UNESCO Kommission, 1996. 131 pages.

Lambelet, Jean Christian et Kurt Schiltknecht. *On the Importance of an Elastic Supply of Foreign Labor and Capital. Simulation Results for the Swiss Economy*. Zurich, Schulthess Polygraphischer Verl., 1973. 77 pages.

Lehmann, Pierre. *L'influence de la main-d'oeuvre étrangère sur l'économie suisse*. Neuchâtel, [s.n.], 1968. 134 pages.

Leimgruber, Walter. *Impact of Migration in the Receiving Countries. Switzerland*. Genève, CICRED, IOM International Organization for Migration, 1992. 96 pages.

Mahnig, Hans. *La politique suisse à l'égard des étrangers*. mémoire (science politique), Institut d'études politiques de Paris, 1991. 117 pages.

----- . *Minorités ethniques ou main-d'oeuvre étrangère? L'émergence de politiques d'intégration aux Pays-Bas et en Suisse*. Mémoire de DEA (Science politique), Institut d'études politiques de Paris, 1993. 95 pages.

Maillat, Denis. *Structure des salaires et immigration*. Neuchâtel, La Baconnière, 1968. 211 pages.

Maillat, Denis et Jean-Philippe Widmer. *Immigration et segmentation du marché du travail*. Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1978. 27 pages.

Matasar, Ann Sue. *Labor Transfer in Western Europe. The Problem of Italian Migrant Workers in Switzerland*. Ph. D. (Science politique), Columbia University, 1968. 544 pages.

Meier-Schatz, Lucrezia. *L'église, la démocratie chrétienne et les droits de l'homme des travailleurs migrants*. Fribourg, Éditions universitaires, 1989. 236 pages.

Meneghel, Gianna. *L'immigrazione italiana in Svizzera*. Thèse de laurea (langues et littératures étrangères), Università di Trieste, 1972. 220 pages.

Meyer-Sabino, Giovanna, dir. *La generazione della sfida quotidiana. Studio sulla condizione dei giovani italiani in Svizzera*. Zurich, ENAIP, 1987. 296 pages.

Michelsoni, Marlène et al. *Migrations et développement régional (Migrazioni e sviluppo regionale)*. Actes du colloque organisé par l'ISSP du 15 au 24 mai 1987. Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1988. 221 pages.

Murier, Thierry et Milad Zarin-Nejadan. *Internal Migration and Immigrant Networks. Some Empirical Evidence for Switzerland*. Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1998. 20 pages.

Musso, Carlo. *Diplomazia partigiana. Gli alleati, i rifugiati italiani e la delegazione del Clnai in Svizzera (1943-1945)*. Milan, F. Angeli, 1986. 281 pages.

Mutlu, Hasan. *Le tissu associatif des communautés étrangères dans le canton de Neuchâtel. Problèmes, besoins et demandes des associations*. Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1995. 178 pages.

OFIAMT. *Le problème de la main-d'oeuvre étrangère. Rapport de la Commission chargée de l'étude du problème de la main-d'oeuvre étrangère*. Berne, Centrale fédérale des imprimés et du matériel, 1964. 236 pages.

Piguet, Étienne. *Les migrations créatrices. Étude de l'entrepreneuriat des étrangers en Suisse*. Paris, L'Harmattan, 1999. 204 pages.

Piguet, Étienne et Philippe Wanner. *Les statistiques des migrations internationales en Suisse de la mesure des flux à l'analyse socio-économique*. Neuchâtel, FSEM, 2001. 21 pages.

Pittau, Franco. *Emigrazione italiana in Svizzera. Problemi del lavoro e della sicurezza sociale*. Milan, Éd. Franco Angeli, 1984. 315 pages.

Poglia, Edo et al, dir. *Pluralité culturelle et éducation en Suisse. Être migrant II*. Berne, New York, P. Lang, 1995. 472 pages.

Rossi, Beniamino et Ermenegildo Baggio. *Inchiesta sulla seconda generazione in Svizzera romanda. Inchiesta promossa dalle Missioni cattoliche della Svizzera romanda, aprile-giugno 1978*. Bâle, éd. CSERPE, 1981. 129 pages.

Rovere, Giovanni. *Testi di italiano popolare. Autobiografie di lavoratori e figli di lavoratori emigrati. Analisi sociolinguistica*. Rome, Centro studi emigrazione, 1977. 366 pages.

Signori, Elisa. *La Svizzera e i fuorusciti italiani. Aspetti e problemi dell'emigrazione politica 1943-1945*. Milano, Franco Angeli, 1983. 261 pages.

Signori, Elisa et Marina Tesoro. *Il verde e il rosso. Fernando Schiavetti e gli antifascisti nell'esilio fra repubblicanesimo e socialismo*. Florence, Felice Le Monnier, 1987. 425 pages.

Soldini, Sandro et al. *L'immigrazione in Svizzera. Il lavoro straniero in Svizzera dalle origini ad oggi, con particolare riferimento all'immigrazione italiana*. Milan, Sapere, 1970. 202 pages.

Vuilleumier, Marc. *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*. Zürich, Pro Helvetia, 1987. 116 pages.

Waeber, Marianne. *Immigrés en Suisse. Quelle politique d'intégration?* Certificat (politique sociale), Université de Genève, 1985. 171 pages.

Widmer, Jean-Philippe. *Le rôle de la main-d'oeuvre étrangère dans l'évolution du marché suisse du travail de 1945 à 1976*. Neuchâtel, [s.n.], 1978. 263 pages.

Windisch, Uli et al. *Xénophobie? Logique de la pensée populaire. Analyse sociologique du discours des partisans et des adversaires des mouvements xénophobes*. Lausanne, L'Âge d'Homme, 1978. 182 pages.

Zanolli, Satuila. *L'assimilation des travailleurs étrangers. Enquête sur les problèmes d'adaptation de 100 Italiens, ouvriers sur métaux dans une grande entreprise zurichoise*. Zürich, Juris-Verlag, 1964. 173 pages.

Zarin-Nejadan, Milad. *Mouvements migratoires internes des étrangers en Suisse*. Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1997. 15 pages.

4) Les études comparées en histoire

Atsma, Harmut et André Burguière, dir. *Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales*. Paris, Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1990. 454 pages.

Baily, Samuel L. *Immigrants in the Lands of Promise. Italians in Buenos Aires and New York City, 1870-1914*. Ithaca, Cornell University Press, 1999. 308 pages.

Barton, Joseph. *Peasants and Strangers. Italians, Rumanians and Slovaks in an American City. 1890-1950*. Cambridge, Harvard University Press, 1975. 275 pages.

Bouchard, Gérard. *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*. Montréal, Boréal, 2000. 503 pages.

Briggs, John W. *An Italian Passage. Immigrants to Three American Cities. 1890-1930*. New Haven, Yale University Press, 1978. 348 pages.

Détienne, Marcel. *Comparer l'incomparable*. Paris, Seuil, 2000. 134 pages.

Geertz, Clifford. *Islam Observed. Religious Development in Morocco and Indonesia*. New Haven et New York, Yale University Press, 1968. 136 pages.

Green, Nancy L. *Ready-to-Wear and Ready-to-Work. A Century of Industry and Immigrants in Paris and New York*. Durham, Duke University Press, 1997. 426 pages.

Ramirez, Bruno. *On the Move. French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy. 1860-1914*. Toronto, McClelland et Stewart, 1991. 172 pages.

Ramirez, Bruno et Yves Otis. *Crossing the 49th parallel. Migration from Canada to the United States. 1900-1930*. Ithaca, Londres, Cornell University Press, 2001. 212 pages.

Van Woodward, Comer, dir. *The Comparative Approach to American History*. New York, Oxford, Oxford University Press, 1997. 370 pages.

E) Articles

1) Italie

Baily, Samuel L. « Cross-Cultural Comparaison and the Writing of Migration History. Some Thoughts on How to Study Italians in the New World » dans Virginia Yans-McLaughlin, dir. *Immigration Reconsidered. History, Sociology and Politics*. New York, Oxford University Press, 1990, pp. 241-253.

Casacchia, Oliviero. « La rilevazione dell'immigrazione straniera. Considerazioni sulle fonti disponibili in alcuni paesi di accoglimento ». *Studi Emigrazione*, vol. 23, nos 83-84 (1986), pp. 266-280.

Calvaruso, Claudio. « La politica italiana in materia di emigrazione dal 1945 al 1960 » dans Michel Dumoulin, dir. *Mouvements et politiques migratoires en Europe depuis 1945. Le cas italien. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve des 24 et 25 mai 1989*. Bruxelles, Editions CIACO, 1989, pp. 33-36.

Cesare, Francesco P. « Economia precaria ed emigrazione » dans Gianfausto Rosoli, dir. *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*. Rome, Centro Studi Emigrazione, 1978, pp. 117-152.

Corti, Paola. « L'émigration italienne. Historiographie, anthropologie et recherche comparatiste ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 11, no 3 (1995), pp. 5-18.

Favero, Luigi et Graziano Tassello. « Cent'anni di emigrazione italiana (1876-1976) » dans Gianfausto Rosoli, dir. *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*. Rome, Centro Studi Emigrazione, 1978, pp. 9-64.

Franzina, Emilio. « Emigrazione transoceanica e ricerca storica in Italia. Gli ultimi dieci anni (1978-1988) ». *Altreitalia*, vol. 1, no 1 (1989), pp. 6-57.

Malfatti, Eugenia. « L'emigrazione italiana e il Mezzogiorno » dans Gianfausto Rosoli, dir. *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*. Rome, Centro Studi Emigrazione, 1978, pp. 97-115.

Rosoli, Gianfausto. « Le popolazioni di origine italiana oltreoceano ». *Altreitalia*, vol. 1, no 2 (1989), pp. 2-35.

Sacchetti, Gian Battista. « Cento anni di 'politica' dell'emigrazione. L'incerta presenza dello Stato di fronte alla realtà migratoria italiana » dans Gianfausto Rosoli, dir. *Un secolo di emigrazione italiana. 1876-1976*. Rome, Centro Studi Emigrazione, 1978, pp. 253-271.

Sanfilippo, Matteo. « The Debate on the Political and Economic Motivations of Italian Mass Migration » dans George Pozzetta et Bruno Ramirez, dir. *The Italian Diaspora. Migration Across the Globe*. Toronto, Multicultural Society of Ontario, 1992, pp. 89-105.

Tassello, Graziano. « Rassegna bibliografica sull'emigrazione e sulle comunità italiane all'estero dal 1975 ad oggi ». *Studi Emigrazione*, vol. 26, no 96 (1989), pp. 463-594.

2) Québec et Canada

Anctil, Pierre. « Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal ». *Recherches sociographiques*, vol. 25, no 3 (1984), pp. 441-456.

Baldi, Stefano. « Aspetti e problemi della collettività italiana in Canada ». *Affari Sociali Internazionali*, vol. 16, no 1 (1988), pp. 71-89.

Behiels, Michael D. « The Commission des écoles catholiques de Montréal and the Neo-canadian Question. 1947-1963 ». *Études ethniques au Canada*, vol. 18, no 2 (1986), pp. 38-65.

Cappon, Paul. « Nationalism and Interethnic and Linguistic Conflicts » dans Léo Driedger, dir. *The Canadian Ethnic Mosaic. A Quest for Identity*. Toronto, McClellan and Stewart, 1978, pp. 327-339.

Da Rosa, Victor et Richard Poulin. « Espaces ethniques et question linguistique au Québec à propos des communautés italienne et portugaise ». *Études ethniques au Canada*, vol. 18, no 2 (1986), pp. 143-150.

Di Comite, Luigi et Aldo Orassi. « Problematiche e quantificazione dell'emigrazione italiana verso il Canada ». *Annali della Facoltà di Economia e Commercio dell'Università di Bari*, vol. 27 (1988), pp. 377-398.

Dofny, Jacques et Paul Bernard. « L'évolution historique du syndicalisme au Québec » dans Fernand Harvey, dir. *Le mouvement ouvrier au Québec*. Montréal, Boréal Express, 1980, pp. 151-162.

Duchesne, Louis. « Portrait démolinguistique des Italo-Québécois ». *Cahiers Québécois de Démographie*, vol. 7, no 3 (1978), pp. 133-157.

GRES. « Immigration et relations ethniques au Québec. Un pluralisme en devenir » dans Gérard Daigle, dir. *Le Québec en devenir*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992, pp. 451-480.

Helly, Denise. « Politique à l'égard des minorités immigrées ». *Sociologie et Sociétés*, vol. 26, no 2 (1994), pp. 127-150.

----- « Québécois, étrangers ou citoyen? Les fondements de l'appartenance des immigrés au Québec ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 11, no 3 (1995), pp. 67-78.

Iacovetta, Franca. « Ordering in Bulk. Canada's Postwar Immigration Policy and the Recruitment of Contract Workers from Italy ». *Journal of American Ethnic History*, vol. 11, no 1 (automne 1991), pp. 50-80.

Jacob, André. « Les travailleurs immigrés face au pouvoir » dans Nadia Assimopoulos *et al.*, dir. *La transformation du pouvoir au Québec. Actes du colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française*. Laval, Albert St-Martin, 1980, pp. 157-170.

Jansen, Clifford J. « Community Organization of Italians in Toronto » dans Léo Driedger, dir. *The Canadian Ethnic Mosaic. A Quest for Identity*. Toronto, McClellan and Stewart, 1978, pp. 310-326.

Juteau, Danielle *et al.* « L'entrepreneuriat ethnique à Montréal. Première esquisse ». *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, no 2 (automne 1992), pp. 119-145.

Labelle, Micheline. « La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada » dans Yves Bélanger, Dorval Brunelle *et al.* dir. *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*. Montréal, PUQ, 1988, pp. 313-342.

Lavigne, Gilles. « Le pouvoir ethnique. Ses assises et ses objets » dans Nadia Assimopoulos *et al.*, dir. *La transformation du pouvoir au Québec. Actes du colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française*. Laval, Albert St-Martin, 1980, pp. 171-182.

Linteau, Paul-André. « Les Italo-Québécois. Acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec ». *Studi Emigrazione*, vol. 24, no 86 (1987), pp. 187-205.

McAll, Christopher. « Les murs de la cité. Territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté ». *RIAC*, no 34 (automne 1995), pp. 81-92.

----- « L'État des citoyens et la liberté du marché ». *Sociologies et sociétés*, vol. 31, no 2 (automne 1999), pp. 27-40.

Painchaud, Claude et Richard Poulin. « Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise ». *Sociologie et sociétés*, vol. 15, no 2 (1983), pp. 89-104.

Palmer, Howard. « Recent Studies in Canadian Immigration and Ethnic History. The 1970s and 1980s » dans Valeria Gennaro Lerda, dir. *From 'Melting Pot' to Multiculturalism. The Evolution of Ethnic Relations in the United States and Canada*. Rome, Bulzoni, 1990, pp. 55-89.

----- « Ethnicity and Politics in Canada. 1867-Present » dans Valeria Gennaro Lerda, dir. *From 'Melting Pot' to Multiculturalism. The Evolution of Ethnic Relations in the United States and Canada*. Rome, Bulzoni, 1990, pp. 169-204.

Ramirez, Bruno. « L'immigration italienne. Rapports familiaux chez les Italiens du Québec ». *Critères*, 33 (printemps 1982), pp. 127-140.

----- « Ethnicity on Trial. The Italians of Montreal and the Second World War » dans L. Luciuk Lubomyr *et al.*, dir. *War, Ethnicity and the Canadian State. 1939-1945*. Ottawa, University of Ottawa Press, 1988, pp. 71-83.

----- « The Perils of Assimilation. Toward a Comparative Analysis of Immigration, Ethnicity and National Identity in North America » dans Valeria Gennaro Lerda, dir. *From 'Melting Pot' to Multiculturalism. The Evolution of Ethnic Relations in the United States and Canada*. Rome, Bulzoni, 1990, pp. 143-168.

----- . « Il Canada, l'immigrazione, e il multiculturalismo. Genesi di una storiografia ». *Studi Emigrazione*, vol. 28, no 1 (1991), pp. 49-58.

Ramirez, Bruno et Sylvie Taschereau. « Les minorités. Le multiculturalisme appliqué » dans Yves Bélanger *et al.*, dir. *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*. Montréal, PUQ, 1988, pp. 383-404.

Rosenberg, Michael M. et Jack Jedwab. « Institutional Completeness, Ethnic Organizational Style and the Role of the State. The Jewish, Italian and Greek Communities of Montreal ». *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 29, no 3 (1992), pp. 266-287.

Sanfilippo, Matteo. « Ethnicity is an Elusive Concept. Nuovi studi sulle comunità italiane in Canada ». *Studi Emigrazione*, vol. 26, no 95 (1989), pp. 417-425.

Solasse, Bernard. « Les idéologies de la fédération des travailleurs du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux. 1960-1978 » dans Fernand Dumont *et al.*, dir. *Idéologies au Canada français. 1940-1976*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1971, pp. 219-294.

Stasiulis, Daiva K. « The Political Structuring of Ethnic Community Action. A Reformulation ». *Canadian Ethnic Studies*, vol. 12, no 3 (1980), pp. 19-44.

Taschereau, Sylvie. « L'histoire de l'immigration au Québec. Une invitation à fuir les ghettos ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, no 4 (printemps 1988), pp. 575-589.

Tropper, Harold M. « St-Leonard » dans Harold M. Tropper *et al.*, dir. *Issues in Cultural Diversity*. Toronto, Ontario Institute for Studies in Education, 1976, pp. 69-86.

Vecoli, Rudolph J. « From *The Uprooted* to *The Transplanted*. The Writing of American Immigration History » dans Valeria Gennaro Lerda, dir. *From 'Melting Pot' to Multiculturalism. The Evolution of Ethnic Relations in the United States and Canada*. Rome, Bulzoni, 1990, pp. 25-53.

Zucchi, John E. « The Italian Immigrant Presence in Canada. 1840-1990 » dans Lydio F. Tomasi *et al.* *The Columbus People. Perspectives in Italian Immigration to the Americas and Australia*. N.Y., Center for Migration Studies, 1994, pp. 368-380.

3) Suisse

Arend, Michal. « Comment sont logés les étrangers ? » dans Michal Arend *et al.*, dir. *Le logement en Suisse. Exploitation du recensement fédéral des logements de 1980*. Berne, Office fédéral du logement, 1986, pp. 161-197.

----- . « Housing Segregation in Switzerland » dans Elizabeth D. Huttman *et al.*, dir. *Urban Housing Segregation of Minorities in Western Europe and the United States*. Durham, Duke University Press, 1991, pp. 155-167

Arlettaz, Gérald et Silvia Arlettaz. « La Première Guerre mondiale et l'émergence d'une politique migratoire interventionniste » dans Paul Bairoch et Martin Körner, dir. *La Suisse dans l'économie mondiale*. Genève, Droz, 1990, pp. 319-337.

-----. « Les chambres face à la présence et à l'immigration étrangères (1914-1922) », *Études et Sources*, nos 16/17 (1991), pp. 9-155.

-----. « L'immigration en Suisse depuis 1848. Une mémoire en construction ». *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, vol. 41, no 3 (1991), pp. 287-297.

-----. « Un défi de l'entre-deux-guerres. Les étrangers face au processus de nationalisation et de socialisation du peuple suisse » dans Alain Clavien et Bertrand Muller, dir. *Le goût de l'histoire, des idées et des hommes. Mélanges offerts au professeur Jean-Pierre Aguet*. Vevey, éd. de l'Aire, 1996, pp. 317-346.

-----. « Les initiatives populaires liées à l'immigration et à la présence étrangères » dans Silvia Arlettaz, dir. *La Constitution fédérale en chantier. Commentaires et inventaires des sources de l'histoire de la Constitution fédérale 1848-1998*. Berne, Archives fédérales suisses, 1998, pp. 89-140.

Benghi, Emilia *et al.* « Considerazioni sulla realtà migratoria in Svizzera ». *Affari Sociali Internazionali*, vol. 13, no 1 (1985), pp. 81-93.

Blanc, Olivier. « Nos étrangers. Qui sont-ils, d'où viennent-ils? » dans OFS. *La population en Suisse. Structure et dynamisme spatiale*. Berne, OFS, 1995, pp. 61-107.

Blos, Michael *et al.* « The Impact of Migration Policy on the Labour Market Performance of Migrants. A Comparative Case Study ». *New community*, vol. 23, no 4 (1997), pp. 511-535.

Bolzman, Claudio *et al.* « La deuxième génération d'immigrés en Suisse. Catégorie ou acteur social ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, nos 1-2 (1987), pp. 55-72.

Bolzman, Claudio *et al.* « Les racines locales des immigrés ou comment inventer une nouvelle citoyenneté ». *Espaces et sociétés*, no 68 (1992), pp. 47-65.

Bolzman, Claudio *et al.* « Le défi identitaire. Les associations d'immigrés, quelques exemples en Suisse ». *Sociologie du sud-est*, nos 55-58 (1988), pp. 173-192.

Bolzman, Claudio et Fibbi, Rosita. « Collective Assertion Strategies of Immigrants in Switzerland ». *International sociology*, vol. 6, no. 3 (1991), pp. 321-341.

Bolzman, Claudio et Italo Musillo. « L'asile en Suisse. Quelques aspects de la migration des réfugiés ». *Studi Emigrazione*, vol. 24, no 86 (1987), pp. 206-219.

Brevetto, Gianfranco. « Il fenomeno dei frontalieri nel Canton Ticino ». *Studi emigrazione*. Vol. 32, no 117 (1997), pp. 346-361.

Buccianti, Cinzia. « Le disposizioni elvetiche in materia di immigrazione e il movimento migratorio italiano ». *Studi Emigrazione*. Vol. 24, no 87 (1987), pp. 374-400.

Bürgenmeier, Beat *et al.* « Effects of Foreign Labour on the Production Pattern. The Swiss Case ». *Swiss Journal of Economics and Statistics*, vol. 128, no 2 (1991), pp. 103-124.

Cattacin, Sandro. « 'Il federalismo integrativo'. Qualche considerazione sulle modalità di integrazione degli immigrati in Svizzera » dans Vittoria Cesari Lusso *et al.*, dir. *I come... identità, integrazione, interculturalità*. Zurich, Federazione Colonie Libere Italiane in Svizzera, 1996, pp. 67-82.

Centlivres, Pierre et Micheline Centlivres-Demont. « La Suisse des naturalisés. Paysage, espace, trajectoire » dans Marc-Olivier Gonseth, dir. *Images de la Suisse*. Berne, Société suisse d'ethnologie, 1989-1990, pp. 299-311.

Centlivres, Pierre et Dominique Schnapper. « Nation et droit de la nationalité suisse ». *Pouvoirs*, vol. 56 (1991), pp. 149-161.

Cerutti, Mauro. « La Suisse et les réfugiés antifascistes italiens » dans École française de Rome, *L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome, (Rome, 3-5 mars 1988)*. Rome, École française de Rome, 1991, pp. 305-326

----- « Un secolo di emigrazione italiana in Svizzera (1870-1970) attraverso le fonti dell'Archivio federale », *Studi e Fonti*, no 20 (1994), pp. 11-104.

----- « L'immigration italienne en Suisse dans le contexte de la Guerre froide » dans Jean Batou *et al.*, dir. *Pour une histoire des gens sans histoire. Ouvriers, exclus et rebelles en Suisse. 19e-20e siècles*. Lausanne, éd. d'en bas, 1995, pp. 213-231.

Chambovey, Didier. « Politique à l'égard des étrangers et contingentement de l'immigration. L'exemple de la Suisse ». *Population*, 2 (1995), pp. 357-384.

Commission fédérale des étrangers (CFE). « Die Stellung der Ausländer im politischen Leben der Schweiz. Bericht der Eidgenössischen Konsultativkommission für das Ausländerproblem. La situation des étrangers dans la vie politique de la Suisse. Rapport de la Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers ». *Schweizerisches Zentralblatt für Staats und Gemeindeverwaltung*, vol. 77 (1976), pp. 273-298.

Costa-Lascoux, Jacqueline. « Politiques d'admission des étrangers dans plusieurs États européens ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 2, no 1 (1986), pp. 179-204.

Cristofanelli, Luigi. « Problemi dell'emigrazione italiana in Svizzera ». *Affari Sociali Internazionali*, vol. 13, no 1 (1985), pp. 75-79.

Favarger, Philippe. « Évolution de l'économie suisse depuis 1948 » dans Beat Bürgenmeier, dir. *Main d'oeuvre étrangère. Une analyse de l'économie suisse*. Paris, Economica, 1992, pp. 27-51.

Favero, Luigi. « L'emigrazione italiana in Europa oggi, con particolare riferimento alla Svizzera e Germania » dans Luigi Favero et Vincenzo Foti, dir. *La scuola italiana e gli alunni migranti*. Rome, Ministère de l'instruction publique, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1982, pp. 89-100.

Favero, Luigi et Gianfausto Rosoli. « I lavoratori emarginati. Ricerca tra gli emigrati italiani in Svizzera e Germania ». *Studi emigrazione*, vol. 12, nos 38-39 (1975), pp. 155-329.

Fibbi, Rosita. « Les associations italiennes en Suisse. En phase de transition ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, no 1 (1985), pp. 37-47.

Fibbi, Rosita, « Continuité et changements dans la politique migratoire suisse ». *Revue Suisse de Sociologie*, 13 (1993), pp. 47-64.

Fibbi, Rosita. « Les associations d'étrangers. Une réalité interculturelle » dans Edo Poglio *et al.* dir. *Pluralité culturelle et éducation en Suisse. Être migrant II*. Berne, N.Y., P. Lang, 1995, pp. 329-332.

Fibbi, Rosita et Gérard de Rham. « Jeunes étrangers en Suisse romande. Une intégration professionnelle différenciée ». *Revue syndicale suisse*, vol. 77, no 1 (1985), pp. 29-31.

-----, « Switzerland. The Position of Second-Generation Immigrants on the Labour Market » dans Czarina Wilpert, dir. *Entering the Working World. Following the Descendants of Europe's Immigrant Labour Force*. Aldershot, Gower, 1988, pp. 24-55.

Fibbi, Rosita et P.E. Ogden. « Bilan des recherches sur les migrations en Suisse et au Royaume-Uni ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 3, no 5 (1989), pp. 147-162.

Flückiger, Yves. « La politique suisse en matière d'immigration » dans Beat Bürgenmeier, dir. *Main d'oeuvre étrangère. Une analyse de l'économie suisse*. Paris, Economica, 1992, pp. 17-26.

Forney, Stéphanie *et al.* « Étrangers et autochtones en Suisse. Divergences et convergences démographiques ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*. vol. 129, no 3 (1993), pp. 331-355.

Franchi, Annalisa. « L'organizzazione etnica del consenso politico. Le elezioni dei Comites in Svizzera » *Affari sociali internazionali*, vol. 19, no 4 (1991), pp. 97-117.

Fratini, Maurizio. « Nuove forme associative dell'emigrazione italiana in Svizzera. I comitati cittadini e cantonali d'intesa. Con particolare riferimento al cantone di Berna ». *Affari Sociali Internazionali*, vol. 7, no 4 (1979), pp. 173-178.

Froideveaux, Didier. « Construction de la nation et pluralisme suisses. Idéologie et pratique ». *Revue suisse de science politique*, vol. 3, no 4 (hiver 1997), pp. 29-58.

Girod, Roger. « Travailleurs étrangers et mobilité sociale en Suisse ». *Revue économique et sociale*, vol. 24, no 2 (1966), pp. 149-171.

Hagmann, Hermann-Michel. « L'influence des étrangers sur l'évolution démographique de la Suisse ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 111, no 4 (1975), pp. 481-495.

Hammar, Tomas. « The Civil Rights of Aliens » dans Zig Layton-Henry, dir. *The Political Rights of Migrant Workers in Western Europe*. Londres, Sage, 1990, pp. 74-93.

Hoffmann-Nowotny, Hans-Joachim. « Switzerland » dans Daniel Kubat, dir. *The Politics of Migration Policies. The First World in the 1970s*. New York, Center for Migration Studies, 1979, pp. 193-206.

----- . « Sociological, Legal and Political Aspects of the Situation of Immigrants in Switzerland ». *Research in Race and Ethnic Relations*, vol. 2 (1980), pp. 73-95.

----- . « The Second Generation of Immigrants. A Sociological Analysis with Special Emphasis on Switzerland » dans Rosemarie Rogers, dir. *Guests come to Stay. The Effects of European Labor Migration on Sending and Receiving Countries*. Boulder, Westview Press, 1985, pp. 109-133.

----- . « Switzerland » dans Tomas Hammar, dir. *European Immigration Policy. A Comparative Study*. Cambridge, Cambridge University Press, 1985, pp. 206-236.

----- . « Switzerland. A Non-Migration Immigration Country » dans Robin Cohen, dir. *Cambridge Survey of World Migration*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995, pp. 302-307.

Hoffmann-Nowotny, Hans-Joachim et Martin Killias. « Switzerland. Remaining Swiss » dans Daniel Kubat, dir. *The Politics of Migration Policies. Settlement and Integration. The First World into the 1990s*. New York, Center for Migration Studies, 1993, pp. 231-245.

Hutmacher, Walo. « Le passeport ou la position sociale? Quelques données sur la réussite et l'orientation scolaire d'enfants suisses et étrangers compte tenu de la position sociale de leur famille » dans Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, dir. *Les enfants de migrants à l'école*. Paris, OCDE, 1987, pp. 228-256.

Koopmans, Ruud et Hanspeter Kriesi. « Citoyenneté, identité nationale et mobilisation de l'extrême droite. Une comparaison entre la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse » dans Birnbaum De Pierre, dir. *Sociologie des nationalismes*. Paris, PUF, 1997, pp. 295-324.

Layton-Henry, Zig. « Immigrant Associations » dans Zig Layton-Henry, dir. *The political rights of migrant workers in Western Europe*. Londres, Sage, 1990, pp. 94-112.

Ley, Katharina et Sergio Agustoni. « Ricerca-pilota sulla problematica della naturalizzazione in Svizzera ». *Studi Emigrazione*, vol. 14, no 46 (1977), pp. 204-210.

Lutz, Vera. « Foreign Workers and Domestic Wage Levels with an Illustration from the Swiss Case ». *Quarterly review / Banca nazionale del lavoro*, vol. 16 (1963), pp. 3-68.

Mahnig, Hans. « Between Economic Demands and Popular Xenophobia. The Swiss System of Immigration Regulation » dans Anita Böcker *et al.*, dir. *Regulation of Migration. International Experiences*. Amsterdam, [s.n.], 1998, pp. 174-190.

----- . « La question de « l'intégration » ou Comment les immigrés deviennent un enjeu politique. Une comparaison entre la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse ». *Sociétés contemporaines*, nos 33/34 (1999), pp. 15-38.

Maillard, Nadja et Laurence Ossipow. « Des mots et des choses pour dire la naturalisation » dans Marc-Olivier Gonseth, dir. *Images de la Suisse*. Berne, Société suisse d'ethnologie, 1989-1990, pp. 313-338.

Maillat, Denis. « L'immigration en Suisse. Évolution de la politique d'immigration et conséquences économiques » dans Philippe J. Bernard, dir. *Les travailleurs étrangers en Europe occidentale. Actes du colloque (...)*. Paris-Sorbonne, du 5 au 7 juin 1974. Paris, Mouton, 1976, pp. 105-119.

Marengo, Marina. « L'immigrée italienne sur le marché du travail suisse. Le cas du canton de Vaud ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 129, no 3 (1993), pp. 385-399.

Mayer, Kurt B. « Postwar Migration from Italy to Switzerland ». *International Migration Digest*, vol. 2, no 1 (printemps 1965), pp. 122-136.

----- « The Impact of Postwar Immigration on the Demographic and Social Structure of Switzerland ». *Demography*, vol. 3, no. 1 (1966), pp. 68-89.

Meyer, Gil *et al.* « À propos de l'identité sociale des jeunes d'origine étrangère. Semblables ou différents? Élèves suisses et élèves d'origine étrangère dans l'enseignement second ». *Studi emigrazione*, vol. 23, no 81 (1986), pp. 51-71.

Meyer-Sabino, Giovanna. « Les minorités ethniques. Les travailleurs étrangers entre acculturation et intégration » dans Paul Hugger, dir. *Les Suisses. Modes de vie, traditions, mentalités. Tome II*. Lausanne, Payot, 1992, pp. 525-530.

Michelsoni, Marlène. « Associations et immigrés dans le canton et insertion socioculturelle » dans Michelsoni, Marlène *et al.* *Migrations et développement régional. Actes du colloque organisé par l'ISSP du 15 au 24 mai 1987 à Teramo*. Neuchâtel, Université de Neuchâtel, 1988, pp. 147-167.

Murier, Thierry et Milad Zarin-Nejadan. « Mouvements migratoires internes des étrangers en Suisse » dans Pierre Centlivres et Isabelle Girod, dir. *Les défis migratoires. Actes du colloque CLUSE Les défis migratoires à l'aube du troisième millénaire*. Neuchâtel, Seismo, 2000, pp. 173-185.

OFIAMT. « Politique en matière de main-d'oeuvre étrangère » dans OFIAMT, dir. *Politique concernant le marché du travail en Suisse. Caractéristiques et problèmes*. Berne, Office central fédéral des imprimés et du matériel, vol. 1 (1980), Vol. 1, pp. 57-99.

Ossipow, Laurence. « Relations interculturelles et Etats-Nations. L'exemple de la Suisse » dans Claudia Honegger *et al.*, dir. *Sociétés en construction. Identités, conflits, différences*. Zurich, Seismo, 1996, pp. 289-299.

Parini, Lorena. « La Suisse terre d'asile. Un mythe ébranlé par l'histoire ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 13, no 1 (1997), pp. 51-64.

Perotti, Antonio. « Suisse. Des consultations populaires qui laissent beaucoup d'inquiétudes ». *Migration et Sociétés*, vol. 7, no 37 (1995), pp. 99-114.

Perotti, Antonio et France Thépaut. « Suisse. Référendum sur la limitation de l'immigration ». *Migrations Société*, vol. 1, no 1 (1989), pp. 47-54.

Perrenoud, Marc. « La politique de la Suisse face à l'immigration italienne (1943-1953) » dans Michel Dumoulin, dir. *Mouvements et politiques migratoires en Europe depuis 1945. Le cas italien. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve des 24 et 25 mai 1989*. Bruxelles, Editions CIACO, 1989, pp. 113-141.

----- . « Attitudes suisses vis-à-vis de l'immigration italienne après 1945 ». *Revue syndicale suisse*, vol. 82, no 4 (1990), pp. 129-141.

Piguet, Etienne. « Immigration et emploi indépendant. Le cas suisse en perspective ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 129, no 3 (1993), pp. 455-471.

----- . « L'immigration et ses espaces. Géographie des populations d'origine étrangère à Lausanne ». *Geographica Helvetica*, no 2 (1994), pp. 63-72.

----- . « Les jeunes issus de l'immigration en Suisse. Caractéristiques socio-démographiques et résultats des recherches ». *Migrations société*, vol. 11, no 62 (1999), pp. 77-86.

Pittau, Franco. « I frontalieri italiani in Svizzera. Problemi e prospettive ». *Studi Emigrazione*, vol. 19, no 67 (1982), pp. 387-403.

----- . « Il fenomeno del frontalierato. Considerazioni economico-statiche e socio-giuridiche ». *Affari Sociali Internazionali*, vol. 10, no 4 (1982), pp. 97-114.

Pteroudis, Evangelos. « Politique migratoire et marché du travail. Une approche par les arrangements néo-corporatistes ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 129, no 3 (1993), pp. 415-436.

Raffestin, Claude. « Géographie des groupes nationaux dans les quartiers de la ville de Genève » dans Micheline Centlivres-Demont, dir. *Un nouveau regard sur la ville. Contributions à l'ethnologie urbaine*. Berne, Société suisse d'ethnologie, 1982, pp. 139-148.

Rossi, Angelo A, Thomas R. Leighton. « Inflation in the Post-War Swiss Economy. An Econometric Study of the Interaction between Immigration and the Labour Market ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 107, no 4 (1971), pp. 761-790.

Schmid, Carol. « Gastarbeiter in West Germany and Switzerland. An Assessment of Host Society-Immigrant Relations ». *Population Research and Policy Review*, vol. 2, no 3 (1983), pp. 233- 252.

Schmitter Heisler, Barbara. « Immigrants and Associations. Their Role in the Socio-Political Process of Immigrant Worker Integration in West Germany and Switzerland ». *International Migration Review*, vol. 14, no 2 (1980), pp. 179-192.

----- . « Trade Unions and Immigration Politics in West Germany and Switzerland », *Politics and Society*, vol. 10, no 3 (1981), pp. 317-334.

----- . « From Conflict to Accommodation. The « Foreigners Question » in Switzerland ». *European Journal of Political Research*, vol. 16, no 6 (1988), pp . 683-700.

-----, « Trapped in the Consociational Cage. Trade Unions and Immigration in Switzerland » dans Rinus Penninx and Judith Roosblad, dir. *Trade Unions, Immigration, and Immigrants in Europe, 1960-1993. A Comparative Study of the Attitudes and Actions of Trade Unions in Seven West European Countries*. New York, Berghahn, 2000, pp. 21-38.

Schuler, Martin et Thérèse Huissoud. « Les années 80. Les tendances démographiques inversées ». *Revue suisse d'économie politique et de statistique*, vol. 128, no 3 (1992), pp. 383-397.

Straubhaar, Thomas et Peter A. Fischer. « Economic and Social Aspects of Immigration into Switzerland » dans Heinz Fassmann et Rainer Münz, dir. *European Migration in the Late Twentieth Century. Historical Patterns, Actual Trends, and Social Implications*. Aldershot, E. Elgar, 1994, pp. 127-148.

Straubhaar, Thomas et René Weber. « On the Economics of Immigration. Some Empirical Evidence for Switzerland ». *International Review of Applied Economics* (1994), pp. 107-129.

Vranken, Jan. « Industrial Rights » dans Zig Layton-Henry, dir. *The Political Rights of Migrant Workers in Western Europe*. Londres, Sage, 1990, pp. 47-73 pages.

Vuilleumier, Marc. « Mouvement ouvrier et immigration au temps de la deuxième internationale. Les travailleurs italiens en Suisse. Quelques problèmes ». *Cahiers Vilfredo Pareto*, vol. 15, no 42 (1977), pp. 115-127.

-----, « Le mouvement ouvrier et les travailleurs italiens en Suisse jusqu'à la Première Guerre mondiale ». *Revue syndicale suisse*, vol. 82, no 4 (1990), pp. 102-116.

Wallimann, Isidor. « Toward a Theoretical Understanding of Ethnic Antagonism. The Case of the Foreign Workers in Switzerland ». *Zeitschrift für Soziologie*, vol. 3, no 1 (1974), pp. 84-94.

Wanner, Philippe. « L'acquisition de la nationalité suisse. Données historiques et tendances actuelles ». *Démos*, no 2 (1997), pp.1-18

-----, « Les changements de nationalité des étrangers en Suisse. Chronique statistique ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 14, no 3 (1998), pp. 185-201.

Weber, René et Thomas Straubhaar. « Immigration and the Public Transfer System. Some Empirical Evidence for Switzerland ». *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 132, no 2 (1996), pp. 329-355.

Weibel, Ernest. « Langues et identité nationale en Suisse ». *History of European Ideas*, vol. 16, nos 1-3 (1993), pp. 229-232.

Collectif. « L'Église et l'immigration en Suisse ». *Migration et Sociétés*, vol. 7, no 37 (1995), pp. 43-51.

4) Les études comparées en histoire

Aymard, Maurice. « Histoire et comparaison » dans Harmut Atsma et André Burguière, dir. *Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales*. Paris, ÉÉHESS, 1990, pp. 271-278.

Bendix, Reinhard. « Concepts and Generalizations in Comparative Sociological Studies ». *American Sociological Review*, vol. 28, no 4 (août 1963), pp. 532-539.

Bendix, Reinhard et Bennet Berger. « Images of Society and Problems of Concept Formation in Sociology » dans Reinhard Bendix, dir. *Embattled Reason. Essays on Social Knowledge*. New York, Oxford University Press, 1970, pp. 111-132.

Berr, Henri. « Le Ve congrès international des sciences historiques et la synthèse historique ». *Revue de synthèse historique*, vol. 35 (1923), pp. 5-14.

Bloch, Marc. « Pour une histoire comparée des sociétés européennes ». [1928]. *Mélanges historiques*, vol. 1 (1983), pp. 16-40.

Body-Gendrot, S. « Essai de définitions en matière de comparaisons internationales ». *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 8, no 1 (1992), pp. 9-16.

Bolland, Nigel O. « Reply to William A. Green's 'The Perils of Comparative History' ». *Comparative Studies in Society and History*, vol. 26 (1984), pp. 120-125.

Bonnell, Victoria E. « The Uses of Theory, Concepts and Comparison in Historical Sociology ». *Comparative Studies in Society and History*, vol. 22, no 2 (avril 1980), pp. 156-173.

Davillé, Louis. « La comparaison et la méthode comparative, en particulier dans les études historiques ». *Revue de synthèse historique*, vol. 27, nos 79-80 (1913), pp. 4-33; vol. 27, no 81 (1913), pp. 217-257 et vol. 28, nos 83-84 (1914), pp. 201-229.

Febvre, Lucien. « Une esquisse d'histoire comparée ». *Revue de synthèse historique*, vol. 37 (1924), pp. 151-152.

Fredrickson, George M. « Comparative History » dans Kammen, Michael, dir. *The Past Before Us. Contemporary Historical Writing in the United States*. Ithaca, Cornell University Press, 1980, pp. 457-473.

Green, Nancy L.. « L'histoire comparative et le champ des études migratoires ». *Annales ESC*, vol. 45, no 6 (1990), pp. 1335-1350.

----- « L'immigration en France et aux États-Unis. Historiographie comparée ». *Vingtième siècle*, no 29 (janvier-mars 1991), pp. 67-82.

----- « The Comparative Method and Poststructural Structuralism. New Perspectives for Migration Studies ». *Journal of American Ethnic History*, vol. 13 (été 1994), pp. 3-22.

----- « Le Melting-Pot. Made in America. Produced in France ». *Journal of American History*, vol. 86, no 3 (décembre 1999), pp. 1188-1208.

Green, William A. « The Perils of Comparative History. Belize and the British Sugar Colonies after Slavery ». *Comparative Studies in Society and History*, vol. 26 (1984), pp. 112-119.

Grew, Raymond. « The Case for Comparing Histories ». *American Historical Review*, vol. 85, no 4 (octobre 1980), pp. 763-778.

----- « On the Current State of Comparative Studies » dans Harmut Atsma et André Burguière, dir. *Marc Bloch aujourd'hui. Histoire comparée et sciences sociales*. Paris, ÉÉHESS, 1990, pp. 323-334.

Higham, John. « Immigration » dans Comer Vann Woodward, dir. *The Comparative Approach to American History*. New York, Oxford, Oxford University Press, 1997, pp. 91-105.

Hill, Alette Olin et Boyd H. Hill Jr. « AHR Forum. March Bloch and Comparative History ». *American Historical Review*, vol. 85, no 4 (1980), pp. 828-846.

Mill, John Stuart. « Two Methods of Comparison ». *A System of Logic*. [1888] dans Etzioni, Amitai et Frederick L. DuBow. *Comparative Perspectives. Theories and Methods*. Boston, Little, Brown, 1970, pp. 205-213.

Moore, Barrington Jr. « Strategy in Social Science » dans Barrington Moore Jr, dir. *Political Power and Social Theory. Six Studies*. Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1958, pp. 112-158.

Pirenne, Henri. « De la méthode comparative en histoire » dans Des Marez, G. et F.-L. Ganshof, dir. *Ve congrès international des sciences historiques*. Bruxelles, Weissenbruch, 1923, pp. 19-23.

Sée, Henri. « Remarques sur l'application de la méthode comparative à l'histoire économique et sociale ». *Revue de synthèse historique*, vol. 36 (1923), pp. 37-46.

Sewell Jr., William H. « March Bloch and the Logic of Comparative History ». *History and Theory*, vol. 6, no 2 (1967), pp. 208-218.

Simiand, François. « Méthode historique et science sociale » [1903] dans Cedronio, Marina. *Méthode historique et sciences sociales*. Paris, éd. des Archives Contemporaines, 1987, pp. 113-169.

Skocpol, Theda et Margaret Somers. « The Uses of Comparative History in Macrosocial Inquiry ». *Comparative Studies in Society and History*, vol. 22, no 2 (avril 1980), pp. 174-197.

Thrupp, Sylvia. « Editorial ». *Comparative Studies in Society and History*, vol. 1, no 1 (octobre 1958), pp. 1-4.

Thrupp, Sylvia et Gideon Sjoberg. « Correspondence ». *Comparative Studies in Society and History*, vol. 5, no 1 (octobre 1962), pp. 115-120.

Vann Woodward, Comer. « The Comparability of American History » dans Comer Vann Woodward, dir. *The Comparative Approach to American History*. New York, Oxford, Oxford University Press, 1997, pp. 3-17.

----- . « The Test of Comparison » dans Comer Vann Woodward, dir. *The Comparative Approach to American History*. New York, Oxford, Oxford University Press, 1997, pp. 346-357.

Collectif. « Comparative History in Theory and Practice. A Discussion ». *American Historical Review*, vol. 87, no 1 (février 1982), pp. 123-144.

Collectif. « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique? ». *Annales ESC*, vol. 43, no 2 (1988), pp. 291-293.

